



Département
C o m m u n a l e

AUBETERRE-SUR-DRONNE



A . V . A . P . Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

sept. 2016



EREWON A. VAN DER ELST & G. CHAMBON
architecture urbanisme patrimoine
17 rue Fonneuve - 33500 LIBOURNE
T. 05 57 51 62 10 - anne.vdelst@gmail.com <http://erewhon.free.fr>

BERCAT G. FOUGEROUSE - paysagiste dplg - gael.fougerouse@bercat.fr
1, rue André Messager - 33400 TALENCE - T. 05 56 12 19 79
GEREA A. DELARCHE JOLI - ingénieur écologue - contact@gerea.fr
Site Montesquieu - 33650 MARTILLAC - T. 05.56.64.82.23

CONTENU DU DOSSIER DE L'AVAP

1. RAPPORT DE PRÉSENTATION

- PRÉAMBULE
- DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL, PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL,
 1. APPROCHE HISTORIQUE & FORMATION URBAINE
 2. PATRIMOINE ARCHITECTURAL
 3. APPROCHE PAYSAGÈRE
 4. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE
- PIÈCES GRAPHIQUES DU RAPPORT DE PRESENTATION

Plans des protections avant l'AVAP et Cartes d'Inventaire des patrimoines

2. RÈGLEMENT

Prescriptions écrites

3. PIÈCES GRAPHIQUES DU REGLEMENT

Plans du Périmètre et des secteurs de l'aire de l'AVAP



Département
C o m m u n e de la Charente



AUBETERRE-SUR-DRONNE



A . V . A . P . Rapport de Présentation

sept. 2016



EREWON A. VAN DER ELST & G. CHAMBON
architecture urbanisme patrimoine
17 rue Fonneuve - 33500 LIBOURNE
T. 05 57 51 62 10 - anne.vdelst@gmail.com <http://erewhon.free.fr>

BERCAT G. FOUGEROUSE - paysagiste dplg - gael.fougerouse@bercat.fr
1, rue André Messager - 33400 TALENCE - T. 05 56 12 19 79
GEREA A. DELARCHE JOLI - ingénieur écologue - contact@gerea.fr
Site Montesquieu - 33650 MARTILLAC T. 05.56.64.82.23

RAPPORT DE PRÉSENTATION

SOMMAIRE

- PRÉAMBULE
- DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL, PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL,
 1. APPROCHE HISTORIQUE & FORMATION URBAINE
 2. PATRIMOINE ARCHITECTURAL
 3. APPROCHE PAYSAGÈRE
 4. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE
- PIÈCES GRAPHIQUES DU RAPPORT DE PRESENTATION
 - Plans des protections avant l'AVAP et Cartes d'Inventaire des patrimoines

P R É A M B U L E

PREAMBULE

1- LA VILLE AUJOURD'HUI, SON CONTEXTE ADMINISTRATIF ET ÉCONOMIQUE

Un rôle phare

La commune d'Aubeterre-sur-Dronne a eu un rôle phare, cet ancien chef-lieu de canton reste attractive et centrale. Elle appartient maintenant à la région Nouvelle Aquitaine. La commune est proche de centres urbains importants, à distance de 48 km au sud d'Angoulême, 53 km à l'ouest de Périgueux, et 93 km au nord-est de Bordeaux. Elle fait partie aujourd'hui de la communauté de communes Tude et Dronne qui regroupe 41 communes et 13 016 habitants. Les communes limitrophes sont Saint-Romain, Bonnes et Laprade en Charente et Saint-Antoine-Cumond en Dordogne.

Le territoire communal est petit, avec 240 hectares. La petite superficie du territoire entraîne un nombre réduit d'entreprises et de terres agricoles.

La commune compte 419 habitants (source INSEE 2011).

Répartition par catégorie de logement (selon données INSEE 2011) pour la commune

Résidences principales	160	62%
Logements vacants	39	15%
Résidences secondaires	59	23%
Ensemble	258	100%

Avec 15 % de logements vacants, la question de l'habitat reste un sujet important, surtout en dehors de la saison touristique.

L'environnement paysager de qualité est propice au développement d'activités de loisirs, et la commune est dotée de différents labels qui soutiennent son essor touristique:

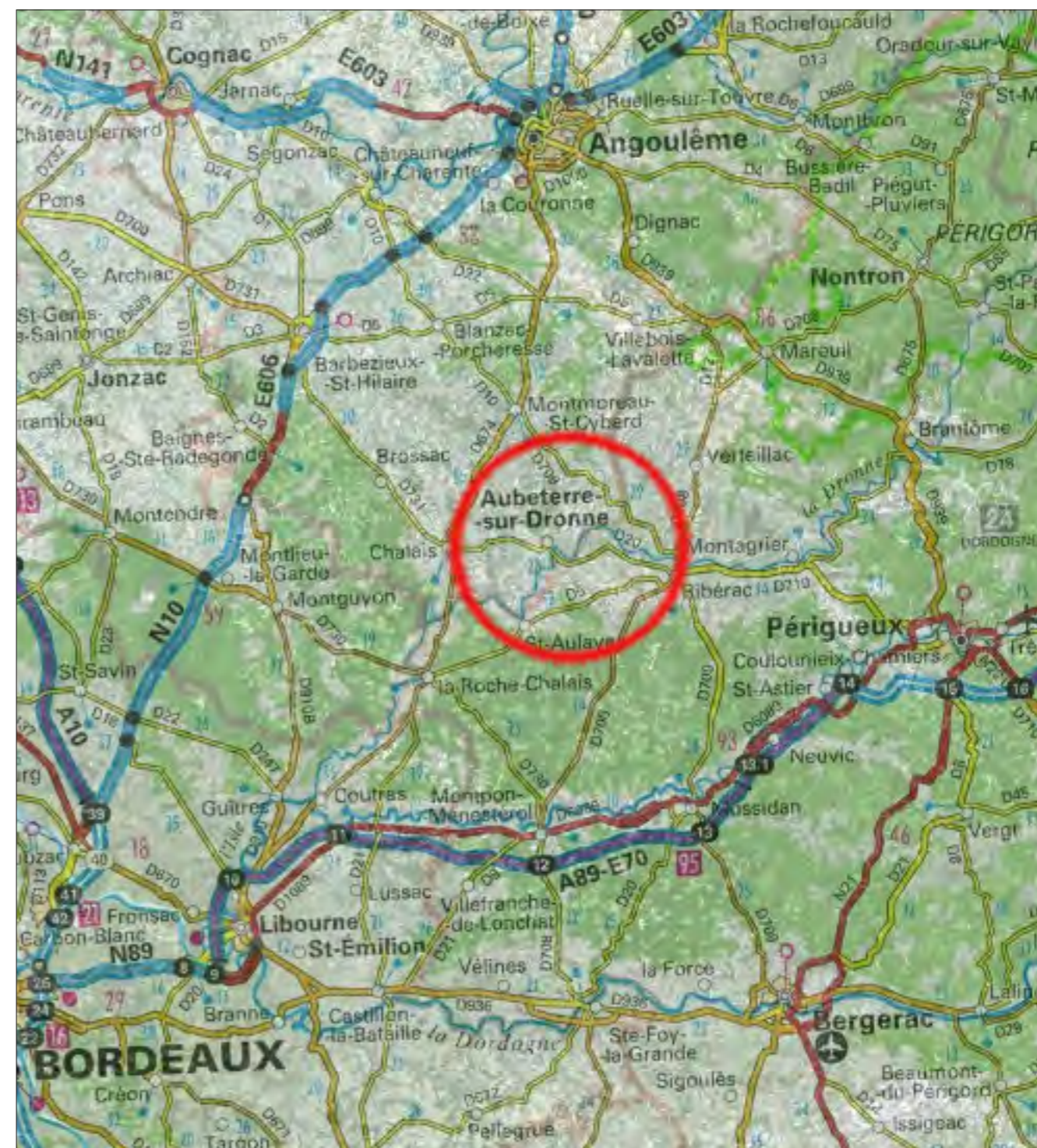
- Station Verte de Vacances en 1969,
- Plus Beaux Villages de France en 1993,
- Petite cité de Caractère en 2012.

L'offre touristique est importante et attractive :

- pour la randonnée pédestre, cyclo, équestre ..., avec les paysages de colline et de forêt, et la proximité de la Forêt de la Double,
- pour la baignade, la pêche, le canoë ou le kayak..., dans la vallée de la Dronne et ses petits barrages
- pour un tourisme varié en terme de restauration, d'animation ou de visites :
 - artisanat d'art temporaire, estival et permanent autour du cuir, du bois, de la peinture, de la poterie ;
 - animations variées, concerts, visites guidées, concours de peinture, marchés artisanaux ...
 - halte jacquaire ;
 - visites organisées pour l'église souterraine Saint-Jean dite église monolithe (environ 60 000 visiteurs par an) ;
 - nombreux hébergements et possibilités de restauration.

Document d'urbanisme

La commune n'a pas de document d'urbanisme et le droit du sol relève du RNU (règlement national de l'urbanisme), pour lequel La ZPPAUP, puis l'AVAP sont des servitudes. Une zone inondable est identifiée par les services de l'Etat.



2- LES PROTECTIONS DES PATRIMOINES

Une ZPPAUP, depuis le 21 mai 2008

L'ensemble du territoire communal est protégé par l'aire de la ZPPAUP, depuis le 21 mai 2008, faisant suite à des protections plus anciennes, au titre des monuments historiques et des sites. La commune d'Aubeterre-sur-Dronne a décidé de transformer la ZPPAUP en AVAP par délibération du conseil municipal en juin 2015.

Protections et patrimoines

Inscrite à l'inventaire des Sites par arrêté ministériel depuis le 23 septembre 1983, la commune possède plusieurs bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques et des Sites, classés ou inscrits à l'inventaire. Ce sont:

Les édifices protégés au titre de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques

- **édifices classés au titre des monuments historiques :**

l'église Saint-Jacques (portail classé par liste de 1862),
l'église souterraine monolithe Saint-Jean (classée par arrêté du 3 septembre 1912)

- **édifices inscrits** sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH) :

le château (les façades et toitures de la poterne et du logis attenant, la chapelle Renaissance, les vestiges de l'enceinte Est et de la tour Saint-Jean inscrits par arrêté du 1er mars 1973),
le couvent des Minimes (inscrit par arrêté du 29 août 1991).

Les sites (sites protégés au titre des articles L. 341-1 et suivants du code de l'environnement)

- **sites classés :**

terrasse et jardin des Clarisses (classé par arrêté du 8 décembre 1942),
le château et ses abords (classé par arrêté du 8 décembre 1942),
la place Barbecane ou place du lavoir (classé par arrêté du 16 mars 1943)
nouvellement nommée place Marcel Merkès-Paulette Merval (anciennement place Barbecane ou place du Lavoir).

- **sites inscrits :**

les écluses de la Dronne (inscrit le 3 mars 1943),
le site du bourg (inscrit le 23 septembre 1983)

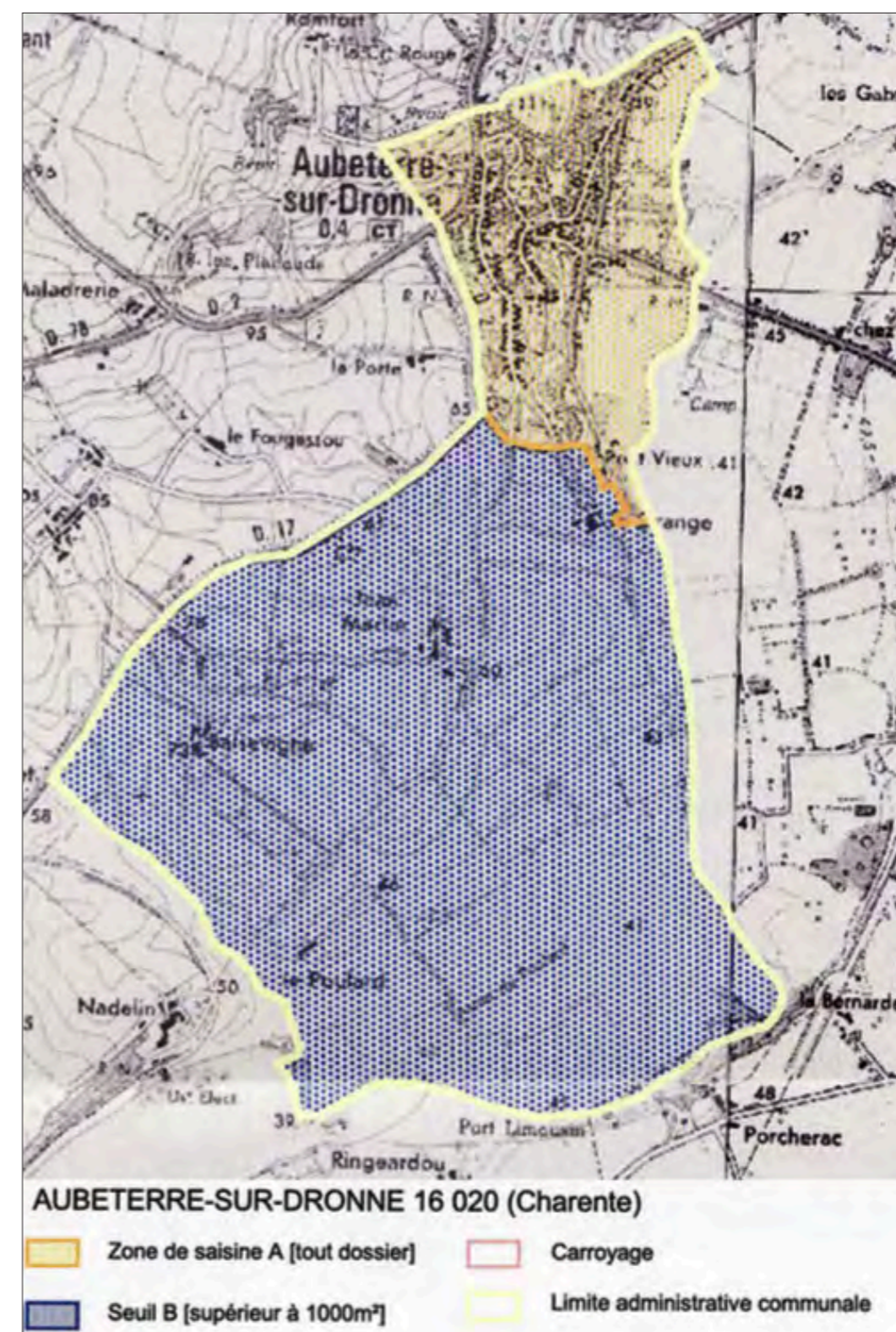
- **réseau Natura 2000**

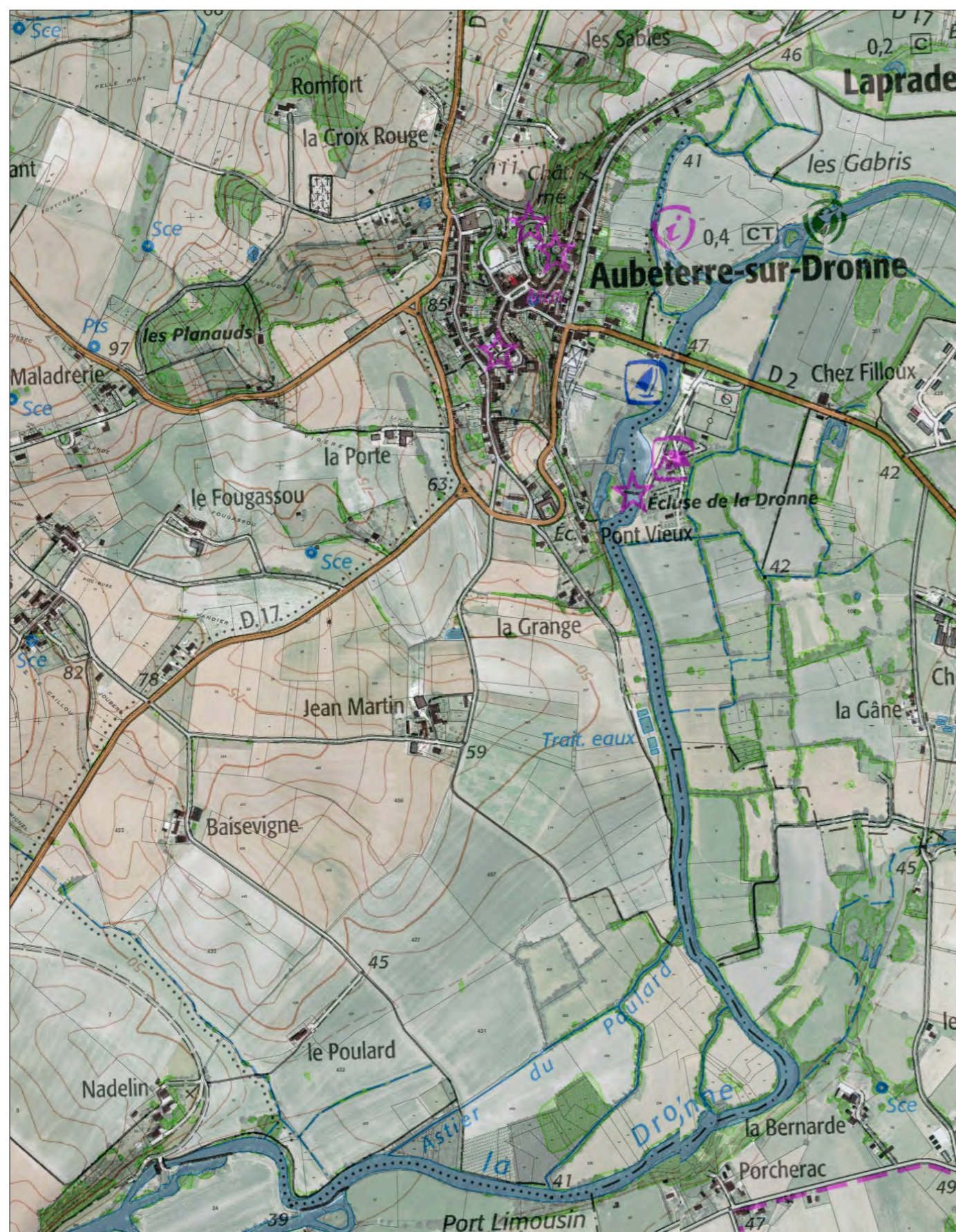
La VALLEE DE LA DRONNE fait partie du réseau Natura 2000 (site d'intérêt communautaire). La Dronne qui coule au pied de l'éperon où se sont construits château, églises et couvents, constitue un biotope relevant des dispositions de la directive habitat et du code de l'environnement.

- **Une ZNIEFF**, zone naturelle d'intérêt écologique et floristique, ainsi qu'une carte des zones inondables concernent le site de la vallée de la Dronne.

- **Pour le patrimoine archéologique :**

Une carte établie par le Service Régional de l'Archéologie mentionne les zones archéologiques sensibles (arrêté préfectoral du 18/10/2004 n°04,16,159/425).





3 – AUBETERRE-SUR-DRONNE, UN LIEU PATRIMONIAL IMPORTANT

Lieu stratégique

La commune d'Aubeterre sur Dronne se trouve à la frontière de la langue d'Oc et de la langue d'Oïl, elle annonce le Périgord. Situé à l'extrême Sud du département de la Charente et en limite du département de la Dordogne, le village d'Aubeterre-sur-Dronne a été un lieu d'échange et un point stratégique au fil des siècles.

Implanté sur une hauteur, le bourg domine le paysage de la vallée de la Dronne. Le village a utilisé la rivière avec passage à gué, pont et moulins à eau. Partiellement creusé dans la roche calcaire, le village s'échelonne du nord au sud sur une colline haute de plus de cent mètres.

Richesse des patrimoines

Avec le site remarquable de la vallée de la Dronne, l'histoire a laissé un patrimoine architectural et urbain de grande qualité. L'ensemble est organisé en deux bourgs se faisant face, au nord le château, au sud l'église Saint Jacques.

La position dominante du village d'Aubeterre-sur-Dronne et de son château en surplomb sur la vallée de la Dronne, offre un paysage urbain remarquable. Le relief marqué favorise de nombreux panoramas sur la vallée et sur le village. La richesse architecturale de la commune réside dans ses édifices religieux autant que ses édifices civils avec la présence notable d'une architecture mineure qui s'est développée tout au long de l'histoire du village. La variété des typologies architecturales en atteste avec l'originalité de façades doublées de galeries en bois ou l'architecture troglodyte ou encore les devantures anciennes des commerces dont beaucoup ont été restaurées. Cette originalité locale intéressante est aujourd'hui préservée par la ZPPAUP.

Les espaces urbains sont aussi de qualité : places plantées, présence d'un petit patrimoine rural composé de lavoir, puits, murets et portails, emmarchements et chemins empierrés qui parsèment la ville.

Les paysages naturels et agricoles sont liés à la rivière de la Dronne et offrent un écrin à ce beau village. La partie sud du territoire, est surtout agricole et comporte des hameaux circonscrits. "Pont-Vieux" et "La Grange" sont proches du village et de la Dronne, "Jean-Martin", "Baisevigne" et "Le Poulard" sont des hameaux plus lointains.

4 - BILAN : LA COMMUNE AUJOURD'HUI, UN BILAN TRÈS POSITIF

Avec la ZPPAUP, la commune a pu continuer une politique de protection et de mise en valeur de son patrimoine local.

Depuis la ZPPAUP, le village d'Aubeterre-sur-Dronne peut s'enorgueillir d'un bilan très positif : Un intérêt patrimonial qui ne se dément pas, soutenu par une activité touristique en plein essor. Les lieux d'accueil et d'hébergement se multiplient dans le village lui-même. L'église souterraine voit une affluence de visiteurs.

La vocation touristique se renforce pour l'attrait du site naturel de la rivière mais aussi pour l'attention des patrimoines architecturaux et paysagers.

La commune a su tirer parti des qualités patrimoniales des lieux en apportant un dynamisme dans ses actions, avec:

- Des améliorations notables dans les aménagements extérieurs
- Une bonne gestion de la circulation automobile
- Le soutien au développement touristique en lien avec le patrimoine d'Aubeterre-sur-Dronne

Un commerce local qui reste ancré autour des habitants du village

Un sujet reste à améliorer: la situation de l'habitat vacant qui n'est pas résolu; mais cela est fréquent dans les villages et les centres anciens. La commune peut donc envisager la mise en place d'un partenariat avec l'ANAH pour faire évoluer l'habitat ancien, conjointement avec l'ADEME pour l'amélioration de l'habitat conformément au Grenelle de l'environnement. Un des objectifs de la transformation de la ZPPAUP en AVAP.

D I A G N O S T I C

ARCHITECTURAL, PATRIMONIAL
& ENVIRONMENTAL

A P P R O C H E
H I S T O R I Q U E
&
F O R M A T I O N U R B A I N E

APPROCHE HISTORIQUE et FORMATION URBAINE

A/ Présentation historique d'Aubeterre-sur-Dronne

B / Grandes étapes de la formation urbaine

0- Introduction

I - Les grandes étapes de l'histoire médiévale

I-1. La formation du bourg au Moyen-âge

I-2. L'enceinte : témoin d'une structure bipolaire

- La ville basse
- La ville haute
- Le château

I-3. L'implantation des ordres mendiants

I-4. Les signes d'une reconstruction : la fin du Moyen-âge

II - Les temps modernes (Ancien Régime)

II-1. L'architecture religieuse et son empreinte dans le paysage urbain

II-2. Le château et les remparts du village

II-3. Hameaux, ponts et moulins sur les rives de la Dronne

III - De la Révolution aux grands aménagements du XIX^e siècle

III-1. Les premières réformes de voirie

- Accès et communications du village depuis ses origines
- Les ambitions révolutionnaires
- La première route de Montmoreau à St-Aulaye (1832-1846)
- La rue du Minage (1848-1852)

III-2. Les chemins de " grande communication " n°17 et n°18

III-3. Le grand pont sur la Dronne

III-4. Les cimetières

III-5. La place Trarieux, le Champ de Foire et la place Barbecane

III-6 . La démolition du château

III-7 . Les bâtiments publics

PRÉSENTATION HISTORIQUE D'AUBETERRE-SUR-DRONNE

Outre la notice historique effectuée pour la ZPPAUP, la présente notice historique s'appuie sur les recherches menées sous la direction de J-L.Piat pour l'église souterraine, et de son livret paru en 2014 sous l'intitulé: "Aubeterre-sur-Dronne, l'église souterraine".

L'église souterraine d'Aubeterre, un monument exceptionnel revisité

Les résultats de la recherche changent les dates et la vocation de cette église. Creusée dans la première décennie du XIIe siècle semble-t-il, par le même commanditaire que celle de Saint-Emilion en Gironde, elle devait abriter les reliques rapportées des croisades par le seigneur Pierre 1er de Castillon. Appelée Saint-Sauveur et non Saint-Jean (nom qui apparaîtra vers les XVIIIe ou XIXe siècles), c'était aussi une collégiale importante.

Citons J-L.Piat (*opus cité p.43*) : "Un monument exceptionnel et original"

"L'église d'Aubeterre n'a pas d'équivalent en dimensions tant en France qu'en Europe occidentale, et même les plus grandes églises rupestres de Cappadoce en Turquie, de Matera en Italie ou d'Ivanovo en Bulgarie n'atteignent ce développement. Exceptionnel par les volumes excavés, l'édifice est original par son caractère souterrain et la mise en place d'un chemin de croix autour de reliquaires commémorant la Passion du Christ.

Il présente cependant de nombreuses analogies avec deux édifices régionaux creusés à la même période. L'édifice le plus abouti et le plus ressemblant est **l'église souterraine de Saint Emilion à 60 km de distance**, qui est venue s'implanter dans un lieu déjà occupé par un premier sanctuaire rupestre établi à proximité du tombeau de saint Emilion. A Aubeterre, cette antériorité n'est pas confirmée, bien qu'un escalier en galerie recoupé par la voûte du collatéral nord de l'église signale que des espaces souterrains existaient préalablement avant le creusement de l'église. Une autre **église souterraine, à Gurat (Charente), à 22 km d'Aubeterre**, présente des dimensions plus modestes. Son intérêt réside dans son caractère inachevé, certains creusements ayant été suspendus laissent voir comment les ouvriers carriers procédaient pour réaliser ce type d'édifice.

On ne saurait oublier d'évoquer la **grotte du Jugement Dernier de l'abbaye de Brantôme (Dordogne) à 54 km d'Aubeterre**, vaste espace souterrain orné de deux bas reliefs sculptés, tardif, mais dont l'aménagement en sanctuaire pourrait remonter à l'époque romane."

Alba terra, terres blanches

Le village d'Aubeterre est situé aux confins méridionaux des Charentes, en bordure de la rivière de la Dronne. Son histoire est marquée par sa situation limitrophe aux portes du Périgord et de la Guyenne.

Le nom d'Alba terra, les terres blanches fait référence au rocher calcaire dans lequel la cité rupestre d'Aubeterre s'implante. Elle s'établit en surplomb de la rivière de la Dronne, sur des terres protégées des eaux, à la croisée des routes et proche d'un passage à gué (pont en bois ultérieurement).

Le site présente des qualités stratégiques évidentes, pour autant, un oppidum s'est-il créé après la conquête romaine, laissant son nom à Aubeterre, Alba Terra...

Les seigneurs d'Aubeterre XIe, XVe siècles

La présence d'une châtelainie est attestée en 1004 avec Géraud, seigneur du château d'Aubeterre. "Au cours de l'automne 1004, l'abbé Abbon, se rend au monastère de La Réole, sur la Garonne. Sur la route il est accueilli par Géraud, le seigneur du château d'Aubeterre. Au début de l'an Mil, Aubeterre ne semble pas disposer encore d'une communauté religieuse suffisamment structurée pour recevoir dignement cet abbé. Le gîte et le couvert lui sont offerts par un laïc alors que pour ses haltes précédentes, il s'était reposé dans les abbayes bénédictines de Poitiers, Charroux, Nanteuil-en Vallée et Angoulême." (*J-L.Piat, opus cité p.5*).

Période florissante des croisades et des reliques

"C'est donc entre ces deux dates- 1004 et 1155- qu'il faut probablement rechercher les origines de l'église collégiale d'Aubeterre établie dans le diocèse de Périgueux. Au cours de cette période, les seigneurs d'Aubeterre, assurément les fondateurs du sanctuaire situé sous leur résidence, sont mentionnés à plusieurs reprises. Hélie et son frère Audebert, vassaux et parents des comtes de Périgord, en viennent à porter les mêmes prénoms que leurs suzerains. Ils sont proches aussi de certaines familles du bordelais, en particulier des vicomtes de Castillon-sur-Dordogne, dont Pierre 1er de Castillon. Les descendants de ce dernier prennent le contrôle complet du château d'Aubeterre un siècle plus tard." (*J-L.Piat, opus cité p.6*).

"Pierre 1er vicomte de Castillon, qui intervient aux abords de la seigneurie d'Aubeterre dans les années 1090, prend part à la première croisade en 1096 suite à l'appel du pape Urbain II." *J-L.Piat, opus cité p.7*).

La guerre de cent ans met les châtelains d'Aubeterre en position difficile

La situation géographique et limitrophe d'Aubeterre soumet ses châtelains à des choix politiques difficiles. Au carrefour du domaine français et de la Guyenne anglaise, Aubeterre reste une position stratégique très exposée pendant la guerre entre la France et l'Angleterre (1337-1453).

Après une première famille illustrée par Géraud, premier vicomte connu des débuts du XIe siècle, la maison des Castillon obtient donc la vicomté.

Celle-ci prend part aux révoltes qui secouent le duché anglais étendu à la moitié ouest de la France. Dans la seconde moitié du XIIe siècle, Pierre III de Castillon se ligue aux seigneurs contestant l'autorité anglaise. Au cours du XIIIe siècle sous le règne de Philippe Auguste, roi de France, la domination anglaise se limitera au duché de Guyenne, laissant la Normandie et l'Angoumois.

En 1278 Pierre V de Castillon reconnaît tenir son château et ses terres du comte d'Angoulême soumis au roi de France. Au-delà du XIIIe siècle, la vicomté d'Aubeterre est donc contrainte à l'autorité comtale dont Pierre Raymond inaugurerait la nouvelle dynastie.

Le traité de Brétigny en 1360, (également connu sous le nom de traité de Calais) fait du comté d'Angoulême une sénéchaussée divisée en châtelainies au nombre desquelles figure toujours celle d'**Aubeterre. Elle souffrira de changer sept fois de mains entre 1356 et 1412.**

Guy Bouchard épousera Marie, l'unique héritière de Jean Raymond, vicomte d'Aubeterre.

A compter du XV^e siècle la famille Bouchard conserve la vicomté pendant deux siècles. François Bouchard s'illustre contre les Anglais dans les derniers actes du conflit sous les règnes de Charles VII et de Louis XI.

Les guerres de religion: Aubeterre, enjeu entre catholiques et protestants

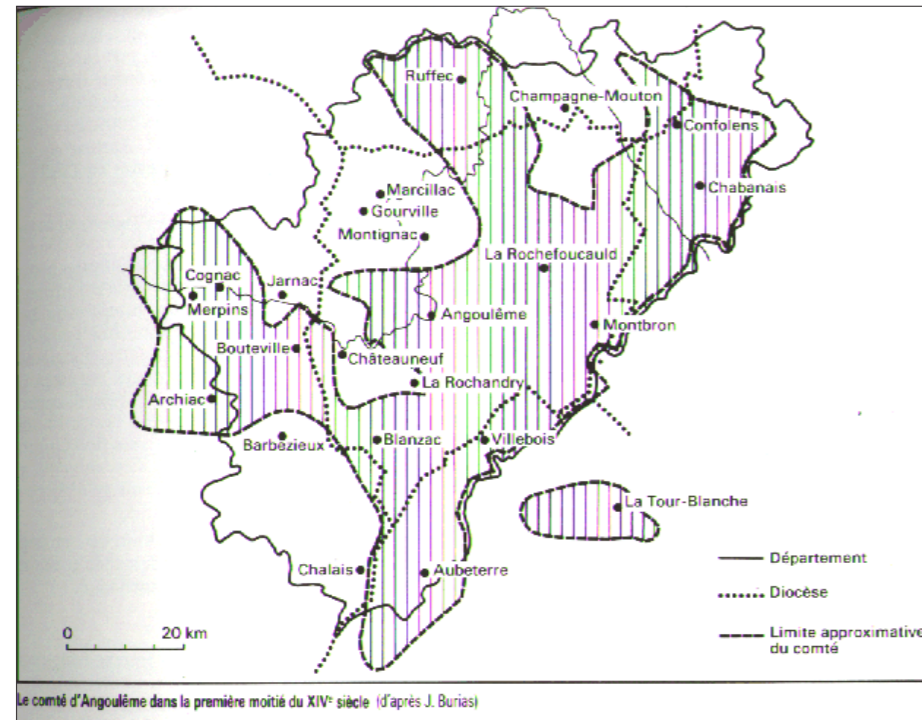
Les querelles religieuses de la seconde moitié du XVIe siècle affectent fortement la région alors que Calvin séjourne à Angoulême (1533-34) et trouve momentanément refuge à Aubeterre devenu un enjeu entre catholiques et protestants.

La diffusion du calvinisme est ainsi rapide en Angoumois. François Bouchard, **arrière petit fils du précédent François Bouchard, embrasse la cause protestante** ; accusé d'avoir soutenu l'assassinat du Duc de Guise, il est contraint à l'exil tandis que le Duc d'Anjou s'empare du château d'Aubeterre.

La femme de François Bouchard ayant obtenu la protection du Vicomte de Bourdeilles, sénéchal du Périgord, son fils **David Bouchard** recouvre ses biens en se ralliant à la cause royale.

Marié ensuite à Renée de Bourdeilles, ce **vicomte d'Aubeterre**, devient **Sénéchal, gouverneur du Périgord 1554-1593, puis chevalier des ordres du roi.**

L'édit de Nantes, édit de pacification est signé par Henri IV en 1598.



Le comté d'Angoulême dans la 1ère moitié du XIVe siècle (d'après J. Burias)

XVIIe, XVIIIe siècles, période de prospérité pour Aubeterre jusqu'à la révolution de 1789.

Après la mort de David Bouchard survenue en 1593 au siège de l'Isle (en Périgord) contre les ligueurs, son héritière, Hippolyte, épouse en 1597 **François d'Esparbès de Lussan, baron de la Serre, en faveur duquel la vicomté est érigée en marquisat.**

François d'Esparbès de Lussan est un homme d'armes remarquable et devient gouverneur de Blaye jusqu'en 1620. Capitaine de cinquante hommes, conseiller d'état, il accède à la suite de son père en 1612 au titre de gouverneur et sénéchal de l'Agenais et du Condomois ; il meurt maréchal de France au mois de janvier 1628.



Statue funéraire de David Bouchard seigneur et vicomte d'Aubeterre au XVIe siècle



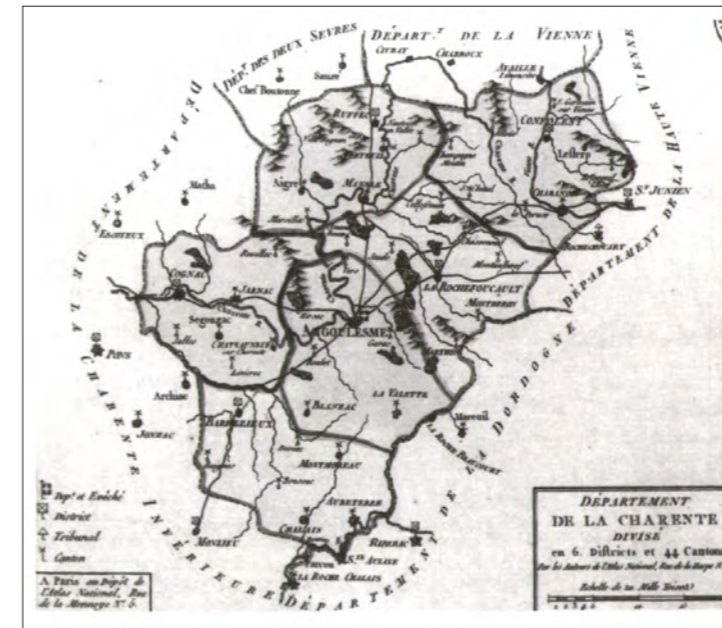
François d'Esparbès de Lussan vicomte d'Aubeterre maréchal de France en 1620

Après 1789, refonte des institutions et perte du pouvoir d'Aubeterre

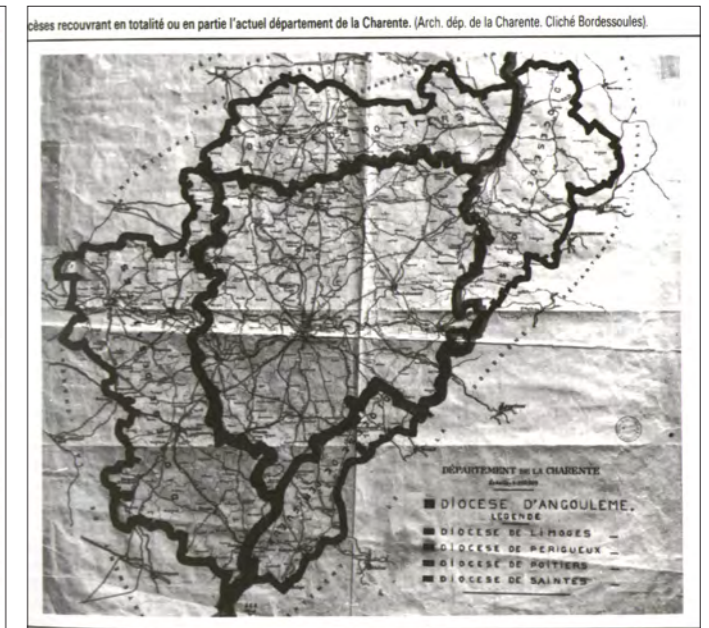
Sous la Convention menacée, levée d'hommes et besoin d'armement font de l'église Saint-Jean une usine à salpêtre tandis que **les couvents et leurs biens sont aliénés par l'Etat.**

En 1790, la création du département des Charentes et de ses six districts rattache le canton d'Aubeterre au district de Barbezieux et ce malgré les prétentions d'Aubeterre à un septième district, revendiqué en vain au titre d'ancien fief important de la région.

Son Eglise, restée depuis ses origines sous l'autorité du diocèse de Périgueux **rejoint à cette date le diocèse d'Angoulême, le découpage diocésain adoptant celui de l'administration.**



Carte du département de la Charente



Carte du diocèse d'Angoulême

Les honneurs et la gloire du marquisat d'Aubeterre sont soutenus par les descendants Bouchard d'Esparbès de Lussan jusqu'à la chute de l'Ancien Régime.

Le nom de Charles Louis Henri Bouchard d'Esparbès de Lussan reste attaché à la volonté d'instruire les habitants d'Aubeterre quand, vers 1710, il obtient de la communauté des Minimes l'affectation d'un religieux à l'instruction de la jeunesse.

Mort en 1788 sans postérité, son fils Joseph d'Esparbès de Lussan, ambassadeur à Vienne, à Madrid puis à Rome, et maréchal de France depuis 1783, laisse ses biens aux familles Bourdeilles-Matha et Baderon Sain Geniez.

Cartes extraites de "La Charente de la Préhistoire à nos jours"
Jean COMBES et Michel LUC, Editions Bordessoules, Saint Jean d'Angely, 1986.

GRANDES ÉTAPES DE LA FORMATION URBAINE

0- INTRODUCTION

Le site occupe des hauteurs familières au paysage du sud Charente, dessinant une forme en croissant tournée vers la rivière de la Dronne. Deux hauteurs en vis-à-vis marquent la morphologie du village : le "puy saint-jacques" et la butte du château

La ville haute s'est bâtie sur la colline alentour de l'église Saint-Jacques. La colline accuse de très fortes pentes sur les flancs est vers la rivière et ouest, vers la campagne. Aussi le bâti s'est fait le long de la Grand Rue (rue Véry et rue Moignard) qui descend doucement du couvent des Minimes au nord à l'église Saint-Jacques au sud. Egalement le bâti s'est créé sur la rue Saint-Jacques qui descend très en pente jusqu'à la place Trarieux. Cette place fait le lien entre les deux entités urbaines de la ville haute et de la ville basse.

La butte du château domine une ville basse étroite. Le chemin des Douves, prolongé par la rue Saint-Jean, encercle la butte castrale dans laquelle est creusée l'église souterraine. La ville basse limitée par la rue Barbichon, débouche sur la place du Lavoir, rue Barbicane et la place Trarieux.

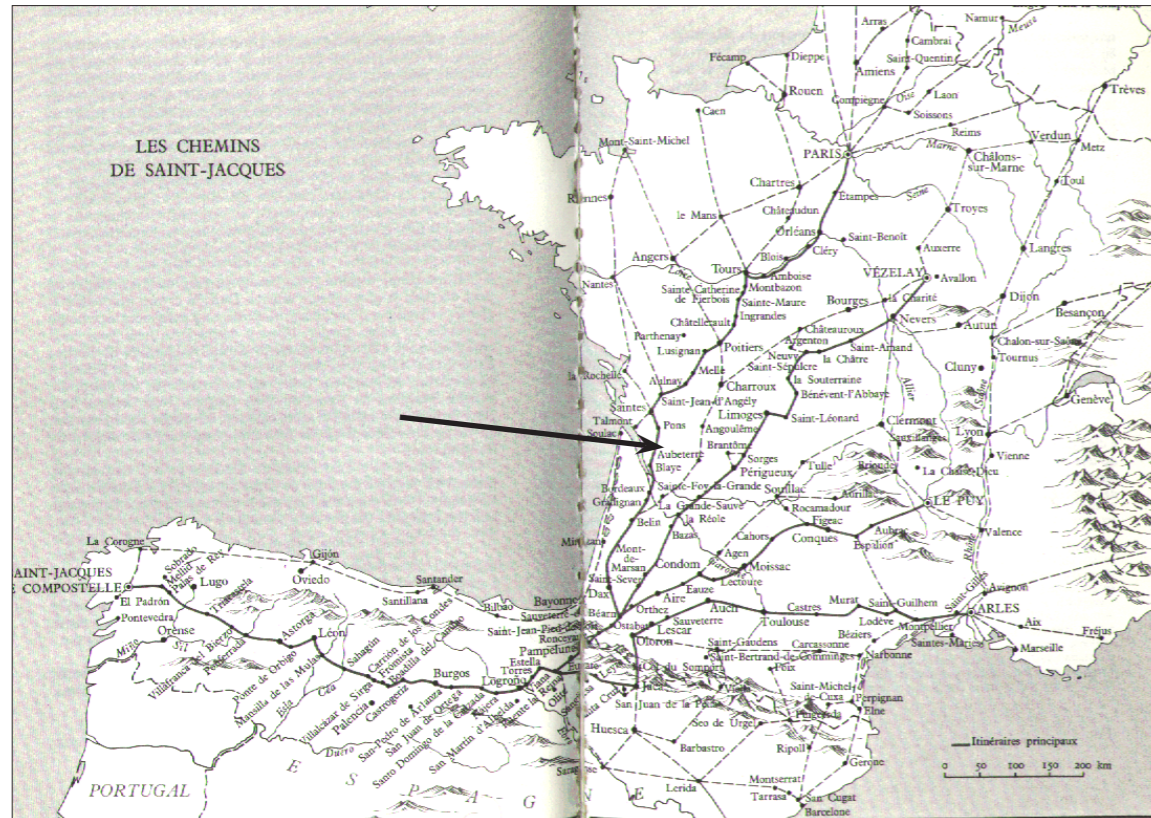


Pouvoir civil, pouvoir religieux: deux pôles identifiés inscrits dans le site

Les deux bourgs organisés autour de l'église Saint-Jacques et autour du Château d'Aubeterre sont inscrits dans le territoire, certainement au début du XIIIe siècle.

Le pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle qui voit son apogée au XIe siècle, comptait quatre routes majeures. Une voie secondaire très fréquentée se crée entre l'itinéraire de Tours et celui de Vézelay. Depuis Charroux et Angoulême, ce chemin rejoint **Saint-Foy-la-Grande et passe par Aubeterre. L'église haute élevée au "Puy St-Jacques"** porte le vocable de l'apôtre. Son architecture montre une belle façade du XIIe siècle.

D'autres pôles religieux viennent soutenir le développement urbain tout au long des siècles, ordres mendiants, hôpital.



Carte extraite de : "Les Chemins de Saint-Jacques"
Yves BOTTINEAU, Arthaud, Paris, 1983. Carte p.212-213.

Le château d'Aubeterre est attesté en 1004, par la venue de l'abbé Abbon qui est reçu par Géraud seigneur d'Aubeterre. En effet, "Au début de l'an Mil, Aubeterre ne semble pas disposer encore d'une communauté religieuse suffisamment structurée pour recevoir dignement cet abbé. Le gîte et le couvert lui sont offerts par un laïc" ... (J-L.Piat, opus cité p.5). "Ce n'est qu'en 1155 qu'il est fait mention d'une communauté de clercs à Aubeterre; il s'agit d'un acte du pape Adrien IV qui confirme les possessions de l'abbé Pierre et des chanoines de l'église Saint-Sauveur d'Aubeterre". (J-L.Piat, opus cité p.6). L'église en question est l'église souterraine creusée sous le château.

Les fortifications apparues à l'époque médiévale relèveront des pouvoirs civil et religieux.

"Saint-Sauveur ou Saint-Jean d'Aubeterre ?

"En 1155, l'église souterraine d'Aubeterre dispose du statut de collégiale séculière, c'est-à-dire qu'elle rassemble un collège de clercs non soumis à une règle- il s'agit de chanoines et non de moines - chargés d'accomplir la garde et le service liturgique du sanctuaire. Au milieu du XVIIIe siècle, le chapitre était composé d'une douzaine de chanoines, d'un chantre et d'un abbé, offices attestés dès le XIIIe siècle. Pour assurer l'entretien des chanoines, le fondateur de la collégiale leur a attribué des biens et des revenus qui constituent des prébendes. A ce titre, l'église qui est dédiée au Saint-Sauveur dès son origine, détient des droits sur dix-huit églises des environs.

L'église conserve ce statut et ce vocable jusqu'à la Révolution Française.

Cependant, dès les années 1550, sans doute à la faveur de désordres survenus lors des guerres de Religion, une confusion s'instaure sur la dédicace du sanctuaire qui devient Saint-Jean pour une raison encore ignorée. Ce titre est celui qui est porté aujourd'hui encore par l'église."

(J-L.Piat, opus cité p.9).

La communauté religieuse de la collégiale Saint-Sauveur dessert aussi l'église paroissiale Saint-Jacques et la chapelle du château.

"Liturgie et reliques

La communauté de chanoines est amenée à assurer les services religieux dans l'église paroissiale Saint-Jacques d'Aubeterre mais aussi dans la chapelle du château dédiée à Saint-Romain.

Dans l'église Saint-Sauveur, des règlements établis au XVe siècle livrent quelques informations sur les rituels lors des offices. La présence d'un chantre signale que les cérémonies étaient chantées à l'intérieur de l'église.

D'autres documents laissent supposer l'existence de reliques : ainsi vers 1188, l'abbé d'Aubeterre, Guillaume, fit confirmer une donation sur les Evangiles et sur un fragment de la croix du Christ ; au début du XIIIe siècle, le sceau de l'abbé d'Aubeterre portait le dessin d'une croix à deux branches, en référence peut-être à un reliquaire en forme de croix patriarcale, comme il était de mode alors pour abriter le fragment de la Vraie Croix.

Par contre, la mention au XVIe siècle des reliques de saint Maur déposées dans l'église souterraine ne repose sur aucune preuve ancienne." (J-L.Piat, opus cité p.10).

Des périodes florissantes marquent l'architecture, avec des reconstructions suite aux conflits historiques, guerres de cent ans et guerres de religion ; puis la période de la Révolution. Couvents, hospices, maisons médiévales et période renaissance ; embellissement du château ; développement du bourg, du commerce et des foires, avec de beaux édifices civils urbains aux XVIIe et XVIIIe siècles, pour la période classique. Le XIXe siècle modifie l'architecture avec l'élargissement ou la création de voies nouvelles et une architecture urbaine de type néo-classique. Les fortifications les plus visibles et une grande partie du château seront détruits au début du XIXe siècle.

Au cours du XIXe siècle les chemins importants nord-sud/est-ouest seront remplacés ou modifiés par le contournement des routes départementales et l'agrandissement des voies, ainsi que la suppression de la halle. Le passage de la rivière de la Dronne est facilité avec la création d'un grand pont en pierre.

I - LES GRANDES ÉTAPES DE L'HISTOIRE MÉDIÉVALE

I-1. La formation du bourg au Moyen-Age

Aubeterre se définit comme le fief d'une seigneurie attestée dès le XI^e siècle. Le castrum s'impose alors comme la clef de la nouvelle société de l'an 1000, un nouveau pouvoir qui se substitue au pouvoir central et s'impose à l'Eglise ; elle y participe elle-même en revendiquant le même droit, celui de fortification. Partout, l'Eglise s'efforce de constituer des entités politiques autonomes appuyées sur les châteaux ; les fondations religieuses sont nombreuses, prieurés et collégiales, qui sont liées à l'essor des bourgs castraux et à l'emprise châtelaine; Aubeterre ne déroge pas à la règle.

(cf. Cahiers de Commarque, 1988, « L'Eglise et le château ; X^e-XVIII^es » sous la direction d'André Chastel : article « L'Eglise, le château et l'organisation de l'espace dans l'ouest de la France, X^e-XIV^es » - A. DEBORD « La société laïque dans le pays de la Charente X^e-XII^es », Ed. Picard, Condé-sur-Noireau, 1984.)

Des murailles protégeaient les villes haute et basse, probablement dès la seconde moitié du XII^e siècle en relation avec les troubles du duché d'Aquitaine ; elles scellaient l'entente " châtelain-collégiale " et dont donné naissance au bourg d'Aubeterre.

I- 2. L'enceinte : témoin d'une structure bipolaire

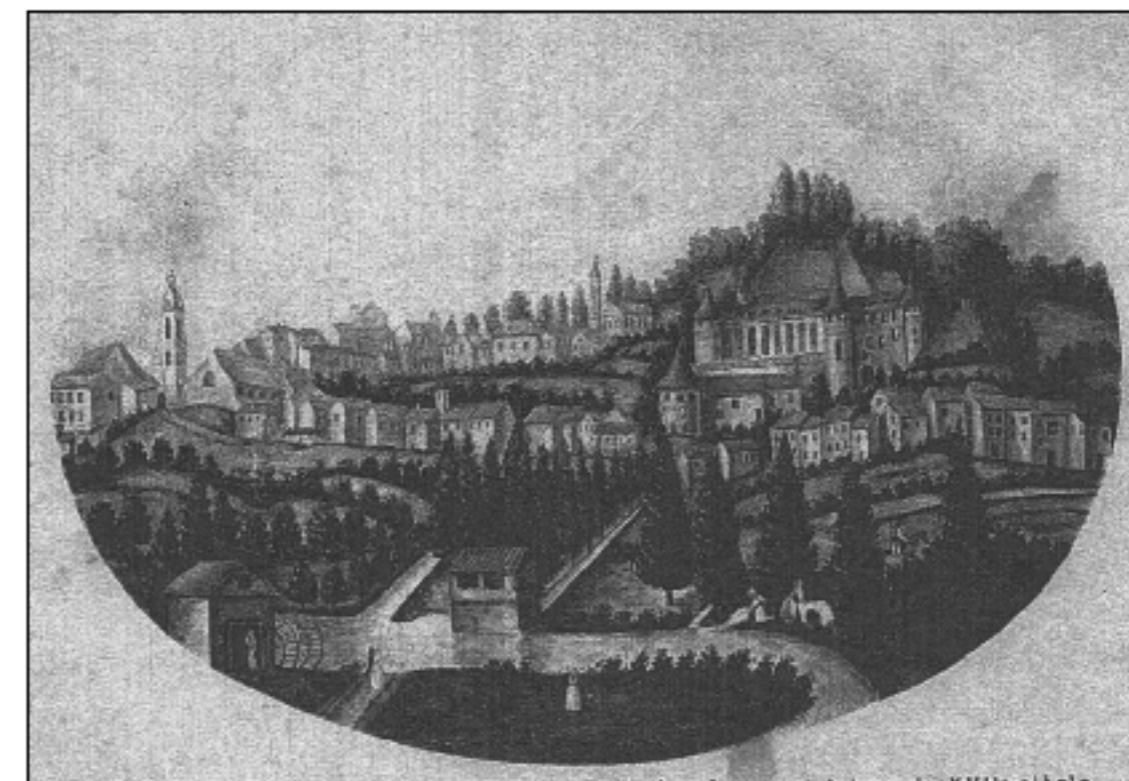
Hormis le château qui conserve des témoignages évidents de son système défensif, en particulier la tour Saint-Jean, la poterne et les bases des tours qui accompagnent le chemin des Doves, le village n'arbore aucune trace immédiatement apparente de fortification.

Les cartes de Cassini et de Belleyne levées respectivement au milieu et à la fin du XVIII^e siècle dessinent pourtant un village fortifié, et des vestiges confirment la présence de remparts et de tours. A l'appui, la topographie et le parcellaire soutiennent le tracé d'une enceinte.

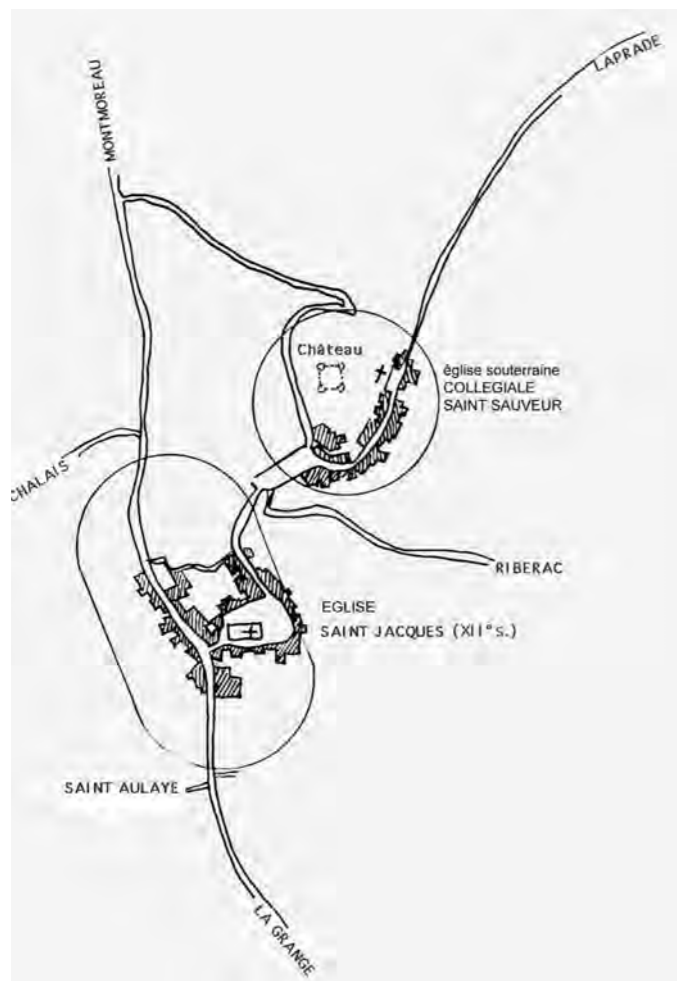


Carte de Cassini fin 17^eème siècle. Archives Départementales d'Aquitaine.

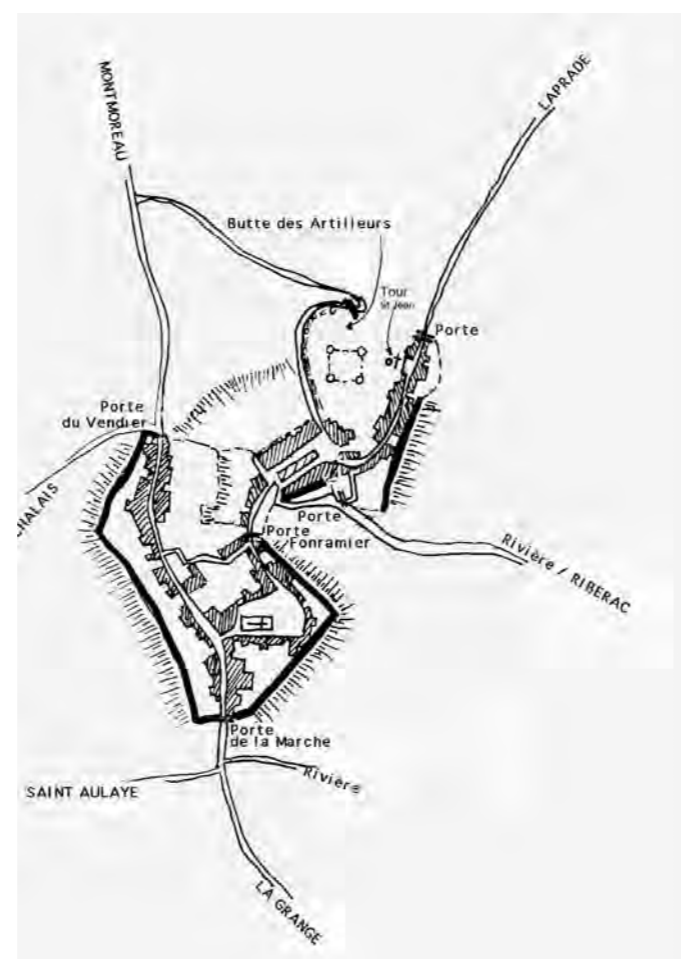
Un précieux document daté de 1764 qui statue sur les limites des censives respectives du marquis et de la collégiale Saint-Jacques dans le village. (propose un état des zones urbaines sous l'autorité du marquis et des parties relevant de l'autorité ecclésiastique. Cercle de Réflexion historique d'Aubeterre (doc. des AD)



L'acte précise reprendre un accord plus ancien daté du 08 mai 1473, devenu obsolète compte tenu des transformations survenues depuis dans le village. Si aucune muraille n'est mentionnée, le document nomme et situe les portes de la ville haute. Enfin, une peinture du XVII^e siècle offrant une vue du village depuis le sud montre une extraordinaire continuité du bâti selon un tracé repérable sur le cadastre actuel. La confrontation de ces sources autorise de sérieuses hypothèses quant au tracé de l'enceinte et nous éclaire sur les différents espaces du bourg. (Tableau XVII^e siècle, représentation de la ville d'Aubeterre.- conservé chez un particulier.)



Epoque romaine: formation de la châtelainie. Le village s'organise en deux pôles urbains, autour du Château et de la paroisse Saint Jacques.



Naissance du bourg d'Aubeterre: fortifications - XII^e siècle

- La ville basse

Formée du faubourg Saint-Jean, de son prolongement jusqu'à la rue Barbecane, et de l'actuelle place Trarieux, la ville basse épouse les contours de la butte castrale. La rue Barbecane ouvrait sur la rivière à l'est en direction du pont et des moulins ; elle constituait un accès stratégique très certainement défendu comme l'indique son nom évoquant une puissante porte défensive (barbacane).

Parallèle à la rue Saint-Jean, la rue Bardichon marque une autre limite intéressante avec cette forte déclivité des jardins qu'elle domine à l'est, tandis que les hautes bâtisses ouvertes sur la rue Saint-Jean la surplombent. Profitant de solides fondations, les maisons de la rue Bardichon se sont vraisemblablement substituées aux murailles.

L'ensemble des maisons élevées entre la place Trarieux et la rue Barbecane dessine un parcellaire très

profond. A l'arrière, sur la place Barbecane, un fort dénivelé préfigure les limites fortifiées; cette hypothèse est appuyée par la présence d'un fragment de mur épais présentant des arrachements et qui reçoit les murs des maisons.

Au nord-ouest de la place Trarieux en direction du Champ de Foire, le terrain escarpé rejoint les hauteurs de la colline, protégée par les abords du château.



Rue Bardichon



Passage Trarieux

- La ville haute

La ville haute, appelée anciennement " le Puy Saint James " 8, s'ouvrait sur la ville basse par la **porte Fonramier** (ou Fonromier) " faisant parti de l'hôpital du présent lieu "9 , ou de l'hôpital Saint-François, qui relevait selon le document de 1764 de l'autorité laïque. (L'hôpital Saint-François était confié au XIV^e siècle aux Cordeliers).

La rue Saint-Jacques, pentue, marque ici un " angle " accusé, le dessin parcellaire soutenant face à l'hôpital le tracé d'une limite.

Selon la même source, l'actuelle rue Saint-François formait une séparation entre l'hôpital sur main droite sous juridiction du seigneur et son cimetière sur main gauche sous juridiction du chapitre ; elle conduisait à une borne située au milieu de la Grand Rue fermée par la porte de la Marche et la porte du Vendier.

Toute la partie de la ville haute entre la borne signalée au milieu de la Grand Rue et la porte de la Marche au sud appartenait au chapitre, toute l'autre partie vers le nord relevait du seigneur.

Ainsi, la **porte de la Marche** ferme au sud la Grand Rue. Elle doit être localisée au niveau d'une maison qui conserve, engagés dans ses murs, les vestiges d'une tour (parcelle 270) ; le texte parle d'ailleurs de " la porte de la marche et mur extérieur d'une ancienne tour " (sic) ; sa position la situe dans la continuité de la forte déclivité des jardins des Clarisses, le parcellaire et des vestiges de murs fermant les jardins, soutiennent cette limite de la ville.

Vestige d'une tour probablement de la Porte de la Marche , située dans la Grand rue, parcelle 270



8- AD, G 712, doc. du 08 mai 1476 selon «l'Inventaire Sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790», Série G tome II : sous l'autorité du chapitre, elle était fermée des portes «de la Marche», «du Vendier» et «Fonromier».

9- Doc. 1764 «Censives respectives du marquis et de la collégiale», AD, Cercle de Réflexion historique d'Aubeterre.

mur de fortification visible depuis le jardin des Clarisses.



Vestige du mur de fortification dans une construction annexe de la parcelle 221, rue Véry (mur de plus de 3 mètre d'épaisseur)

Du côté de la **Porte du Vendier** qui commandait l'accès nord de la Grand Rue, les bâtisses ne livrent pas de vestiges significatifs sinon un mur en retrait de la rue d'une épaisseur importante (plus de 3 mètres ; parcelle 221) ; il s'agit très probablement d'un reste de l'enceinte. Encore une fois, le parcellaire des terrains attenant aux maisons de la rue Véry à l'ouest, conforte le tracé d'une muraille qui suit la forte déclivité du sol et rejoint le mur précité. La présence d'un pont dit " pont des Cordeliers " est attestée dès le XVII^e s.¹⁰; ce pont franchissait le large fossé qui protégeait la porte et permettait la communication avec le faubourg des Minimes, propriété de la commune de Saint-Romain¹¹ .



10- AD, série H, XXXIX / 1, acte de 1688 : au sujet de démolition de masures appartenant aux Clarisses et situées sur la rue «allant de la porte de la Marche au pont du Vandier sur main gauche».

11- AD, série O, dossier 1800-1860, liasse Bâtiments divers : en l'année 1816, des courriers entre le Préfet et le conseil municipal font état des travaux nécessaires au «Pont des Cordeliers» ; il fit déjà l'objet de réparations en 1807.

- Le château

Du château subsistent une poterne de la fin du XV^e siècle, un corps de logis attenant, une chapelle du XVI^e siècle, des fragments de murs défensifs dont la tour Saint-Jean, et les maigres vestiges d'un donjon.

Sur un promontoire offrant plusieurs niveaux ou "terrasses", le château est dominé au nord par la **butte dite des Artilleurs** contre laquelle est appuyée la chapelle ; celle-ci, du XVI^e siècle, succède peut-être à une chapelle médiévale qui aurait protégé l'accès nord au château (dispositif de protection symbolique fréquent en Charente). Cet accès nord était défendu par un **pont-levis** attesté en 1817¹² avant la démolition du château tandis qu'un second pont-levis protégeait, au sud, l'accès à la poterne depuis la plate-forme qui la précédait¹³.

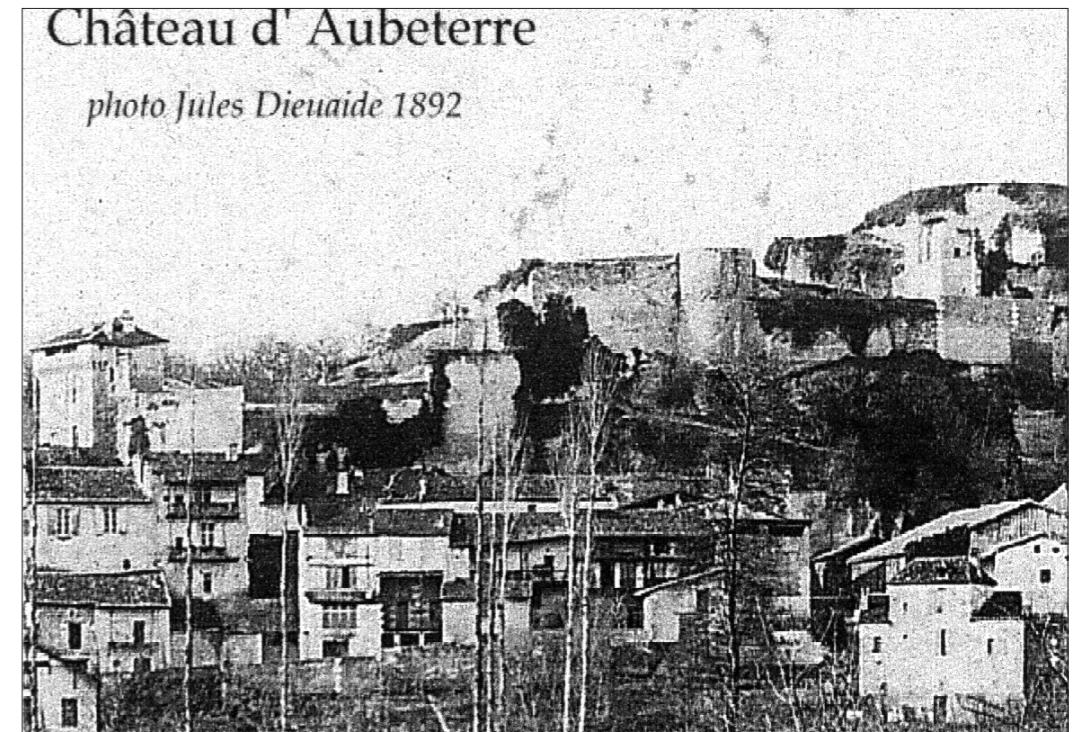
Entre la motte de la **Fontaine de la Muscadière**, (source d'Aubeterre dont les eaux descendent vers le village et l'église Saint-Jean à travers la butte du château), et la motte des Artilleurs, une faille naturelle ouvre la voie vers la ville basse, l'actuel **chemin des douves**. Plusieurs bases de tours circulaires subsistent sur le pourtour de la motte des Artilleurs qui protégeaient le château et cette douve sèche.



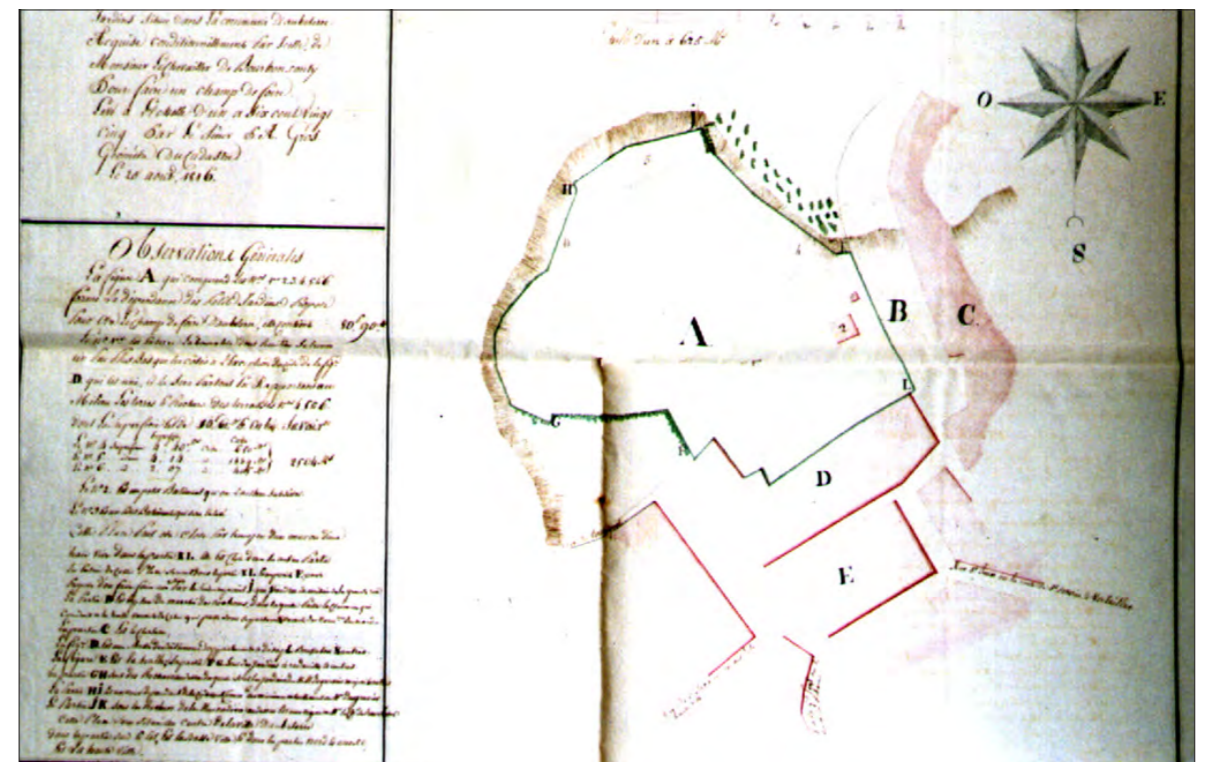
Les vestiges d'une tour, chemin des Douves, .

La **basse cour** du château au sud du promontoire est fermée par une porte défensive, l'actuelle **poterne**, qui assurait la communication avec la ville basse et regardait vers la rue Barbécane et son ouverture sur la rivière.

Entre ville haute et château, l'actuel Champ de Foire présentait une étendue escarpée désignée, lors de l'acquisition des terrains par la commune au XIX^e siècle, comme les "**Petits Jardins**" du château¹⁴.



Plan des Petits Jardins du Château à l'occasion de leurs ventes (Archives départementales de la Charente)



12- A M, au sujet d'une parcelle plantée (vigne) à la Muscadière.

13- Archives privées, copie de l'acte de vente du château en 1817, cf. note 23 (ou 24 ou 25)

14- Cf paragraphe sur le Champ de Foire et la place Trarieux II-C.5.

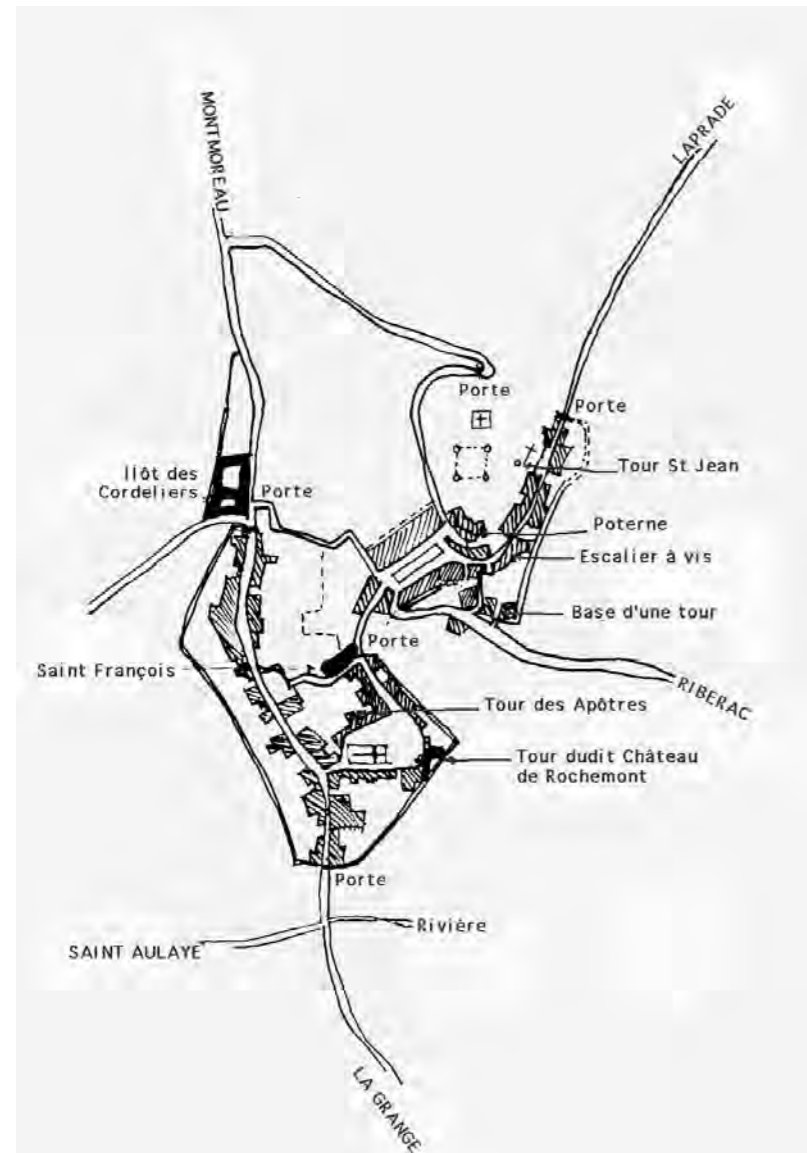
I-3. L'implantation des ordres mendiants

(Voir croquis évolutif «les grandes étapes de la formation urbaine d'Aubeterre»)

Le succès des ordres mendiants dont la mission était l'apostolat des villes voit, aux XIII^e et XIV^e siècles, leur implantation se généraliser au cœur des chefs-lieux de châtelainie.

Aubeterre accueille les Franciscains dès avant 1290 suivis, au XIV^e siècle, des Cordeliers, une fondation qui rend significative la présence des frères mineurs dans la ville haute. Le couvent **franciscain** sur la rue Saint-François s'annonce comme une construction remaniée de multiples fois du Moyen Age, au XIX^e siècle.

L'implantation du couvent des **Cordeliers** au nord et au terme de la Grand Rue est difficile à circonscrire précisément.



Implantation des ordres mendiants XIIIe et XVe siècles et temps de la reconstruction.

Un acte notarié daté de 1818¹⁵ décrit au " lieu des Cordeliers " deux maisons : l'une au couchant ouvre sur la Grand Rue, l'autre sur le grand chemin d'Aubeterre à Chalais compte d'importants jardins et dépendances. Il conviendrait de lui attribuer l'ensemble de l'îlot entre la rue Véry et la CD10 qui s'engage sur la précédente au niveau du chemin du Tourniquet.

A cette intersection, la façade d'une maison aux murs anciens (parcelle 216) s'anime de niches à coquille comportant des traces de polychromie, niches familières à la première Renaissance en France; elle atteste la présence d'un édifice religieux probablement bâti à la fin du XVI^e siècle.



niche à coquille présentant quelques traces de polychromie

Parcelle 216, rue Véry

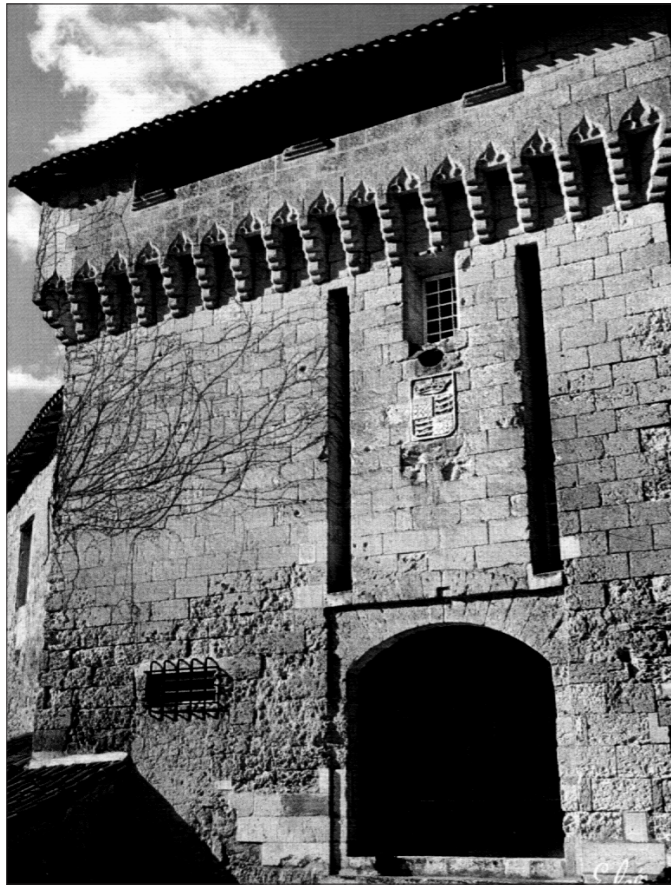
Sa situation " sous la porte " du Vendier, aux portes de la ville situe le couvent hors les murs.

I-4. Les signes d'une reconstruction : la fin du Moyen Age

(Voir croquis évolutif «les grandes étapes de la formation urbaine d'Aubeterre »)

Au terme de la guerre de Cent Ans, s'ouvrent les temps de la reconstruction. Dans ces régions frontalières très affectées par le conflit, s'élèvent logis et manoirs seigneuriaux qui conservent des dispositions défensives, familièrement flanquées d'un corps d'escalier et/ou d'une tour crénelée non privée d'intentions ostentatoires.

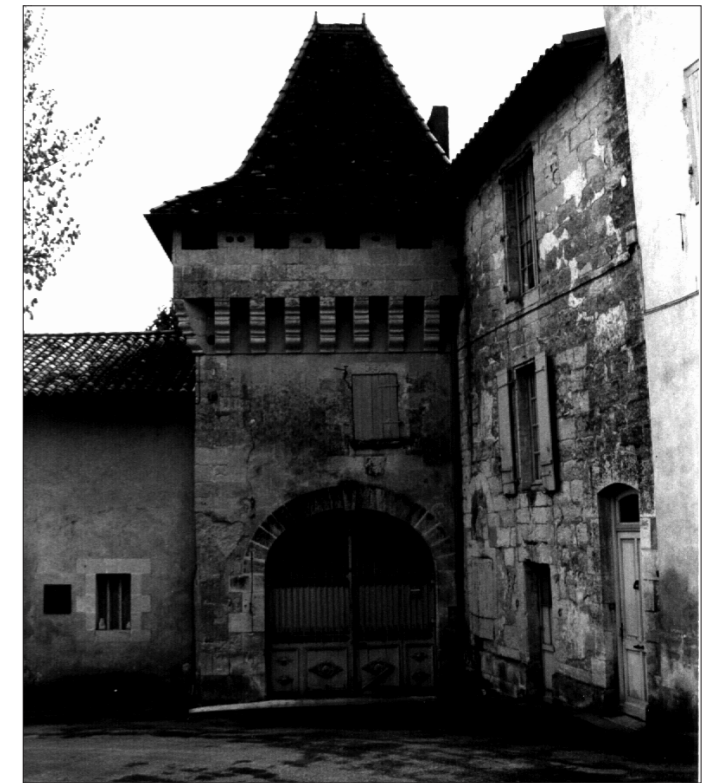
C'est à ces lendemains du conflit qu'il faut probablement attribuer la **poterne du château**, la **tour des Apôtres** qui enferme un escalier à vis, et la **tour** du dit " **château de Rochemont** " ¹⁶ où s'établissent au XVII^e siècle les Clarisses et ce malgré cette datation du linteau d'une baie percée ou remaniée au XVII^e siècle (1608). Toutes comportent un même couronnement de mâchicoulis. La peinture du XVIII^e siècle qui offre une vue du village semble confirmer l'existence d'une autre tour crénelée dans la ville basse ; peut-être celle dont les murs sont toujours inscrits au cœur de la maison située au terme de la rue Bardichon (parcelle 86) et qui enfermait aussi un escalier à vis, en subsiste l'amorce.



Poterne du Château



Tour des Apôtres



Tour Rochemont

¹⁶- Doc. 1764, op.cit

II - LES TEMPS MODERNES (ANCIEN RÉGIME)

II-1. L'architecture religieuse et son empreinte dans le paysage urbain

Après un XVI^e siècle houleux dans le contexte des conflits religieux, le **XVII^e siècle** impose un nouveau visage à Aubeterre, alors sous l'autorité du marquis François d'Esparbès de Lussan. Ce siècle faste n'a pas manqué de laisser de fortes empreintes dans son parc monumental, dont le **couvent des Minimes** aujourd'hui maison de retraite. Situé face à celui des Cordeliers au haut de la rue Véry, il est un élément marquant, une clef du paysage urbain surplombant le Champ de Foire. Elevé au XVII^e siècle, il forme un vaste quadrilatère qui inclut une chapelle et un cloître. Malgré les modifications qui ont passablement modifié son aspect originel (percements, murs crépis), il déploie de beaux murs en pierre de taille et conserve de belles ouvertures dont une bretèche sur le mur est. Dans le paysage du XVIII^e siècle, au sommet du village, il se signale par un clocher dont ne subsiste aucune trace.



Les Minimes

Fondé trois ans après le couvent des Minimes en 1620, le **couvent des Clarisses**, aujourd'hui propriété privée, fut établi aux abords de la collégiale Saint-Jacques, dans une zone qui relevait de la juridiction du marquis, probablement à l'emplacement du dit " château de Rochemont ", un ancien manoir. Très étendus, ses jardins et terrasses constituent une autre articulation importante du paysage urbain sur le versant sud et sud-est de la ville haute.

C'est aussi le cas de la **collégiale Saint-Jacques**, actuelle paroisse du village, bâtie au sommet de la colline sur le terrain en pente. Elle s'ouvre par une superbe façade romane de type saintongeais épargnée par l'assaut de 1562 alors que sa nef et son chevet flanqué du clocher furent reconstruits au XVII^e siècle. Sa toiture à deux versants et sa flèche octogonale couverte d'ardoise se dégagent de la densité du périmètre construit de la ville haute.

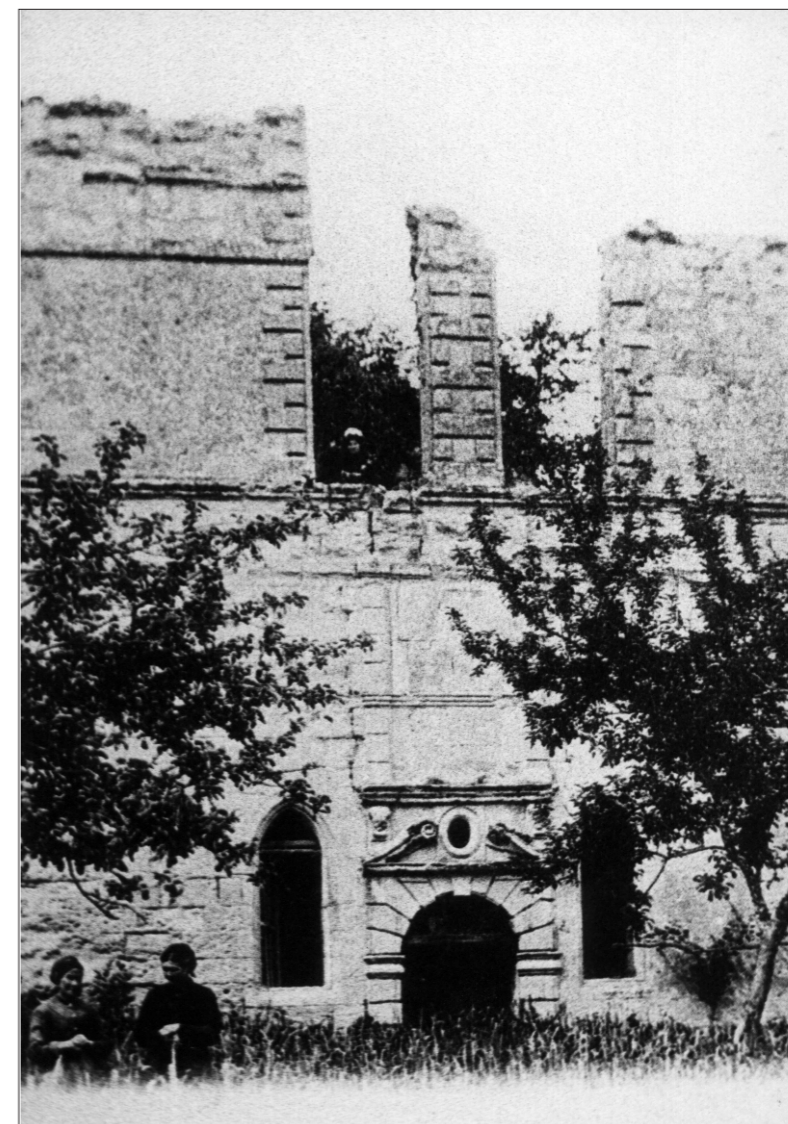


Les Clarisses et l'église Saint-jacques

II-2. Le château et les remparts du village

La vue du XVIIIe siècle (voir illustration ch.I-2) constitue l'unique source iconographique connue du village sous l'Ancien Régime. Le feu **château** qui y revêt des proportions sans doute exagérées s'annonce néanmoins comme un jalon essentiel du site. Il apparaît comme une construction imposante percée de grandes baies sur son mur de façade, surmontée d'une haute toiture, et flanquée de quatre tours circulaires à toiture conique. Si la mise en scène exigée par le genre pictural (attestée par la présence de lavandières sur les rives de la Dronne) légitime la place de choix accordée au château, sa position privilégiée n'est pas fortuite. Son flanquement de tours rondes, son mur latéral aux ouvertures irrégulières et ses hautes baies de façade proches de celles conservées pour la chapelle ne le sont sans doute pas davantage. Ces ouvertures trahissent des préoccupations plus résidentielles aux côtés de vieux murs ; la modernisation du château sous Esparbès de Lussan n'est pas à exclure, elle paraît au contraire très probable. Les murs de l'actuelle chapelle du château, conservés malgré leur arasement pour une nouvelle couverture au XXe siècle, datent du XVIe siècle.

Si aucun document ne nous informe sur les circonstances de la démolition de la muraille, elle ne figure pas sur la peinture du XVIIIe siècle qui nous renseigne pourtant : elle montre en effet une extraordinaire continuité du bâti qui ondule et suit un tracé tout à fait repérable sur le cadastre comme étant celui des murs d'enceinte dont nous avons plus haut retracé les contours. Les fortifications du village ont commandé l'implantation d'un bâti parallèle à la rue Saint-Jacques et la rue Saint-Jean. Ce document apparaît comme une source précieuse. Ces lignes maîtresses du paysage peint, jointes à la présence du couvent des Minimes, de celui des Clarisses et de l'église Saint-Jacques, jouent un rôle majeur et se signalent aujourd'hui encore, au travers des vues aériennes, comme les caractères forts du site.



*Chapelle du Château.
Cette chapelle était initialement dédiée à Saint Romain (XIIe siècle) a
été remaniée au XVIe siècle.*

II-3. Hameaux, ponts et moulins sur les rives de la Dronne

L'activité agricole, essentiellement céréalière, est un volet important de l'histoire économique du village. Les **hameaux** qui le ceignent (Jean Martin, Baise-Vigne, La Grange) sont nés d'exploitations agricoles ; certaines, fort anciennes, trouvent leur origine dans les possessions de la collégiale si l'on en croit les documents d'archives : appartenait au chapitre un " mats de terrain consistant en maison, grange, escuries, colombier, cour, avant cour, jardin qui anciennement était divisé en deux mats situé au faubourg de la dite ville d'Aubeterre, paroisse de Saint-Romain, possédé par Bestrand " ¹⁷.

Le **moulin de Pont Vieux** formait barrage sur la rivière jusqu'au XX^e siècle où il fut détruit emportant avec lui le précieux souvenir des grandes heures de la Dronne. Nous sommes bien renseignés sur la présence de nombreux moulins sur ses rives que se partageaient les juridictions du chapitre collégial et du marquis d'Aubeterre. Un sentier descendait de la rue Barbecane vers les moulins banaux du " sieur chapitre " ; moulins, prés et dépendances et le " pré de l'abbaye " étaient " tenus en domaine par les dits sieurs abbé, chantre, chanoines et chapitre ". La rue Barbecane menait de la " halle au grand pont, (...) " tandis que " l'astier (...) et cour d'eau (...) " conduisaient des " moulins du chapitre aux moulins banaux du dit seigneur d'Aubeterre " auquel appartenait le Pont Vieux¹⁸.

De nombreux moulins jalonnaient ainsi les rives de la Dronne au XVIII^e siècle, un grand pont permettait de franchir la rivière, d'autres enjambaient l'astier. La composition du tableautin du XVIII^e siècle accorde effectivement aux moulins et au cours d'eau une place prépondérante ; leur rôle n'avait pas décliné depuis le Moyen-Âge.



Photographie ancienne du moulin de Pont-Vieux, aujourd'hui détruit

17- Doc.1764, op.cit

18- Ibid.

III - DE LA RÉVOLUTION AUX GRANDS AMÉNAGEMENTS DU XIX^e S

III-1. Les premières réformes de voirie

- Les accès et communications du village depuis ses origines

Au nombre de quatre, les accès au village sont restés jusqu'au XIX^e siècle ceux du Moyen-Age ; trois routes majeures prolongent les entrées d'origine médiévale, elles sont nettement dessinées sur les cartes Cassini (milieu XVIII^es) et Belleyme (fin XVIII^es).

Au nord de la **Grand Rue** (rue Véry), la porte du Vendier ouvrait au delà du faubourg des Minimes sur la **route de Montmoreau**, une voie d'origine antique conduisant à Angoulême, celle-là même qu'empruntaient les pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle et qui reliait Angoulême à Sainte-Foy-la-Grande. A la sortie du village, la route de Montmoreau rejoignait aussi l'accès défendu au nord par le château lui-même protégé par un pont-levis jusqu'en 1817 au moins¹⁹. Un pont dit "**pont des Cordeliers**" liait le faubourg des Minimes et la Grand Rue (rue Véry) au niveau de la route de Chalais ; il franchissait le large fossé qui précédait la porte du Vendier²⁰.

Depuis l'ouest, le **chemin de Chalais** menait directement à la porte du Vendier et trouvait son prolongement dans le **chemin du Tourniquet** qui aboutissait au bas de l'actuelle rue du Minage vers la place Trarieux ; il croisait ainsi la Grand Rue plus haute ; elle le surmontait sans doute au moyen d'un pont, le "**pont des Cordeliers**". La route de Chalais, présumé romaine, reliait Pons (Charente-Maritime) à Ribérac²¹. Elle imposait de traverser le village par l'actuelle place Trarieux.

Depuis la **rue Barbecane**, la **route de Ribérac**, un axe majeur, franchissait alors la Dronne et assurait la communication entre ce sud de la Charente et la Dordogne.

Le sud de la Grand Rue ouverte par la **porte de la Marche** rejoignait à angle droit une route secondaire qui passant par Bonnes conduisait à **Saint-Aulaye** ; celle-ci ne figure pas sur les cartes anciennes. La Grand Rue trouvait son prolongement direct dans le **chemin conduisant au hameau dit La Grange** ; en direction de la Dronne, il se rapprochait du moulin de Pont Vieux.

Pont Vieux était relié à l'entrée orientale d'Aubeterre (rue Barbecane) et, au delà, au faubourg Saint-Jean, par un long chemin qui s'éloignait de la rivière pour rejoindre le village. Avec la route de Ribérac, il constituait la seconde liaison avec la Dronne.

Une **voie mineure** complétait ce réseau reliant le faubourg Saint-Jean à Laprade.

L'ensemble de ces voies de communication imposait dans tous les cas une traversée du village qui comptait donc **quatre rues**, la rue Saint-Jean, la rue Barbecane, et la rue Saint-Jacques, gagnant toutes trois la place Trarieux, et la Grand Rue étendue du nord au sud de la colline.

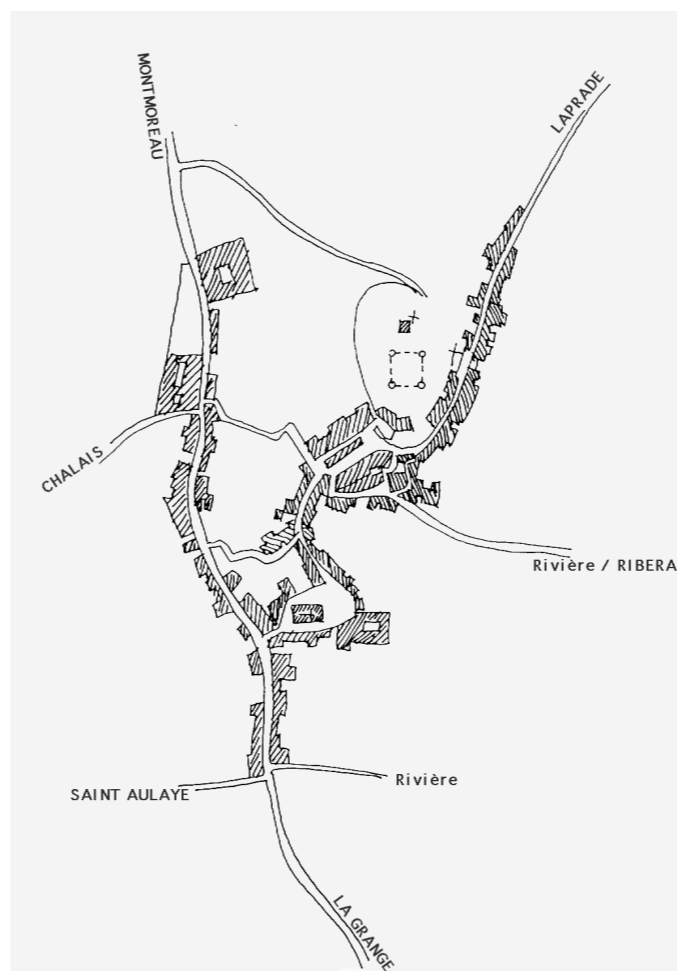


Figure 1 :
Les accès et communications du village depuis ses origines



Figure 2:
Elargissement des voies et création de voies nouvelles - XIX^e siècle

19- A M, au sujet d'une parcelle plantée (vigne) à la Muscardière.

20- Cf note 7

21- J. PIVETEAU, *Voies Antiques*, 1954, p.54.

- Les ambitions révolutionnaires

Les lendemains révolutionnaires laissent de nombreux témoignages sur les difficultés de communication au sein du village, une communication devenue difficile, voire impossible :

les portes trop étroites interdisaient le passage des voitures, les rues étaient profondes et peu praticables²², le pont sur la Dronne était détruit depuis fort longtemps si l'on en croit un plan ancien daté de 1832²³ qui signale un bac pour seul moyen de franchir la rivière. La reconstruction d'un pont que le village n'obtiendra que tardivement, autour de 1880, et qui rétablit la communication avec le district de Ribérac apparaît comme un leitmotiv dans les délibérations du Conseil.

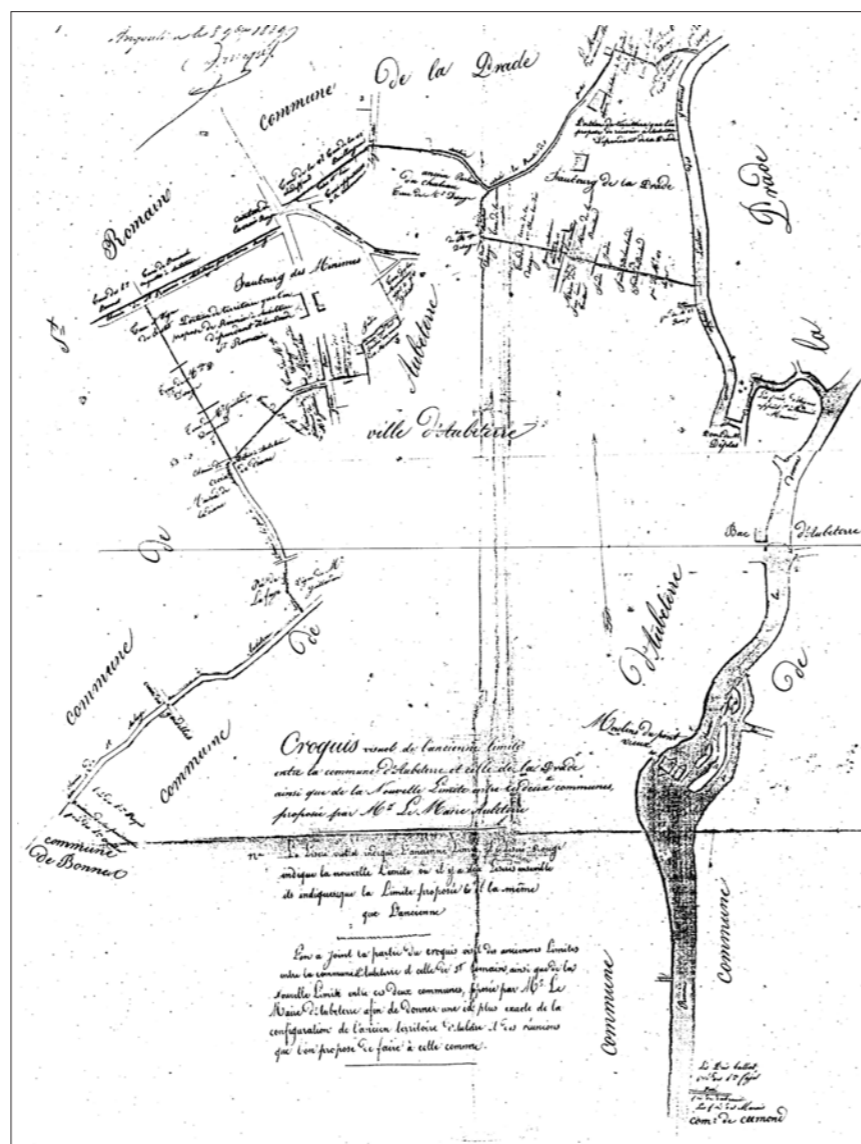
Dans l'urgence, des réparations sont faites aux entrées du village ; elles doivent " servir à la grande route d'Angoulême à Saint-Aulaye " " pour communiquer à la route de Bordeaux ". Il était urgent de désenclaver Aubeterre, de créer une voie qui contourne le bourg.

Plusieurs projets voient le jour qui annoncent d'importantes modifications, ils aboutissent sous le Second Empire.

Les premiers travaux sont entrepris dès 1792 dont les aménagements de " l'ancien chemin des Cordeliers " et le chemin " nouvellement fait dans la partie des ci-devants Minimes ". Il atteste de la nécessité d'élargir l'importante voie d'accès au nord du village.

- La première route de Montmoreau à St-Aulaye (1832-1846)

En 1832, l'annexion du faubourg des Minimes sur la commune de Saint-Romain par Aubeterre est une étape déterminante dans la genèse d'un nouvel axe. Depuis la route de Montmoreau en avant du village, elle jette les prémices d'une voie nouvelle qui reliera Montmoreau au chemin de Chalais et à celui de Saint-Aulaye. Sur le plan de 1832²⁴ statuant sur l'annexion des terrains du faubourg, nous lisons que depuis Chalais, au lieu de la " Croix de Diane " en avant d'Aubeterre, une portion de chemin perpendiculaire, dit " **chemin de Laporte** " (hameau), en gagnait un second conduisant au village et prolongé par une étroite ruelle. Cette ruelle, toujours présente, au tracé dévié dans sa partie supérieure, atteint la Grand Rue non loin de l'église Saint-Jacques. Le " chemin de La Porte " constitue le second jalon de la " grande route " ; augmenté au sud dans l'alignement d'un talus, il fera le lien entre Montmoreau et Saint-Aulaye en croisant le Chemin de Chalais. C'est ainsi qu'il apparaît réalisé sur le cadastre " napoléonien " de 1846 et qu'il se révèle sur les vues aériennes où se lit son amorce. Une infime partie du sentier a en effet été préservée pour conduire à un pigeonnier de nos jours en plein champ ; un plan de 1882 montre l'aliénation du terrain à l'exception de cette ultime section²⁵.



Plan daté du 27 juin 1832: annexion du faubourg des Minimes
Archives Départementales



Cadastré Napoléonien de 1846 (Archives Communales)

22- A M, délibérations du Conseil municipal 1792-1793.

23- A D, série O

24- A D, série O, dossier 1800-1860

25- A M, carton «création chemins communaux et voies départementales», dossier «aliénation de terrain».

III-3. Le grand pont sur la Dronne



Pont en pierres, illustration ancienne.

La Dronne est responsable du rattachement du village au département de la Charente lors de sa création en 1790. En 1789, le Conseil Municipal se prononce en effet contre une réunion administrative au Périgord en raison des inondations qui coupent le village de la Dordogne plus de trois mois par an ; à cette date et depuis fort longtemps sans doute, le pont d'origine médiévale n'existe plus.

Au XIX^e siècle, en 1832²⁹ (voir illustration page précédente), un bac permet de franchir la rivière ; il nécessite un perpétuel entretien, coûteux et complexe pour le mouvement que la rivière imposait à ses abordages constamment déplacés³⁰. Le 06 mai 1830, le Conseil Municipal projette la construction d'un pont, deux ans plus tard le choix se porte sur un ouvrage de bois ; il est construit de 1839 à 1841 et confié à un fermier prélevant le péage. Très emprunté, soumis à de lourdes charges en raison de la proximité de l'usine à papier de Pont-Vieux, il cède sous une forte crue en 1866 obligeant une reconstruction rapide après un rétablissement houleux du bac. Le pont de pierre ne lui succède que vingt ans plus tard : projeté en 1873, alors qu'on abolit son droit de péage, et achevé en 1886, il jette sur 56 mètres de long ses piles dont la hauteur surmonte les 9,45m de la grande crue de 1876.

Au delà du pont, au lieu dit " Chez Filhou ", un pont d'une seule arche complétait le dispositif de franchissement de la rivière ; emporté par une crue en 1843, reconstruit en bois, il fait lui aussi l'objet d'un ouvrage de pierre.

L'aménagement de la chaussée qui conduit au pont de pierre précède la construction de celui-ci ; en 1874, des peupliers sont signalés de part et d'autre de la route comme étant menacés de périr car trop peu éloignés les uns des autres, ils sont alors mis en vente pour leur bois³¹. Des arbres accompagnent encore de nos jours " l'allée du grand Pont ".



Le pont et son allée d'arbres en vue aérienne

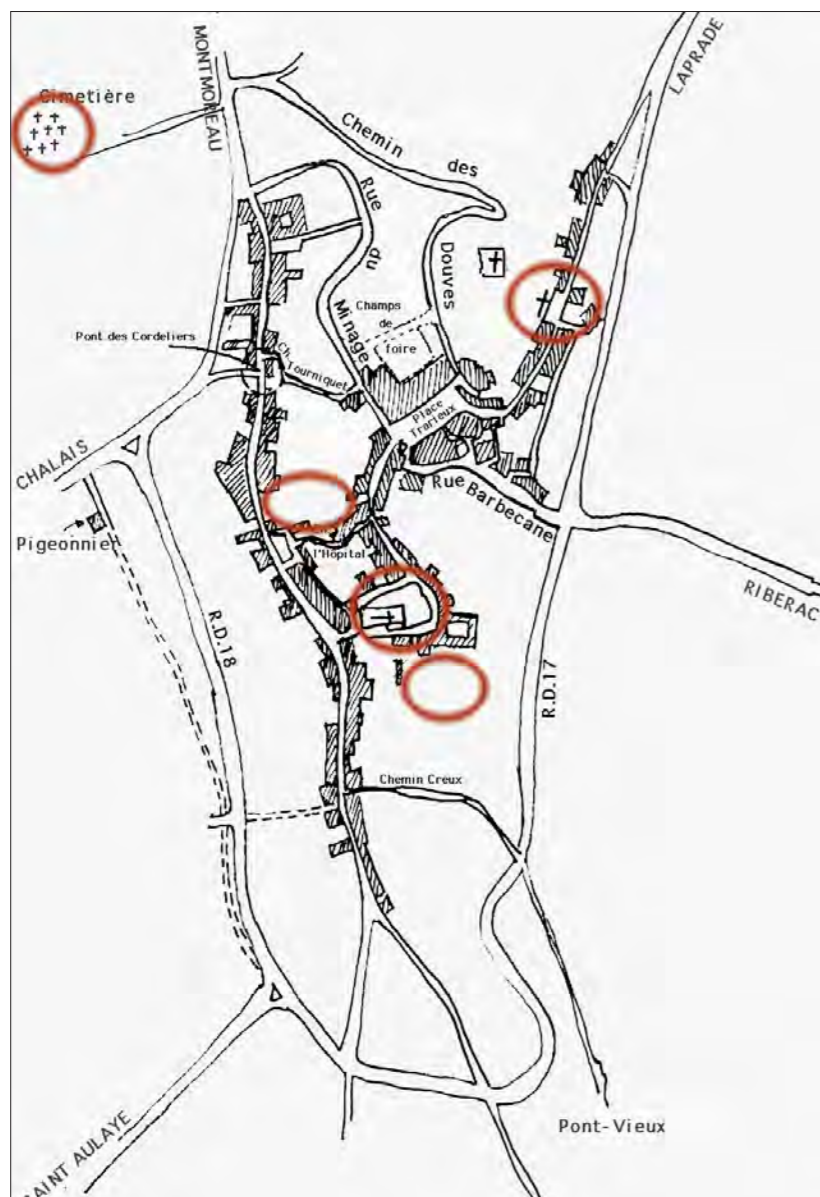
29- A D, série O, dossier 1800-1860.

30- Communication de Mr et Mme Luc le 02 septembre 2000 au colloque du Cercle de Réflexion Historique d'Aubeterre.

31- A D, série O, dossier 1866-79, liasse 566.

III-4. Les cimetières

Avant l'implantation du **cimetière communal** en son actuelle position au nord du village, le bourg compte quatre cimetières formés, comme de coutume, près des établissements religieux de la ville ; ils sont progressivement supprimés au cours du XIX^{ème} siècle conformément à la loi en vigueur. Depuis le siècle des Lumières, dans les années 1770, pour des questions de salubrité publique, recommandation est faite d'éloigner les cimetières des lieux habités ; le décret impérial d'avril 1804, qui formule cette fois l'interdiction d'inhumer les corps dans les églises, préconise de situer les lieux de sépulture hors des villes, en choisissant de préférence un emplacement au nord et en hauteur, la circulation de l'air constituant une réelle préoccupation pour des questions sanitaires ! Si son déplacement est envisagé dès 1792, sa situation au nord et à l'extérieur du village, sur un terrain communal acquis en 1830, est proposée au plan de 1863 ; les concessions sont vendues en 1866 .



Sur le vieux **cimetière du couvent des Clarisses**, réservé aux sœurs, est élevée au XIX^{ème} siècle l'école de jeunes filles, actuel musée de l'Ecole. A ses côtés, le **cimetière de la paroisse Saint-Jacques** est supprimé en 1823. Trois ans plus tard, la nécessité de construire une sacristie fait l'objet d'une pétition demandant la cession d'une partie de ses terrains, il est localisé derrière le grand autel et attenant au mur de l'église percé en cet endroit d'une petite porte . En 1827, une partie de ses terres servent au remblaiement de la placette en avant de l'église Saint-Jean . L'aménagement de la place Saint-Jacques, par la construction du mur de soutènement, et son nivellement sont réalisés en 1885 .

Les terrains du **cimetière de l'hospice Saint-François** sont vendus le 16 janvier 1831 . Face à l'hospice, de l'autre côté de la ruelle du même nom, ils sont entourés de jardins toujours existants et forment une superficie de " 2 ares et 17 centiares ", soit plus de 200m² (parcelle 128). A l'occasion de cette vente, il est précisé que la petite rue qui sépare le terrain désigné, de l'hospice et du mur qui clôture son jardin, devra être conservée, car de la plus grande utilité.

Etablies dans l'église Saint-Jean désaffectée après avoir été une salpêtrière pour les feux des canons révolutionnaires, les sépultures du **cimetière Saint-Jean** rejoignent le cimetière communal à sa création.



Plan de l'établissement du nouveau cimetière daté du 15 juin 1863 - Archives départementales d'Angoulême.

32- A M, dossier «cimetière».

33- A D, série J 1764.

34- A D, série O / AM, registre de délibération du conseil municipal, le 21 janvier et 06 février 1827.

35- A D, série O, dossier 1880-1886, liasse 593.

36- A D, série O, dossier 1800-1860.

III- 5. La place Trarieux, le Champ de Foire et la place Barbecane

Comme les routes communales percées sur les flancs du village, la **place Trarieux** illustre les grands aménagements du Second Empire et le grand renouvellement du parc bâti au XIX^e siècle. Alors qu'on supprime sa halle et ses bancs en 1863³⁷, que son bois est vendu la même année, la sous-préfecture donne en 1866 son aval pour un nivellement de la place et la construction de trottoirs et de caniveaux³⁸.



37- A M, Dossier «Adjudication pour vente Halles d'Aubeterre, 1862» / AD série O, dossier 1800-1860, liasse Halles 1801-1866. Annoncée en 1862, la vente n'a lieu qu'un an plus tard.

38- A D, série O, dossier 1866-1879, liasse 571.

39- Le Champ de Foire reçoit en particulier les grandes foires de la Saint-Jacques et de la Saint-Jean où tout commerçant paie un droit d'emplacement « à l'exception des baraques de saltimbanques, baladins et comédiens» cf. AM, registre des délibérations 19/10/1856.



Affichage pour la vente du bois de la halle démolie en 1862.

Le niveau de certaines rues, notamment la rue Véry a été rehaussé. Certaines caves (voir chapitre consacré au sujet) en portent les stigmates. Aussi, quelques constructions de la rue Véry sont en "contre-bas" par rapport au niveau de la rue actuelle (marches, ouvertures obstruées...).

En 1875, les becs d'éclairage, qui constituent le premier mobilier urbain du village, sont choisis. Le Champ de Foire, avec sa récente liaison (rue du Minage), constitue désormais le nouvel espace consacré aux foires et aux marchés³⁹. Le nord-ouest de l'îlot qui sépare les deux places fait l'objet de constructions et d'agrandissements qui tiennent compte des nouvelles articulations et communications du centre.

La **création du champ de foire** précède les grands aménagements urbains du milieu du XIX^e siècle. Les terrains, acquis par la commune en 1816, sont pris sur les dépendances du château appelées "Petits Jardins" ; l'ensemble appartient au Chevalier de Bourbon-Conty⁴⁰. Ces jardins sont clos du fait du relief ; seul le chemin du Tourniquet les rejoignent à l'ouest en conduisant à la place Trarieux. L'entrée est projetée, à l'est, sur le "marché des cochons" situé aux pieds du château, sur l'actuel Chemin des Doutes qui est sans doute dégagé peu après. Cette entrée fait le lien avec la place Trarieux alors qu'est déjà envisagé, au nord, un accès pour rejoindre la Grand Rue, il est concrétisé par le percement de la rue du Minage en 1852. En 1869, le Champ de Foire reçoit une bascule pour le pesage des animaux. Le minage où se pratique la pesée des matières sèches, comme les céréales qui constituent l'essentiel de la production agricole, fera l'objet d'une vente aux enchères en 1877 ; il est situé au plan sur la rue du même nom (parcelle 157, cadastre ancien parcelles 328-329).

Il est planté de six tilleuls en novembre 1945 en remplacement de vieux arbres desséchés du XIX^e siècle⁴¹.

C'est aussi au XIX^e siècle que la **place Barbecane**, reprise récemment (1995), doit ses premiers aménagements. En avril 1809⁴², le projet de construction du "lavoir abreuvoir" sous la fontaine de Guicherot fait l'objet d'une description minutieuse : le lavoir abrité d'une charpente est conçu précédé d'un réservoir sous le Guicherot ; il est convenu que tous deux soient "formés en carrelage du païs jointé à la chaux vive et au ciment" et que "l'abreuvoir sera pavé en caillou comme la rue" ; ces travaux ainsi que le mur, le pavé de la rue, et la fontaine de Brunet située à peine un peu plus bas, sont prévus pour le 1^{er} août au plus tard. Outre le traditionnel pavage de "cailloux", ou de galets, qui s'observe toujours dans plusieurs cours ou jardins des maisons d'Aubeterre, il est ici fait mention de l'usage des "bois en traverse" sur le chemin qui rejoint à l'est la rue "de la halle" (le haut de la rue Saint-Jean), dans les "endroits où le glacis serait trop rapide", un dispositif décrit tel qu'il est aujourd'hui.



Sol de galets dans la cour de la parcelle 471, rue de l'église (Tour des Apôtres)



Traverses de bois stabilisant un cheminement reliant la rue Barbecane à la rue Saint Jean.

40- A D, série O, dossier 1800-1860, liasse Champ de Foire 1805-1870 : plan et légendes d'acquisition des terrains.

41- A M, registre de délibérations du conseil municipal 1939-59. La présence des arbres est attestée en 1878 alors que l'on vend le bois d'élagage (AD, série O, dossier 1866-1879, liasse 565).

42- A D, série O, dossier 1800-1860.

III-6. La démolition du château

Après avoir d'abord projeté, au lendemain de la Révolution, en 1793, la démolition du château et l'emploi de ses matériaux pour la construction d'un nouveau pont sur la Dronne, la commune vend l'édifice aux enchères en 1810. Monsieur Marie-François Félix, chevalier de Bourbon Conty, l'acquiert le 29 septembre à l'audience du crieur du tribunal de première instance du département de la Seine. Sept ans plus tard, en 1817, il le cède pour 8000 francs à monsieur Léonard Roux fils, marchand poêlier d'Aubeterre⁴³.

Outre les limites de la propriété, l'acte de vente mentionne le pont-levis situé au nord, "contre" la butte des Artilleurs et précédé d'une tour, et celui qui, au sud, met en communication le château et la "plate-forme dudit château" (sic). Il ne nous renseigne cependant pas sur l'état de l'édifice qui est aussitôt démoli.



43- Archives privées, copie acte de vente.

III-7. Les bâtiments publics

- Les écoles :

La volonté d'une instruction offerte aux enfants des vassaux et tenanciers du marquis se dessine au début du XVIIIème siècle à l'instigation de Charles Louis Henri Bouchard d'Esparbès de Lussan . En 1710, il obtient du chapitre provincial des Minimes de Toulouse l'installation d'un religieux chargé d'instruire la jeunesse au couvent d'Aubeterre.

L'école de jeunes filles

Le couvent des Minimes conserve longtemps cette vocation en accueillant jusqu'au XIXème siècle une école de jeunes filles sous la gouverne des sœurs de Saint-Joseph.

Les bâtiments qui les reçoivent à compter de la seconde moitié du XIXème siècle sont construits à cet effet sur l'enclos des Clarisses.



école de jeunes filles, construite fin XIXe, située sur l'enclos des Clarisses

L'école de garçons et son pensionnat sont localisés au XIXème siècle dans le corps de bâtiment traditionnellement nommé " Logis des Cordeliers " qui est en fait situé face à l'îlot des religieux (parcelle 184).

Cette bâtisse, propriété de l'instituteur laïque , Mr Meslier, fait l'objet d'un loyer acquitté par la commune ; plusieurs baux datés de 1879 et 1883 entre la commune et monsieur Meslier ou sa veuve confirment cette localisation ainsi qu'une ancienne photo de 1879 regroupant les écoliers de l'institution " Meslier ". Les documents font état d'un bâtiment principal, puits, bassin et bâtiments annexes, la commune ayant droit d'entrée par la rue et par le jardin donnant sur le Champ de Foire ; le corps principal abrite deux salles de classe, une galerie servant de préau couvert, et à l'étage deux dortoirs.



L'institution "Meslier", parcelle 184

Le dernier bail du 1er janvier 1883 au 1er octobre 1885 précède la construction de " l'école primaire supérieure de garçons " au bas et au sud du village ; le plan de celle-ci est proposé en 1883, elle est consacrée en 1884 . Au lendemain de la seconde guerre mondiale, en 1944 , filles et garçons sont réunis dans ces bâtiments.

école primaire supérieure de garçons construite en 1884, située au sud du village



44- Cf. chapitre historique du MARNU emprunté à J. Martin BUCHEY dans «Géographie Historique et Communale de la Charente», 1914-17.

45- La nécessité de conserver un enseignement laïque «depuis ses origines» pour les garçons est rappelée dans les registres de délibérations du conseil municipal en 1854 alors que sont soulevés les problèmes de la charge du loyer et des besoins de locaux joints à ceux d'une mairie et d'une justice de paix.

46- A D, série O, dossier 1880-1886, liasse 587.

47- A M, dossier «Adjudication pour la vente de la halle».

48- A M, carton «Ecole»

49- A M, registre délibération du conseil municipal 1939-1959.

- La mairie, la justice de paix, la gendarmerie :

D'avantage encore que les écoles, les bâtiments communaux destinés aux services municipaux ont une histoire chaotique qu'illustre cet extrait des actes de délibération du Conseil Municipal en date du 14 mai 1861 : " la ville manquant de mairie et de justice de paix, cette situation tout à fait anormale ne pouvait durer, que tous les ans au gré des personnes qui consentent à louer des chambres, il fallait transporter les archives d'un lieu à un autre, qu'il en semblait toujours en grand désordre, que la chambre servant de mairie n'était pas assez grande... ". En 1862, la commune se propose d'acquérir un local entre la rue Véry et la rue de l'Arcade menant à l'église Saint-Jacques (parcelles 136-135)⁵⁰ . Ce projet reste probablement sans suite puisque entre 1878 et 1881, la commune acquiert une partie du couvent des Minimes destinée à ses locaux, à ceux de la justice de paix et de la gendarmerie ; il s'agit de la moitié sud du couvent achetée à Monsieur Trarieux⁵¹. L'idée d'employer le couvent des Minimes à des fins publiques n'est pas récente ; elle germe depuis 1792, année de la mise en vente du couvent que le Conseil Général destine à un hôpital, on y projette dès lors un " tribunal de police correctionnel " et le logement d'un geôlier⁵² .

La **mairie** demeure en ces lieux jusqu'en 1973, date à laquelle elle se substitue au cinéma⁵³ , au n°24 de la place Trarieux, emplacement qu'elle occupe encore de nos jours⁵⁴ .

La **gendarmerie** aurait occupé le dit Logis des Cordeliers avant de rejoindre le couvent des Minimes après 1881. La vétusté des locaux des Minimes qui exigent d'importantes réfections amène le Conseil Général à refuser, en 1953, l'achat de l'immeuble. De nouveaux locaux sont construits au sud-ouest de la ville, non loin de l'école communale, entre 1959 et 1960.



50- A D, série O, dossier 1800-1860, liasse 546 : plan d'acquisition daté du 09 juin 1862.

51- A D, série O, dossier 1866-1879, liasse 574.

52- Registre des délibérations du conseil municipal 1792, f°2, 2v,3.

53- Mr Vergnaud, propriétaire de la maison, demande en 1947 la location d'un terrain attenant à la bâtisse et sur le Champ de Foire pour y établir une cabine destinée au matériel cinématographique, un bail lui est accordé pour 30 ans. Cf, registre de délibérations du conseil municipal 1939-1959.

54- A M, carton SC, 1973 : aménagement mairie.

- L'hospice : de l'hôpital Saint-François au couvent des Minimes :



Hôpital Saint François, dans le chemin de l'Hôpital.

En 1792, il est proposé que le couvent des Minimes se substitue à "l'hôpital actuel situé dans un lieu très malsain et commandé de trois côtés par ses terres au niveau du toit de la maison"⁵⁵, considérant que son "emplacement est aquatique, fétide et malsain, que le nombre des pauvres et des infirmes dans ce canton est bien considérable (...), qu'on ne peut y transporter aucun malade parce que le lieu est mortel par son humidité"⁵⁶, qu'il "n'offre d'autre perspective aux malades que le tombeau" (!). L'hôpital Saint-François, qui doit sa vocation hospitalière aux origines de sa fondation par les Franciscains, correspond parfaitement à cette description, un autre document atteste sa situation près des halles⁵⁷. Malgré ces intentions louables et l'accord de la commune de Saint-Romain (à cette date propriétaire du faubourg des Minimes) favorable à la volonté de préserver la seule structure hospitalière du canton, l'hospice reste encore longtemps dans les vieux murs du couvent franciscain. En 1951, le 09 novembre, "le maire explique au conseil municipal que l'hospice des vieillards d'Aubeterre étant très mal situé, l'abord étant très difficile pour les malades et ne correspondant plus à l'usage qui lui est destiné (...), il demande au conseil

d'acheter à la société diocésaine de la

Charente l'ancien couvent des Minimes figurant au plan (...) comprenant (...) la gendarmerie au couchant ...", il est proposé et acheté au prix de 1 800 000 F. En 1960, la moitié nord de l'imposante bâtisse du XVIIème est affectée à "l'hospice des vieillards", en 1975, il allait s'étendre aux parties autrefois occupées par la mairie ; en 1991, il est fait l'objet d'un projet de réhabilitation pour recevoir une maison de retraite, institution privée ; à cette occasion, il est protégé au titre de Monument historique (Inscription à l'Inventaire supplémentaire).



Hôpital Saint François côté jardin.



Maison de retraite des Minimes.

55- Registre de délibérations du conseil municipal 1792, f°2,2v,3.

56- Registre de délibérations du conseil municipal 1792, f°3,3v.

57- Registre de délibérations du conseil municipal 1792, f°129v.

P A T R I M O N I N E
A R C H I T E C T U R A L

L'architecture à caractère patrimonial

Introduction

La ville d'Aubeterre se caractérise par un riche patrimoine architectural encore visible aujourd'hui et qui comporte autant d'édifices religieux et de monastères que de maisons nobles. Ces éléments, tout au long de l'histoire, ont contribué à la structuration urbaine de la ville, et marquent de leur empreinte les fondements même de la cité. La position dominante du village et de son château situé en encorbellement sur la vallée de la Dronne ainsi que l'ensemble des constructions qui se déploient en s'adaptant au relief en forme de conque en laissant paraître des pans de falaise composent un paysage urbain remarquable et participent au caractère pittoresque de ce site.

La ville est d'ailleurs soumise à des servitudes d'utilité publiques au titre des MONUMENTS HISTORIQUES (loi du 31/12/1913 et loi du 02/05/1930) et de la PROTECTION DES SITES (loi du 02/05/1930 désormais codifiée : Articles L.341-1 et suivants du code de l'environnement).

Ce patrimoine de valeur est donc protégé comme suit :

sont soumis à la servitude de protection des monuments historiques (loi du 31/12/1913 et loi du 02/05/1930) :

-les édifices classés au titre des monuments historiques

- L'Eglise Saint-Jacques, portail classé M.H. liste de 1862

- L'Eglise souterraine monolithe Saint-Jean, classée M.H. le 03/09/1912

-les édifices inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- Le Château (les façades et toitures de la poterne et du logis attenant, la chapelle de la Renaissance, les vestiges de l'enceinte Est et de la tour Saint-Jean inscrits par arrêté du 01/03/1973)

- Couvent des Minimes, inscrit à l'inventaire M.H. le 29/08/1991

sont soumis à la servitude de protection des sites et monuments naturels (loi du 02/05/1930) :

- les sites classés :

- les terrasses et le jardin des Clarisses, site classé le 08/12/1942

- le Château et ses abords, site classé le 08/12/1942

- la Place Barbecane, site classé le 16/03/1943

- les sites inscrits :

- les Ecluses de la Dronne et plan d'eau, site inscrit le 03/03/1943

- le site du Bourg, site inscrit le 23/09/1983.

Mais la richesse architecturale et paysagère de la commune réside aussi dans son architecture mineure : l'ensemble de ses maisons de ville des XVIIIème et XIXème siècles ainsi que les façades à balcons en bois sont remarquables. La variété des devantures en bois des magasins reste une originalité locale, même si beaucoup ont disparu.

Les paysages aussi sont variés et présentent des surprises car le relief contribue à offrir de beaux points de vue sur la vallée et sur le village lui-même. Egalement, les espaces urbains sont de grande qualité : places plantées, présence d'un petit patrimoine rural composé de lavoir, puits, murets et portails, emmarchements et chemins empierrés parsèment la ville.

La richesse architecturale aubeterrienne se caractérise autant par les édifices de caractère que par son architecture locale et son petit patrimoine bâti qui jalonne les espaces publics de la ville. Dans la campagne alentour, les hameaux et lieux-dits possèdent également des constructions de qualité. Le patrimoine est repéré dans la carte des patrimoines architecturaux et paysagers. **Le patrimoine bâti est décrit dans les chapitres suivants:**

I- les édifices de caractère antérieurs au XXème siècle : *édifices religieux, bâtiments institutionnels - château et maisons nobles,*

1- Lieux de culte

2- Couvents et Hospices

3- Bâtiments institutionnels antérieurs au XXème siècle

4- Château fort: parties des XI,XII,XVème siècles

5- Maisons nobles du XVIIème siècle

II- l'architecture locale à caractère patrimonial:

- Maisons du XVIIIème siècle et antérieures

- Maisons de ville et Habitat du XIXème siècle et début XXème

- Autres éléments d'architecture remarquable

I. Edifices de caractère, antérieurs au XXème siècle

Introduction

Les édifices de caractère sont nombreux à Aubeterre. Ils sont décrits dans le chapitre III sur la formation historique de la ville. Nous les avons repertoriés ici pour permettre de les situer sur la carte des patrimoines et sur la carte des protections.

LES EDIFICES RELIGIEUX

1- LIEUX DE CULTES

EGLISE MONOLITHE SAINT-JEAN

classée monument historique par arrêté du 3 septembre 1912, fondations certaines au VIème siècle et présence des premiers chrétiens au IIème siècle, nécropole, reliquaire monolithe, crypte du XIIème siècle, atelier de salpêtre et cimetière (belle porte XVIIème) jusqu'aux fouilles récentes.

Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine page 17 et ci-après, architecture troglodytique.

EGLISE SAINT-JACQUES

portail roman classé sur la liste des monuments historiques en 1862, belles sculptures en partie basse (monstres symboliques et six signes du zodiaque), nombreuses pierres remplacées, surtout à l'étage. Nef et bas-côté incendiés par les protestants en 1562, reconstruits au XVIIIème siècle, clocher XIXème siècle, restauration intérieure récente.

Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine page 17 et page 24.

2- COUVENTS ET HOSPICES

COUVENT DES MINIMES, fondé en 1617, belle façade XVIIème siècle, création d'un niveau habité dans la chapelle mutilée, cloître, salles voûtées, tombeau réalisé par Simon Van Canfort, commandé en 1639, aujourd'hui maison de retraite et bâtiment ajouté flan nord.



Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine pages 23, 24 et 36.

COUVENT DES CORDELIERS,

fondation XIVème siècle, façade XVIIème du logis des cordeliers rue Pierre Véry, transformations façade sud.

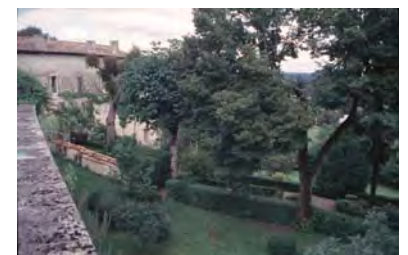
Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine pages 22 et 35.

COUVENT DES CLARISSES,

Ancien château de Rochemont, poterne Cadiot (1608) Ses jardins sont classés au titre des sites (8 décembre 1942),



Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine pages 20, 23, 24 et 35.



HÔPITAL SAINT-FRANÇOIS

L'hôpital Saint-François doit sa vocation hospitalière aux origines de sa fondation par les Franciscains. La construction a été assez abîmée, mais conserve une belle façade du XVIIème siècle, un escalier à vis et de belles charpentes.

Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine pages 31 et 36.



3- BATIMENTS INSTITUTIONNELS ANTERIEURS AU XX^esiècle

ECOLE DES FILLES

Le couvent des Minimes accueille jusqu'au XIX^eme siècle une école de jeunes filles sous la gouverne des sœurs de Saint-Joseph.

Les bâtiments, actuel musée de l'Ecole, qui reçoivent l'école de jeunes filles à compter de la seconde moitié du XIX^eme siècle, sont construits à cet effet dans l'enclos des Clarisses sur le vieux cimetière du couvent réservé aux sœurs.

Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine page 34.

ECOLE DES GARCONS

L'école de garçons et son pensionnat sont localisés, au XIX^eme siècle, dans le corps de bâtiment traditionnellement nommé " Logis des Cordeliers ". Le corps principal abrite deux salles de classe, une galerie servant de préau couvert et à l'étage deux dortoirs.

Construction de " l'école primaire supérieure de garçons " au sud du village; le plan de celle-ci est proposé en 1883, elle est consacrée en 1884.

Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine page 34.

4- LE CHATEAU

CHÂTEAU FORT ET ABORDS

classés au titre des sites (18/12/1942),
fondations antérieures à l'an 1000, poterne du XV^eme siècle, communs, en partie pavillon de la chapelle,
restes des murs fortifiés.

Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine pages 16 à 21 et pages 23, 25, 32 et 33.

5- LES MAISONS NOBLES

ANCIEN CHÂTEAU DE ROCHEMONT,

poterne Cadiot (1608) et couvent des Clarisses avec ses jardins classés au titre des sites (8 décembre 1942),

Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine page 23.

TOUR DES APÔTRES, qui enferme un escalier à vis; un puits, XVII^eme siècle.

Voir description dans le chapitre III, Formation historique et structure urbaine page 23.

II. Architecture locale à caractère patrimonial

PRESENTATION D'ENSEMBLE : architectures et strates urbaines

En observant le premier plan cadastral de la commune, achevé en 1846 – assez tard par rapport à certaines communes dont les premiers relevés ont lieu dès 1830 – il est d'abord possible de distinguer comment ont pris racine les transformations du centre du bourg ainsi que celles de sa périphérie, dans le faubourg Saint-Jean, vers l'hôpital Saint-François et aux abords de l'église Saint-Jacques. Si l'on compare le cadastre de 1846 et celui mis à jour en 1995, les transformations semblent s'être opérées autour de deux modes d'interventions principaux : d'une part, quelques constructions ont été dégagées ou remplacées au centre du bourg depuis 1846, d'autre part la construction en périphérie s'est multipliée, autour des chemins communaux tracés sur les flancs du village dès le Second Empire et lotis jusque sous la Troisième République et le début de notre siècle.

La halle du marché d'Aubeterre a été détruite dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle – à l'image de nombreuses communes françaises – et remplacée par un champ de foire à l'ouest. Autour de ce nouvel emplacement commercial, de nouvelles constructions se sont rapidement installées. Dans une période plus récente, l'ouest de la place Trarieux s'est encore bâti de quelques maisons, soit en bordure du chemin des douves du château, ou en bordure de la nouvelle rue, soit à l'arrière de l'îlot ouest de la place, soit aux alentours du chemin du Minage dont l'amorce apparaît dans le cadastre " Napoléonien ". Quelques habitations se sont aussi agrandies ou sont venues s'installer dans l'angle nord-ouest de l'îlot qui tourne le dos au champ de foire, après que celui-ci ait pris place. Sans doute était-il avantageux de construire là où se tenait le nouveau marché... Un restaurant, un parking et des toilettes publiques sont aujourd'hui aménagés à cet endroit pour les nombreux touristes de passage.

Les alentours de la place Trarieux n'ont pas beaucoup changé depuis le levé du premier plan cadastral. Seules quelques constructions légères se sont ajoutées dans les parcelles non bâties au cadastre ancien. Des destructions s'observent aussi dans la périphérie immédiate de la place, rue Barbacane, rue Saint-François, rue Saint-Jacques et rue du Minage même : ces démolitions ont néanmoins laissé place à des "dents creuses", ou alors de nouvelles maisons se sont bâties à l'alignement ancien.

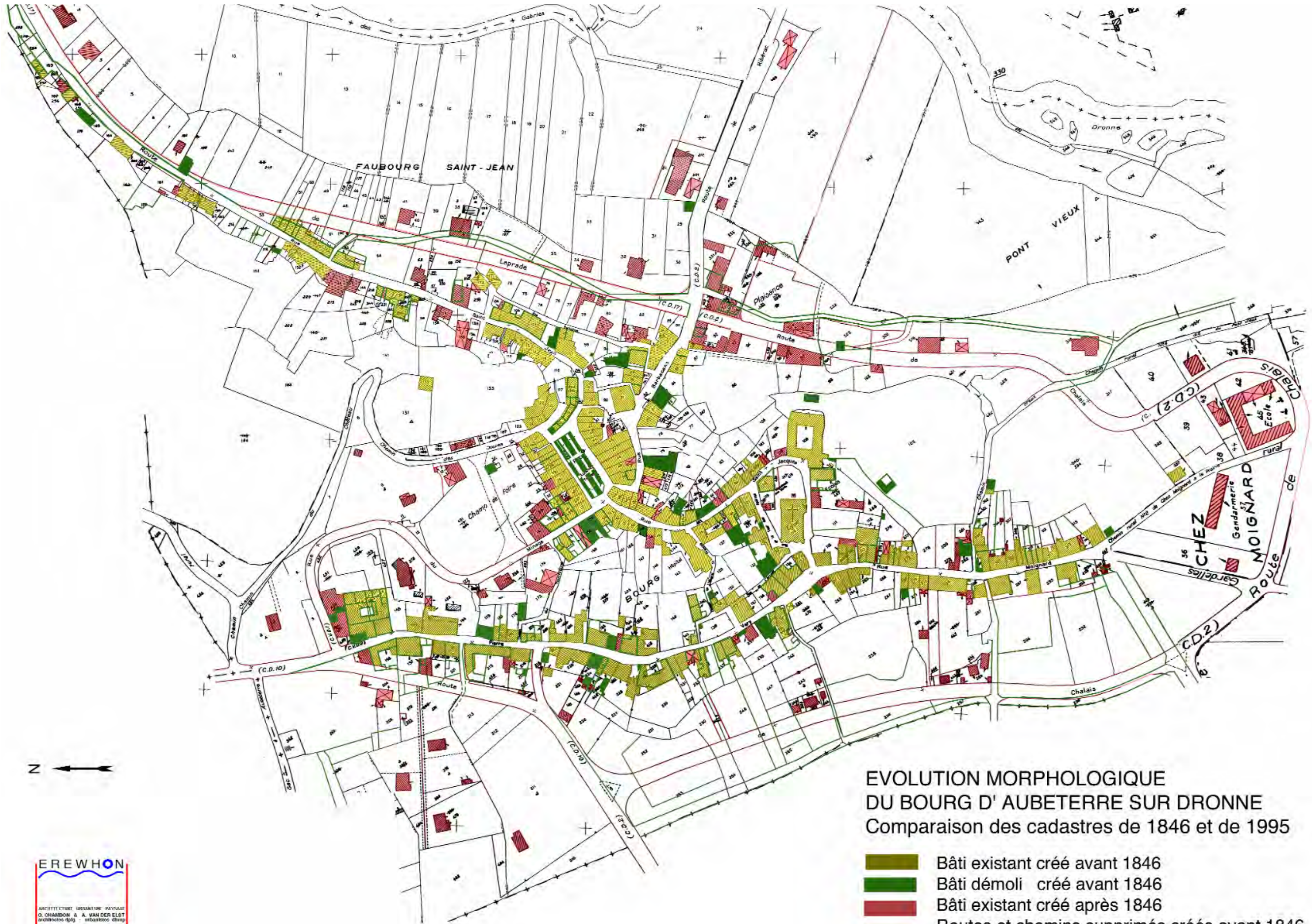
La création de la rue du Minage a également permis de bâtir les arrières de la Grande rue, autrefois chemin de Montmoreau à Aubeterre. Quelques pavillons avec leurs piscines s'y trouvent aujourd'hui, un point de vue a été aménagé en surplomb du champ de foire (parcelles 11 et 12).

Le centre du bourg, relativement préservé jusqu'à présent, est caractérisé par ses immeubles du XIX^{ème} siècle et par de rares constructions antérieures. Si les deux façades principales de la place Trarieux sont toujours décorées par des immeubles XIX^{ème} siècle, il suffit de regarder le côté nord et l'arrière des îlots, notamment à l'est, pour s'apercevoir que la plupart des constructions ont des gabarits du XVIII^{ème} et aussi du XVII^{ème} siècle.

Le découpage de l'îlot ouest de la place présente des irrégularités. Les premières maisons qui semblent y avoir été construites se situent près du château, l'une d'elle est d'ailleurs datée de 1823 ; elle présente une façade néoclassique étroite. Le sud de cet îlot est plus régulier que le côté ouest, découpé par des façades aux travées régulières, dont l'actuel hôtel de France, à la façade néo classique certainement la plus imposante du village.

Les vitrines commerciales et leurs devantures de bois plaquées sur les façades de pierre – lorsqu'elles n'ont pas été modifiées récemment – contribuent à restituer cette homogénéité stylistique des débuts du XIX^{ème} siècle .

Les constructions qui bordent la place au nord, près du château, à l'est et vers la rue Saint-François sont certainement plus anciennes que leurs façades. Au nord, une petite construction qui fermait ce côté de la place a été détruite. A l'est, l'îlot présente une forme irrégulière par rapport à celui de l'ouest, il y existe toujours un passage couvert et des distributions tortueuses, plus anciennes que ne le laisse voir le plan de 1846. Lavoir, petits jardins et balcons à l'arrière de cet îlot, bien que remaniés au long des siècles précédents sont antérieurs au XIX^{ème}. Au sud de la place, le tracé de la rue Saint-Jacques et l'étroit débouché de la rue Barbacane témoignent de cette ancienneté même si la plupart des immeubles qui les bordent sont des constructions du XIX^{ème} siècle.



EREWHON

ARCHITECTURE URBANISME PAYSAGE
 O. CHAMBDON & A. VAN DER ELST
 17, rue Fontaine LUTHERINE 33 201
 Tél 05 57 51 09 10 - Fax 05 57 74 10 89

**EVOLUTION MORPHOLOGIQUE
 DU BOURG D' AUBETERRE SUR DRONNE**
 Comparaison des cadastres de 1846 et de 1995

- Bâti existant créé avant 1846
- Bâti démoli créé avant 1846
- Bâti existant créé après 1846
- Routes et chemins supprimés créés avant 1846
- Routes et chemins existants créés après 1846

Présentation des immeubles d'habitation et des éléments d'architecture remarquable

Pour les constructions ordinaires locales, il n'est pas aisé de dater les constructions sans plan antérieur au cadastre de 1846 et sans plan intermédiaire entre 1846 et aujourd'hui. Les détails constructifs et ornementaux, le gabarit et la typologie des édifices sont alors d'un bon secours. Ils permettent de donner des indications sur l'ancienneté des bâtiments sans être pour autant de fiables témoins de l'âge des constructions. Ainsi, il est possible de regrouper l'architecture locale selon plusieurs catégories.

MAISONS 18^{ème} SIÈCLE ET FONDATIONS ANTÉRIEURES,

Un premier type de constructions ordinaires et remarquables est celui des maisons sans étage ou construites sur deux niveaux dans les terrains pentus, entre la fin du XVII^{ème} siècle (parfois auparavant) et le XVIII^{ème} siècle. Ces maisons en rez-de-chaussée, avec cave souvent, ont des murs épais et un fruit important. Elles sont des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, il est néanmoins difficile de les distinguer sauf d'après leurs détails architecturaux. La plupart ont été construites puis remaniées pendant ces deux siècles.

Ces immeubles sont repérés rue Véry, rue Saint-Jean, rue Saint-Jacques, chemin de Barbichon, rue Barbichon, entrées et ouvertures en pierre de taille, cintrées ou droites, façades percées régulièrement.

MAISONS XIX^{ème} SIÈCLE ET DÉBUT XX^{ème} SIÈCLE

Les maisons du XIX^{ème} siècle et leurs dépendances sont plus faciles à identifier que les constructions anciennes.

IMMEUBLES URBAINS MITOYENS

La plupart de ces constructions sont du XIX^{ème} siècle, place Trarieux et dans toutes les rues du village : façades et corniches soignées, généralement deux ou trois niveaux.

IMMEUBLES, XIX^{ème} SIÈCLE, mi-rural, mi-urbain, un niveau surmonté d'un grenier, façades moins décorées que les précédentes, enduits, génoises.

MAISONS SUR COURS, généralement XIX^{ème} siècle, maison bourgeoise avec dépendances et jardin devant, ou " fermes " avec corps principal et dépendances, portes charretières, pilier et grilles d'entrée, implantées surtout côté ouest (rues Véry et Moignard), vers les terrains agricoles de la commune.

VILLAS ET MAISONS fin XIX^{ème} début XX^{ème}.

Les constructions récentes sont très visibles, elles présentent des caractères très différents selon qu'elles se situent au centre ou en périphérie, selon qu'il s'agit de rénovation ou d'habitations neuves.

MAISONS RURALES DES HAMEAUX, généralement XIX^{ème} siècle, sur cour ou alignées sur la rue, formant hameaux et lieux dits : La Grange, Baise Vigne, Jean Martin, le Poulard.

AUTRES ELEMENTS D'ARCHITECTURE REMARQUABLE

Ces éléments caractérisent l'architecture locale et sont associés aux immeubles décrits précédemment

MAISONS A TERRASSES ET GALERIES, il peut s'agir des arrières des constructions précédentes, accolées ou situées sous le toit du corps principal, plusieurs niveaux de galeries s'observent place Barbacane (XIX^{ème} siècle), parfois XVIII^{ème} siècle (arrières de la rue Saint-Jacques), aménagements fin XIX^{ème}, débuts XX^{ème} siècle sur des profondeurs différentes (chemin de Barbichon).

TROGLODYTIQUES, quelques cas rue Saint-Jacques.

GRANGES ET DEPENDANCES
HALLES , ATELIERS, GRANGES

COMMERCES

FACADES DE BOIS EN APPLIQUE, généralement du XIX^{ème} siècle, se situent sur les voies commerçantes : place Trarieux, rue Saint-Jacques, rue Saint-Jean.

LES MAISONS DU XVIII^{ème} SIÈCLE ET ANTERIEURES AU XVIII^{ème} SIÈCLE (et pouvant comporter des éléments plus anciens)

Généralités

Aubeterre a connu l'âge d'or au Moyen-Age suivi des troubles de la guerre de cent ans et des guerres de religion. La croissance de la ville est surtout évidente au XIV^{ème} puis aux XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Les strates successives sont encore relativement visibles, car le relief important de la ville a contribué à protéger les beaux édifices des destructions liées aux développements urbains des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Outre le site peu favorable aux grands travaux de voirie, le maintien de la ville dans ses limites anciennes (sauf l'annexion d'une partie de Saint Romain vers 1830) est très sûrement causé par la création des départements, coupant assez radicalement Aubeterre de son aura ancienne et naturelle vers le Périgord et la vallée de la Dronne .

En observant le premier plan cadastral de la commune, achevé en 1846 – assez tard par rapport à certaines communes dont les premiers relevés apparaissent dès 1830 – il est d'abord possible de distinguer les transformations du centre du bourg ainsi que dans le faubourg Saint-Jean, vers l'hôpital Saint-François et aux abords de l'église Saint-Jacques. Si l'on compare le cadastre de 1846 et celui mis à jour en 1995, les transformations semblent s'être opérées autour de deux modes principaux d'intervention : d'une part, quelques constructions ont été dégagées ou remplacées au centre du bourg depuis 1846; d'autre part, la construction en périphérie s'est multipliée autour des chemins communaux tracés sur les flancs du village dès le Second Empire, et lotis jusque sous la Troisième République et le début du XX^{ème} siècle. Il n'est pas aisé de dater les constructions sans plan antérieur au cadastre de 1846 et sans plan intermédiaire entre 1846 et aujourd'hui. Les détails constructifs et ornementaux, le gabarit et la typologie des édifices sont alors d'un bon secours : ils permettent de donner des indications sur l'ancienneté des bâtiments sans être pour autant de fiables témoins de l'âge des constructions.

I- MAISONS ET EDIFICES COMPORTANT DES ELEMENTS ANTÉRIEURS AU XVIII^{ème} SIÈCLE

Les quelques exemples de constructions comportant des éléments anciens (médiéval, renaissance ou classique) se repèrent et se caractérisent par des détails architecturaux comme les fenêtres à meneaux, des baies à chanfreins, des appuis moulurés, des linteaux à accolade... et forment souvent une construction massive en moellons de pierres apparent ou recouvert d'un enduit (par exemple les constructions qui bordent la place Trarieux au nord, près du château).

*parcelles 119 et 120, au nord de la Place Ludovic Trarieux.
A noter : le débord de toit et chevrons de bois,*



Fenêtre à meneau, rue Véry.



Fenêtre à double meneaux, rue Saint Jean.



Un premier type de constructions ordinaires et remarquables est celui des maisons sans étage ou construites sur deux niveaux dans les terrains pentus, entre la fin du XVII^{ème} siècle (parfois auparavant) et le XVIII^{ème} siècle. Ces maisons en rez-de-chaussée, avec cave souvent, ont des murs épais et un fruit important.

Une originalité des constructions d'Aubeterre se trouve dans les caves, souvent très anciennes et de grandes dimensions, qui témoignent du passé de la ville (voir chapitre sur les caves). Elles sont des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, ou même plus anciennes; il est néanmoins difficile de les dater sauf d'après leurs détails architecturaux ou leur implantation.



*Parcelle 241 rue Saint-Jacques.
Maison ancienne très modifiée, avec une grande cave*



Parcelle 184, rue Véry

La plupart ont été construites puis remaniées pendant les deux derniers siècles.

Il faut regarder l'arrière des îlots, notamment à l'est (rue Véry), au nord (place Trarieux), pour s'apercevoir que la plupart des constructions ont des gabarits du XVIII^{ème} ou du XVII^{ème} siècle et peut-être plus ancien.

Un exemple intéressant est celui de la construction parcelle 270 rue Moignard, avec une tour incrustée dans le mur d'une maison à l'aspect massif, qui révèle les vestiges de l'enceinte voire de l'une des portes de la ville médiévale (voir chapitre Historique). Bien sûr, cette maison a été remaniée et présente un enduit épais qui masque les qualités de la construction.

La maison parcelle 216, rue Véry, rare exemple de façade à pignon (voir chapitre Historique, implantation des ordres mendiants), présente en façade des niches à coquilles Saint Jacques, illustrant la première Renaissance Française.

Rue Moignard, la façade sur rue de la maison parcelle n° 390 constitue aussi un pignon selon la pure tradition médiévale. Cependant, le crépis noie les détails et les éléments historiques font défaut pour certifier l'origine historique; toutefois, les baies sont à comparer à d'autres maisons anciennes, avec chanfrein et appuis moulurés en saillie.

La façade de la maison parcelle 137 jouxtant le petit square Gaillardon possède une belle fenêtre avec un linteau à accolade dans la tradition de la maison médiévale.



Linteau à accolade, square Gaillardon.



Parcelle 216 rue Véry,

II- LA MAISON DU XVIII^{ème} SIÈCLE

A/ Caractéristiques

Les maisons de ville à façade du XVIII^{ème} siècle, même si elles sont moins nombreuses, méritent une typologie particulière. Elles marquent une étape décisive dans la mise en place de la hiérarchie des éléments d'élévation, qui sera respectée durant toute une partie du XIX^{ème} siècle et même au-delà.

On distinguera deux catégories de maisons : les maisons avec façade sur rue à deux et trois travées et les maisons avec façade à cinq travées.

Le premier groupe est lié aux caractéristiques du parcellaire : des terrains en profondeur ayant en moyenne environ 5 à 9 m de façade.

Dans ce cas, la réminiscence des parcelles étroites du Moyen-Age, plus profondes que larges, donne une maison qui possède généralement une double profondeur (environ deux fois 6 m), avec des pièces ouvrant sur rue et d'autres sur un jardin privé, à l'arrière.

Le second groupe, à quatre ou cinq travées, correspond aux parcelles plus larges (environ 14 à 16 m de façade) et se situe principalement rue Véry. Ces maisons correspondent à une situation sociale plus élevée des propriétaires.

En l'état actuel des connaissances historiques sur la ville, il est difficile de savoir si le nombre des constructions durant le XVIII^{ème} siècle a été important proportionnellement au tissu urbain bâti existant compte tenu de l'essor urbain dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Seules des recherches historiques plus complètes et la visite des intérieurs de parcelle pourraient permettre de mieux circonscrire et regarder la famille des maisons du XVIII^{ème} siècle, à Aubeterre. Des quelques visites faites, il est à remarquer la qualité de l'intérieur des maisons, autant pour leurs escaliers (voir chapitre particulier) généralement en bois que les ouvrages de charpente. Cependant, il est difficile de tirer des conclusions sur les éléments constitutifs du plan et d'en proposer des généralités.

Nous nous limiterons par conséquent à une analyse des façades sur rue.



rue Bardichon: exemple de toiture à quatre pentes, avec tuiles creuses pour les longs pans et tuiles plates pour les croupes.

B/ Matériaux et principes constructifs

La maçonnerie

En règle générale, la façade principale de la maison comme sa façade postérieure (sur jardin) est en moellons hourdés au sable et à la chaux ou à l'argile. Les façades sont par conséquent enduites. La pierre de taille est exclusivement réservée aux angles, à l'encadrement des baies, parfois à des bandeaux de séparation des niveaux, très rarement à une corniche. Les pierres de taille, utilisées en harpage pour les chaînes d'angles, et les baies sont souvent à découpe et assises plus ou moins régulières. De façon presque systématique, la façade domestique, sur jardin, est moins recherchée que la façade sur rue (absence de bandeaux séparatifs de niveaux ou de chambranles en pierre, aux baies). L'épaisseur des murs atteint en général 65 cm, ce qui ne permet pas de bâtir plus de deux niveaux et étage de combles à surcroît, au-dessus du rez-de-chaussée. A la fin du XVIII^{ème} siècle, on parvient à réduire l'épaisseur des murs à environ 50 cm dans certains cas.

La couverture

La couverture est en tuiles creuses sur une toiture à deux versants égaux, avec faitage longitudinal parallèle à la façade sur rue, souvent précédée par une génoise. Les maisons les plus rurales ont un débord avec chevrons. Beaucoup de belles maisons présentent une toiture à quatre pentes avec les petits pans en tuiles plates et amorti en tuiles creuses, principe fréquent en Dordogne et dans le Périgord .

C/ Le plan

1/ La maison à 2 ou 3 travées

Lorsque la parcelle ne fait pas plus de 7 mètres de large, il est impossible d'établir en rez-de-chaussée une entrée avec vestibule et d'avoir deux pièces de front. On choisit donc de rejeter la porte d'entrée sur un côté de la façade qui sera percée d'une ou, plus généralement, de deux fenêtres centrée(s) par rapport aux pièces intérieures. L'impossibilité d'établir deux pièces de front éclairées en façade oblige à maintenir le principe du plan traditionnel en double profondeur, avec une pièce prenant jour sur rue d'environ 5 mètres de large et une pièce sur jardin, de même largeur environ. Le vestibule devient alors un long couloir sur côté permettant de traverser le bâtiment et d'accéder au jardin, et l'escalier étant souvent rejeté au milieu ou à l'arrière du bâtiment. Dans certains cas, ce long couloir traversant de part et d'autre la maison donne accès à un jardin dans lequel a été bâti, au fond, un ou des corps de bâtiments annexes.

La belle maison, ancien presbytère, située à l'angle de la rue Saint Jacques et de la rue Véry constitue un exemple atypique de composition (parcelle 133).



Parcelle 135, rue Véry.

2/ La maison à 5 travées

Moins nombreuses - Aubeterre n'en compte que quelques exemples - , ces maisons n'en sont pas moins intéressantes, notamment pour leur diversité. Leur nombre peu élevé peut s'expliquer par la rareté des parcelles à larges façades sur rue dans le centre bourg.

L'adoption d'un plan en longueur préfigure les maisons bourgeoises entre rue et jardin du début du XIXème siècle. Par exemple, la construction de la parcelle 297, rue Moignard, malgré sa restauration, laisse deviner son ancienneté.

On peut supposer que le plan en longueur est un signe distinctif de richesse qui permet de se démarquer de la maison traditionnelle à trois travées.

Les exemples qui subsistent montrent que certaines de ces maisons abritaient, outre l'habitation, une activité complémentaire en rez-de-chaussée, marquée par une grande porte à double battants. En général, l'entrée se fait par un vestibule, plus ou moins centré, desservant, à l'étage, des pièces, à droite et à gauche, d'inégales longueurs, ce qui explique l'espacement irrégulier des trumeaux entre les baies. Ces dernières sont souvent centrées par rapport aux pièces intérieures et non selon un principe d'organisation symétrique de la façade. La symétrie des façades est donc très relative, et ne consiste qu'en une distribution égale du nombre des baies de part et d'autre de l'axe plus ou moins central défini par l'entrée.



Parcelle 133, rue Saint Jacques



Parcelle 297, rue Moignard. Maison à 5 travées.

Parcelle 228, rue Véry.



D/ Composition des façades sur rue

L'intérêt de ce petit groupe de maisons est principalement l'élévation sur rue. C'est en effet au XVIIIème siècle que les principaux éléments constituant l'élévation traditionnelle, qui seront repris presque tout au long du XIXème siècle, se mettent en place. La variété de combinaisons de détails (corps de moulures, corniches, encadrements de baies...) montre que l'on se situe dans une période de recherche architecturale sur la conception de la façade.

L'élévation des maisons, qu'elles comportent 2, 3 voire 5 travées, comprend en général une cave, un rez-de-chaussée, un ou deux étages et un comble à surcroît. Lorsqu'il s'agit de maisons à faible largeur sur rue (de 2 ou 3 travées), la porte d'entrée est rejetée sur un côté. Lorsqu'il s'agit de maisons à 5 travées, la porte d'entrée est située approximativement au centre de la composition.

Dans tous les cas, le comble à surcroît est traité à la manière d'un étage attique, éclairé soit par une série d'oeil-de-boeuf, soit par une série de petites fenêtres aux proportions réduites dont le linteau se situe sous la corniche ou la génoise faisant la jonction avec la toiture. Les baies du rez-de-chaussée, de l'étage (s) et de l'étage attique sont dans un même axe vertical, se répartissant en travées qui forment un rythme vertical sur la façade.

En principe, les angles des façades sont dotés de chaînages plus ou moins réguliers. Souvent, la hauteur des assises des pierres est à peu près régulière, mais la longueur est quelque peu variable.

Parmi les éléments constitutifs de l'élévation possédant de grandes variétés de détails, il faut retenir, les baies, les bandeaux de séparation des niveaux et les corniches et génoises.

a) Les baies

L'arc segmentaire des linteaux caractérise en règle générale les baies des maisons du XVIIIème siècle. Il est à noter que la mode des linteaux droits, au siècle suivant, a eu parfois pour effet un redécoupage en forme droite. Il en existe un certain nombre d'exemples à Aubeterre. Les fenêtres dont la largeur varie le plus souvent entre 0,80 m. et 1,30 m., ont une proportion de hauteur de baie égale à deux fois sa largeur. Toutes ces fenêtres possèdent des appuis en pierre de taille discrètement moulurés, débordant d'environ 15 cm sur les côtés; cette moulure en saillie permet d'éloigner les eaux de pluie de la façade. Suivant les cas, les appuis de fenêtres peuvent se confondre avec le bandeau de séparation des niveaux, comme nous le verrons plus bas.

Les encadrements des baies sont en pierres de taille, utilisées en harpages à découpe et à assises plus ou moins régulières, affleurant l'enduit pour les maisons les plus anciennes ou les plus rurales. L'encadrement est souvent exprimé par un chambranle dessiné, d'une largeur d'environ 15 cm, en relief. Il s'accompagne en général d'une allège en pierre de taille. Le chambranle possède une feuillure destinée à recevoir les contrevents.

Le linteau est monolithe pour les maisons plus anciennes ainsi que pour les fenêtres de l'attique. A la fin du XVIIIème siècle, le linteau est conçu en trois parties. Au centre, une clef saillante, sans décor sculpté, marque l'axe des baies et vient souligner le chambranle. Il n'y a pas de clef saillante sans chambranle, ni linteau en trois parties.

Les baies de l'étage attique sont constituées soit de petites fenêtres soit par oculus ou oeil-de-boeuf. Dans le cas des petites fenêtres, les linteaux massifs sont droits ou à arcs segmentaires, et peuvent parfois posséder un chambranle de pierre. Cette dernière solution est cependant plus rare car, pour l'éclairage des combles, les propriétaires choisissent, de façon symbolique, de les différencier des baies des niveaux inférieurs, par un traitement de qualité moindre.

Au XVIIIème siècle, les fenêtres sont le plus souvent traitées en croisées divisées par des petits bois. Les volets, tenant compte de l'arc segmentaire dont ils prennent la forme, sont en bois à joints non marqués et renforcés par des traverses de renfort disposées de façon régulière. Ces traverses sont épaisses et légèrement arrondies et même parfois chanfreinées. Leur nombre n'excède jamais trois par volet.



Parcelle 64, rue St Jacques.

b) L'entrée

L'entrée de la maison est marquée. La forme de son linteau reprend - sauf exception - celle des baies et règne avec elles. La partie supérieure peut être soulignée par un corps de moulures saillantes. Les portes sont à deux vantaux massifs à panneaux ou à lames épaisses à joints non marqués. Suivant la largeur de la porte, les deux vantaux peuvent être de largeurs inégales, séparés par un petit pilastre. Ces portes possèdent une imposte vitrée à petits carreaux protégés par une grille en fer forgé. Le battant principal est doté d'un heurtoir en fer ou en cuivre.

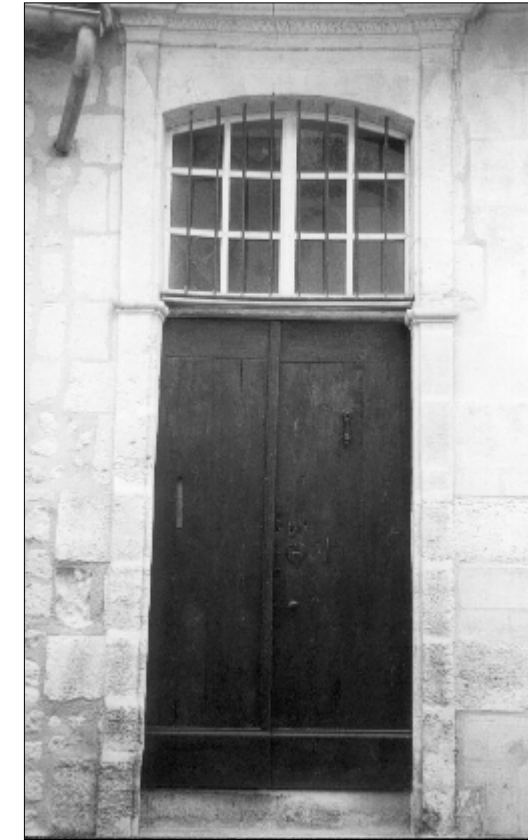
c) Les bandeaux de séparation de niveaux

En pierre de taille, ils ne sont pas utilisés obligatoirement sur les façades. Il s'agit d'un corps de moulures plates qui peut se situer selon les cas au niveau des planchers ou au niveau des appuis des fenêtres avec lesquels ils se confondent. Dans le premier cas, ils sont situés à environ 90 cm au-dessous des appuis de fenêtres. Il n'y a aucune règle stricte quant à la disposition des bandeaux sur une façade du XVIIIème siècle. Lorsqu'ils existent, les bandeaux peuvent séparer deux niveaux sans obligatoirement séparer le troisième. La seule règle qu'il convient de retenir est qu'un bandeau situé au niveau du plancher entre les deux premiers niveaux ne peut pas se retrouver au niveau des appuis au niveau supérieur. Il reprend obligatoirement le même principe de répartition sur la façade.

d) Les génoises et corniches

Elles marquent l'extrémité des murs à la jonction de la toiture et sont un élément visuel fort de la façade. La variété des solutions retenues prouve qu'il s'agit d'une période de recherche. On trouve en effet plusieurs formules qui peuvent se combiner. On allie en effet souvent corniche et génoise.

De nombreux exemples à Aubeterre en sont dépourvus. En effet, sur les plus anciennes, elles sont souvent absentes laissant place au débord de toit et à ses chevrons de bois.



En haut, à gauche : parcelle 133 rue Saint Jacques, et en fond parcelle 134.

En haut, à droite : Parcelle 64, rue Saint Jacques.

En bas, de gauche à droite : Parcelle 171, rue Bardichon - belle maison, rue Pierre Véry - parcelle 514, rue Moignard, linteau daté 1694.

EXEMPLES DE TRANSFORMATIONS PEU ADAPTÉES REALISEES SUR DES CONSTRUCTIONS ANCIENNES

A Aubeterre, la maison située sur la parcelle 133 à l'angle des rues Véry et Saint Jacques, est sans aucun doute l'exemple le plus remarquable de cette typologie. D'autres exemples sont plus ou moins représentatifs du XVIIIème siècle (parcelles 306 et 514 rue Moignard ou 119-120 place Trarieux). De nombreuses maisons ont subi des transformations sur leurs façades. C'est le cas de la maison parcelle n°115, à côté de la parcelle 133, qui, à l'origine, devait être assez similaire à sa voisine. Derrière un crépi épais et grisâtre, ses ouvertures trahissent en effet une façade assez ancienne.



Parcelle 115, rue Moignard.



Parcelle 514, rue Moignard. Datée sur le linteau de la porte de 1694, cette maison a été remaniée; côté rue, elle a gardé un certain charme...



...mais côté jardin, elle est totalement défigurée par une extension en agglomérés de ciment laissés apparents, et des baies mal dessinées;



*Parcelle 306, rue Moignard.
Baies modifiées.*



*Parcelle 64, rue Saint Jacques.
Rez-de-chaussée redessiné.*



*Parcelle 93, rue Saint Jean.
Baies, volets modifié et crépis au ciment.*



*Parcelle 196, rue Véry.
Façade arasée.*

MAISONS ET ABRIS TROGLODYTIQUES

L'habitat troglodytique est une caractéristique majeure du village d'Aubeterre dont l'illustration emblématique est l'église monolithe Saint Jean ; celle-ci peut être comparée à l'église de Saint-Emilion en Gironde tant par sa qualité architecturale que pour sa renommée touristique. Plus près d'Aubeterre, l'église Saint Georges de Gurat a été creusée au-dessous du village, dans le flanc de la falaise bordant la Dizone, affluent de la Dronne.



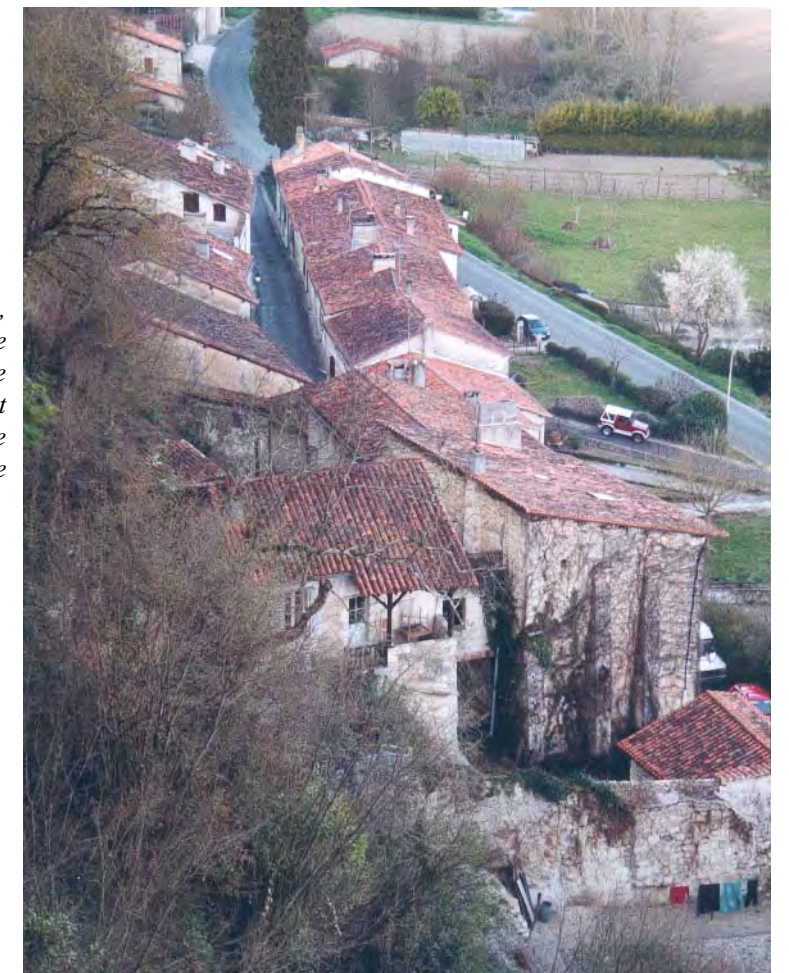
Parcelle 168, route de Laprade.

Profitant de cavités naturelles ou creusées par l'homme dans les falaises calcaires, cette forme d'habitat primitif correspond à la tradition du troglodytique présente tout le long de la Dronne, dans les Charentes et le Périgord. Une des caractéristiques de ces pays aux terrains calcaires et crayeux du Crétacé supérieur est ainsi la présence de falaises calcaires avec des reliefs élevés et couverts de bois et de forêts alternant avec des paysages de cultures plus ouverts. La présence de nombreuses carrières d'extraction de la pierre de taille est une autre caractéristique de la vallée de la Dronne; donc tout le long des falaises d'Aubeterre, rue Saint Jean, route de La Prade et Pont-Vieux, on retrouve des cavités dont certaines correspondent à d'anciens lieux d'exploitation des carrières. L'observation des coupes de terrain à l'intérieur de l'église monolithe, Chemin Creux ou place du Champ de foire est intéressante et permet de voir les variétés de qualité des pierres que l'on retrouve aussi dans les constructions du village : ce sont bien sûr des roches marneuses allant du calcaire crayeux et assez argileux vert à gris-blanc, puis des calcaires blanc-jaune assez tendres et des calcaires jaune pâle plus durs. Les carrières dans les communes voisines de La Ganétie, Saint Aulaye, Chez-Rabot, Bazac ou Médillac, sont nombreuses .

Aujourd'hui de nombreux spécialistes viennent observer à Aubeterre ces anciennes excavations et coupes naturelles montrant les strates du sous-sol. Outre son caractère de village pittoresque, les visiteurs apprécient aussi Aubeterre pour ses richesses naturelles.

Il s'agit donc de préserver les reliefs facilement visibles et montrant les particularités du sous-sol à ciel ouvert .

*Rue Saint Jean,
et route de
Laprade
les maisons sont
adossées contre
la falaise*



Ce chapitre est complexe à illustrer, car de nombreuses maisons de la commune ont des parties creusées dans la roche et rien ne paraît de la rue.

Cependant leur repérage est aisé en particulier dans le bas de la rue Saint Jean et route de Laprade.

La construction située sur la parcelle 168 est sans doute la plus remarquable. Située à flanc de rocher, elle est très étroite et s'insère dans la falaise avec seulement deux façades bâties. Le rocher forme ainsi les parois intérieures des constructions. Une autre maison se trouvant rue Saint Jean, parcelle 206 constitue un exemple où le mur de la pièce de séjour est en roche.

De nombreuses constructions, habitations, garages, caves sont créés contiguës à la falaise. Dans ces bâtiments, des cavités ont ainsi été creusées dans le rocher pour augmenter la surface disponible; le quartier ancien et populaire du faubourg Saint Jean présente d'ailleurs un parcellaire très étroit, en particulier au pied du château. Ainsi les constructions ont gagné sur la falaise et par endroit plusieurs niveaux s'échelonnent en terrasses à flanc de rocher, servant d'abris de jardin, de dépendances mais aussi d'habitation.

Les piscines aujourd'hui constituent une nouvelle recherche de terrain en extérieur qui se conquiert parfois au détriment des parois rocheuses.

Comment peut-on assurer la protection des falaises ?

Maintenir celles-ci en bon état demande un peu de vigilance:

- d'abord limiter les plantations trop importantes pour que l'enracinement des végétaux ne détruisent pas les massifs ou bancs de pierres, par la présence de "cheveux" dans ceux-ci.
- ensuite, surveiller l'état hydrogéologique des falaises pour éviter les dégradations causées par l'humidité et les eaux de pluie en excès dont le ruissellement mineraient les parois par ravinement.
- également, lorsqu'un confortement est utile, les travaux devront être faits à la chaux grasse et les contreforts en pierre avec des enduits et liant à la chaux grasse (chaux aérienne éteinte pour le bâtiment CAEB selon l'ancienne norme NFP 15510 ; ou chaux calcique CL, de l'anglais Calcique Lime selon la nouvelle norme NFP 15-311 issue d'études européennes).
- enfin pour avoir des compléments techniques, s'adresser à des spécialistes de la pierre ou au service de l'archéologie.

A l'arrière des maisons de la rue Saint Jean, de nombreux propriétaires ont aménagé les cavités que leur offrait la roche.

Certains l'ont même creusée pour y créer artificiellement des grottes utilisées comme abris de jardin, garages, lieux de stockage...



*Parcelle 155, rue Saint Jean.
Aménagement réalisé dans la roche.*



Parcelle 226, rue Saint Jean.

Cette maison est l'une des rares maisons troglodytiques répertoriée sur le cadastre.



CAVES , CAVITES ET SOUTERRAINS

Autre richesse d'Aubeterre, les caves se situent sous les maisons, sous les voies et les espaces publics de la ville... Elles forment le contrepoint des grottes, en sont leur prolongement et sont autant d'espaces mystérieux et mythiques. Certaines caves communiquent avec leurs voisines formant des anfractuosités dans les fondations de la ville. La ville d'Aubeterre recèle tout un réseau de galeries et de salles souterraines, telle une véritable ville sous la ville. Le château lui-même est relié à l'église monolithe par un tunnel (fermé aujourd'hui par sécurité) débouchant sur la galerie supérieure de celle-ci. Sous la butte du château, se trouvent de vastes pièces voûtées et diverses cavités. Sous la butte de la Muscadière qui domine la ville, la fontaine souterraine du même nom vient alimenter le château et les fontaines de la ville par des souterrains et des conduits bâtis en pierres.

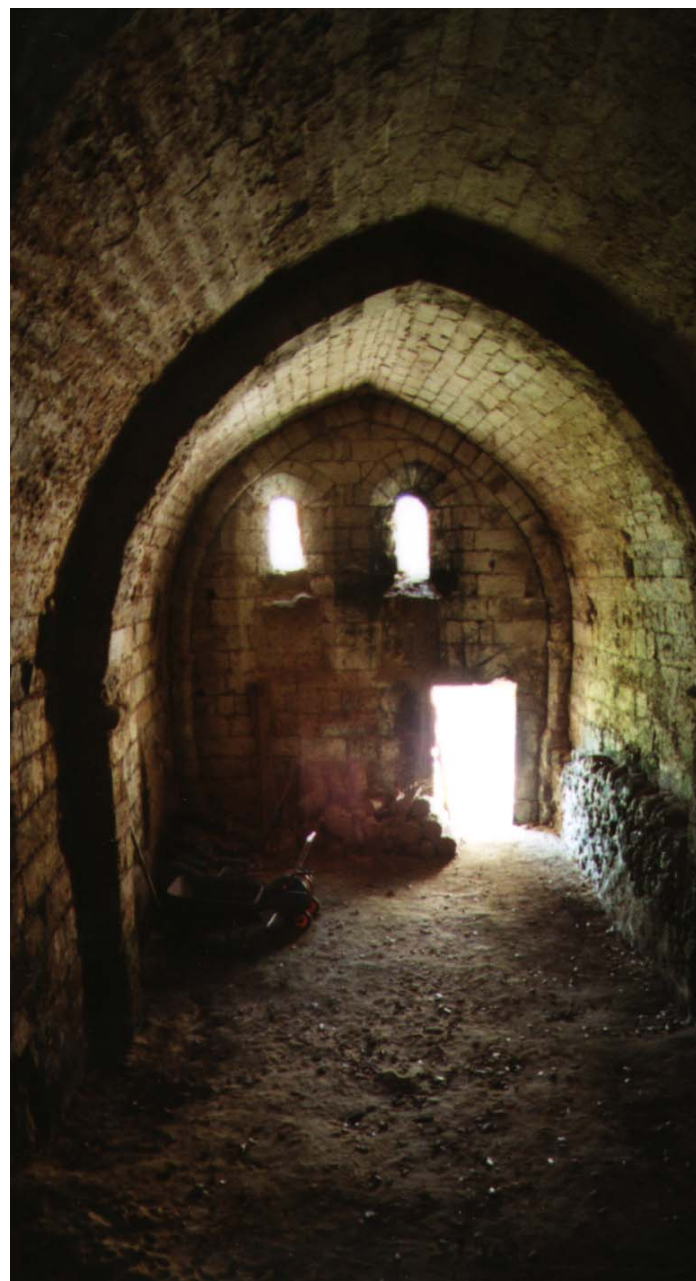
Très nombreuses donc, les caves ne sont pas toutes de même nature. Cavités dans la roche même, caves voûtées ou caves semi-enterrées, elles ont des rôles variés : souterrains ou chapelle , simple abri, dépendance ou écurie, ou encore réservoir d'eau. En fonction du relief si diversifié de la ville, ces espaces s'imbriquent différemment et forment des parties ouvertes sur l'extérieur ou des lieux totalement enterrés.

Les caves creusées à même la roche restent d'une grande qualité. Cavités irrégulières, elles dégagent une atmosphère particulière, humide et chaude à la fois. Divisées en plusieurs pièces, certaines caves ont des baies chanfreinées aujourd'hui bouchées, des piliers travaillés, des traces d'anciennes ouvertures ou d'escaliers, soulevant des interrogations sur le niveau du sol à l'époque de leur construction, en particulier rue Véry et chemin du Tourniquet (voir chapitre Historique). Parfois, la maison principale communique par le sous-sol avec un jardin situé de l'autre côté de la rue par un passage ménagé dans les cavités du rocher (comme sous la rue Véry).

Certaines caves sont totalement souterraines, d'autres sont de plain-pied sur la façade arrière de l'habitation. C'est précisément le cas de plusieurs maisons rue Véry. Leurs caves sont construites en voûte à berceau brisé, bâties en pierres de taille: ce sont de vastes salles, hautes et longues, qui s'ouvrent sur les jardins en contrebas. (voir exemples parcelles 241 et 235). Dans l'une d'elles (parcelle 241), sont aménagés plusieurs niveaux en bois.

Ces caves ont pu être aussi des lieux de culte comme la belle salle voûtée en berceau brisé (parcelle 235 rue Véry; voir illustration) qui semble avoir été une ancienne chapelle protestante. Elle est située en périphérie de l'enceinte médiévale de la ville haute, à l'extrême opposé de l'église Saint Jean creusée sous le château et ouvrant sur la ville basse à l'intérieur de l'enceinte.

Cette grande diversité des sous-sols montre la variété des constructions d'Aubeterre et aussi leur ancienneté, laissant les strates de l'histoire de la ville visibles encore aujourd'hui.



*Parcelle 235, rue Véry.
Exemple de cave à berceau brisé située en périphérie de
l'enceinte médiévale, emplacement supposé d'une chapelle
protestante.*



La parcelle 241, rue Véry, présente une vaste cave voûtée à arc brisé.



LES MAISONS DE VILLE ET IMMEUBLES D'HABITATION DU XIX^{ème} SIÈCLE

Introduction

Le XIX^{ème} siècle est une période marquée par des évolutions et des changements importants.

Aubeterre, comme nombre de villes françaises, connaîtra au cours du XIX^{ème} siècle des développements urbains souvent associés aux grands travaux de voirie (voir chapitre historique).

Outre l'amélioration des voies de communication, la ville se modifie aussi dans ses constructions ; elle devient le siège des nouveaux lieux de pouvoir et d'échange qui s'inscriront dans l'espace urbain par la création de bâtiments et d'espaces publics nouveaux, par la recomposition de places commerciales (place Trarieux, champ de foire) et par la démolition du château (voir chapitre historique).

Pour les constructions privées et les maisons d'habitation, les parcelles d'origine, repérables sur le cadastre napoléonien, sont sensiblement les mêmes tout au long du XIX^{ème} siècle.

Certains travaux d'alignement ont donné lieu à des modifications de façades sur rue pour des immeubles rue Véry ou rue du Minage ; de même, la création des routes départementales D17, D2 et D10, et la modification de plusieurs voies communales (rue du minage, rue du faubourg Saint Jean) contribuent à la réalisation de nouvelles constructions .

Dans l'analyse physique du bâti, nous pouvons classer les bâtiments autour de caractéristiques communes : rapport à la parcelle, à la rue, dimension, etc., de même que leur localisation dans le tissu urbain au moment de leur construction.

Nous avons distingué ainsi plusieurs familles dans cette catégorie des maisons du XIX^{ème} siècle, correspondant en fait à des modèles d'habitat différents : grandes maisons bourgeoises, petites maisons urbaines et maisons de ville formant une façade continue sur la rue avec ou sans décor architectural:

- les grandes maisons bourgeoises, et maisons rurales isolées sur de grandes parcelles avec dépendances, formant de vastes demeures campagnardes.
- les petites maisons urbaines, maisons simples en pierre, aux façades mitoyennes formant une façade urbaine continue ; type courant de maisons à un seul niveau sur rue.
- les maisons de ville aux façades ordonnancées et décorées correspondent au type courant de maisons ou d'immeubles à un, deux ou trois étages (R+1, R+2, R+3).
- les maisons de ville aux façades peu décorées correspondent au type courant de maisons ou d'immeubles à un, deux ou trois étages (R+1, R+2, R+3).

Les distinctions recouvrent aussi des pratiques sociales anciennes qui ont caractérisé les quartiers: caractère résidentiel pour la "ville haute" rue Véry ; caractère plus populaire de l'habitat souvent associé à l'activité artisanale pour la ville basse et notamment la rue Saint Jean où se situent la majorité des maisons simples; le caractère commercial étant plus présent sur la Place Trarieux et la rue Saint Jacques . Les maisons de ville appelées "type courant" correspondent en fait au principe de l'immeuble de rapport qui s'est élaboré tout au long des siècles précédents . Cet immeuble spéculatif s'est façonné de façon plus systématique au cours du XIX^{ème} siècle . Il comprendra ainsi plusieurs niveaux, avec de l'habitat en étage et un commerce en rez-de-chaussée. En général, ce sont des immeubles locatifs de rapport. Selon l'emplacement dans la ville, ces immeubles sont plus ou moins travaillés.

LES MAISONS BOURGEOISES ENTRE RUE ET JARDIN ET MAISONS DE NOTABLES SUR GRANDES PARCELLES

A / GENERALITES

Ce type de maison est assez représentatif d'Aubeterre. Il est ici mis en œuvre dès la fin du XVIIIème siècle et symbolise une certaine prospérité. Cela se traduit par des façades d'une grande qualité architecturale les distinguant des maisons de ville courantes d'Aubeterre. Le jardin est ici jardin d'agrément, symbole d'aisance.

Rappelant les logis des corps de ferme, ces demeures de notables s'apparentent néanmoins au modèle urbain des hôtels particuliers construits tout au long des XVIIème et XVIIIème siècle. Ces constructions sont assez semblables à ce modèle, tant dans la composition des façades que dans la disposition générale ; elles forment un ensemble comprenant un corps de bâtiment avec dépendances organisés autour d'une cour fermée par un portail d'entrée.

Ces constructions s'installent sur des parcelles à larges façades sur rue et forment un tissu urbain bâti peu dense.

Contrairement aux maisons urbaines mitoyennes, les maisons entre rue et jardin ont une façade sur rue assez longue (cinq ou sept travées d'ouvertures), comme c'était le cas de certaines maisons du XVIIIème siècle ; mais alors que celles-ci comportaient souvent une boutique ou présentaient des travées irrégulières, les maisons bourgeoises du XIXème, au contraire, ont une distribution stricte et symétrique des pièces de rez-de-chaussée. Ces maisons se sont implantées sur de vastes parcelles, essentiellement sur la rue Véry située sur la ligne de crête nord-sud du village et formant la grand'rue d'Aubeterre.

En règle générale, les maisons principales sont bâties sur caves situées en rez-de-jardin et qui sont à un niveau inférieur à celui de la rue, du fait des dénivelés de terrain. Les dimensions des bâtiments sont variables selon les parcelles. Certaines maisons peuvent comprendre deux étages de trois à cinq travées sur la façade principale. Presque toutes possèdent un étage attique, comme les maisons plus anciennes (voir la description dans le chapitre sur les maisons du XVIIIème).



Grandes Maisons situées de part et d'autre de la rue Véry

B / MATERIAUX et PRINCIPES CONSTITUTIFS

La maçonnerie

La façade principale, la plus longue, est en pierres de taille à assises de hauteur variable sur une même façade, pouvant aller jusqu'à 50 cm. Les assises les plus importantes sont le plus souvent réservées aux parties basses notamment au soubassement et au rez-de-chaussée, et l'on utilise des pierres à assises décroissantes lorsqu'on atteint les parties supérieures.

Les façades latérales sont souvent en moellons hourdés à la chaux et au sable (ou à l'argile) et présentent généralement un harpage irrégulier tant en hauteur qu'en largeur.

La couverture

La toiture est généralement à quatre pentes, avec les petits côtés couverts en tuiles plates. Les longs pans sont réalisés en tuiles creuses ; quelques immeubles sont réalisés à deux pentes.

La plus recherchée des demeures d'Aubeterre est couverte en ardoises. Cette grande toiture à pavillons possède aussi trois lucarnes-pignons à fronton triangulaire dans l'axe des trois travées centrales du bâtiment (parcelle 229).

L'apparition de la toiture d'ardoise correspond à une nouvelle étape de prospérité, dans la fin du XIX^{ème} siècle, dans les pays du vignoble charentais. L'utilisation de l'ardoise, matériau étranger à la région (ardoises fines d'Angers) devient un nouveau signe distinctif de richesse et symbolisait notamment les relations extérieures à la région ; ainsi la maison bourgeoise à toit d'ardoise se démarque des maisons de notables du début du XIX^{ème} siècle. On retrouvera ce modèle dans les écarts d'Aubeterre, comme au lieu-dit La Grange.

C / Le PLAN

La configuration des parcelles permet généralement d'avoir deux pièces dans la profondeur du bâtiment et la présence de jardin sur la façade arrière permet une double orientation, en ouvrant le plus possible les deux façades.

La parcelle détermine donc une façade principale mesurant généralement de 10 à 12 mètres, pouvant aller jusqu'à 14 ou 15 mètres, ce qui donne des bâtiments à 3 - 4 ou 5 travées. Le plan est généralement centré, avec vestibule au centre donnant sur un escalier et desservant deux pièces à droite et deux pièces à gauche ; la pièce qui fait l'angle peut être éclairée sur deux côtés.



Rue Véry, parcelle 235 . Immeuble de construction fin XVIII^{ème} - début XIX^{ème} siècle avec un étage attique et corniche en pierre . La façade en moellons de pierres est dégarnie de son enduit traditionnel . Le bandeau est confondu avec les appuis de baies.



Rue Véry, parcelle 411, façade en pierres de taille régulières atteste un bâti fin du XIX^{ème} siècle. La porte et la baie de la travée centrale présentent des encadrements moulurés un étage attique

D / COMPOSITION DES FACADES SUR RUE , L'ELEVATION

L'ordonnement de la façade principale est sensiblement le même que précédemment, cependant après 1850, l'étage attique, incompatible avec la toiture élevée est remplacé par un étage de combles, parfois mansardé.

L'élément majeur est ici, le renforcement de la symétrie par la forme même de la toiture en pavillon à quatre pentes. Cette symétrie est soulignée par des lucarnes centrées en toiture.

Enfin, des hautes souches des cheminées se positionnent elles aussi de manière à monumentaliser encore cet axe médian de la façade sur rue.

C'est tout à fait éloquent sur l'élévation de la maison située rue Véry, parcelle 229.

Les autres éléments de décor se réduisent aux corps de moulures traditionnels. Seule la corniche est parfois plus ornementée. La porte d'entrée se distingue par aussi des éléments d'encadrement. Ses moulures sont en général identiques à celles des baies, mais peuvent être plus travaillées comme les nombreux exemples des maisons XVIIème.



Parcelle 229 rue Véry, façades sur rue et sur jardin.



Parcelle 140 chemin de l'Hôpital Saint-françois. Maison à caractère rural.

Construction classée dans cette typologie compte tenu de ses dimensions et de son implantation, mais ne présentant aucun décor particulier si ce n'est l'encadrement de pierres de taille des baies. On remarquera son portail.



La façade arrière n'est pas aussi travaillée que celle dite « de représentation » où les lucarnes, les souches de cheminée, la porte d'entrée et le portail expriment la monumentalité du bâtiment. Cette façade présente aussi des décors tels que pilastre, large corniche, bandeaux, tableaux, encadrements de baies moulurés, garde-corps en ferronnerie...

MAISONS SIMPLES EN PIERRE

A/ GENERALITES

Curieusement à Aubeterre, cette rubrique est pleine de surprise. En effet, alors que sur la rue les maisons paraissent de dimensions et de factures modestes, les façades arrières cachent parfois de surprenantes qualités. Le relief important de la commune contribue à ce phénomène. Une maison de plain-pied sur la rue Saint Jean présente jusqu'à trois niveaux sur son autre face...

Aussi, dans cette typologie, nous regrouperons principalement les maisons présentant une qualité architecturale modeste sur la façade sur rue; nous ne prendrons pas en considération les notions de taille et de dimensionnement des constructions.

On peut cependant remarquer plusieurs cas de figure à Aubeterre :

- la maison sans jardin, ni espace extérieur,
- la maison qui présente une galerie ou loggia sur sa face arrière,
- la maison possédant un grand jardin,
- enfin, la maison adossée à une autre construction ou au rocher de telle sorte qu'elle ne possède qu'une façade.

Chacune d'entre elles, de par ces caractéristiques, se développe différemment des autres.

Ainsi, la maison adossée ne sera pas très épaisse et devra trouver tous les apports de lumière sur son unique façade.

Les trois autres types seront généralement traversants et s'ouvriront de chaque côté selon une organisation spatiale adaptée au site. Par exemple les maisons situées sur la rue Saint Jean trouveront leurs pièces de jour côté Est, face au paysage de la Dronne, plutôt que sur la rue où se placeront les chambres. Les galeries et loggias sont situées sur la façade arrière vers l'est ou le sud (voir typologie des galeries).

Ces constructions sont toutes, sauf exception comme la parcelle 298, en alignement sur la rue principale, leurs jardins et leurs cours se placent donc à l'arrière des constructions en fond de parcelle. Dans l'ensemble, les jardins ne sont pas de grandes dimensions, mais certains propriétaires ont acquis des terrains voisins pour agrandir leurs surfaces extérieures.

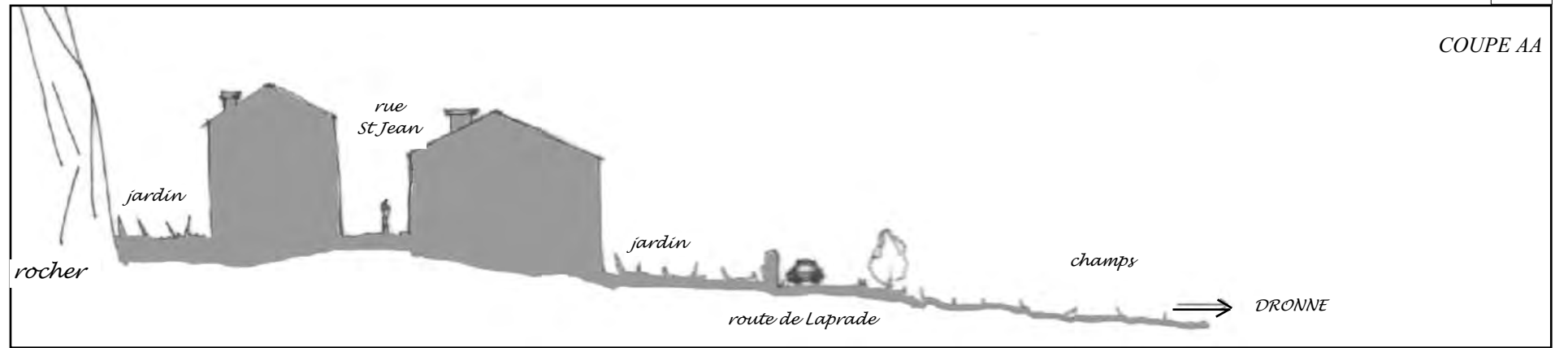


Rue Saint Jean. Façades principales et façades sur jardins.

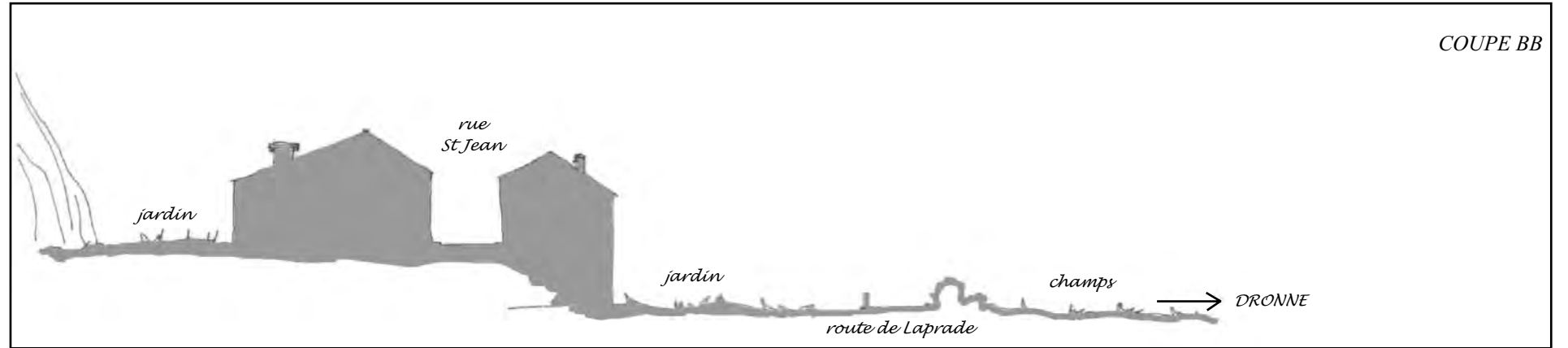




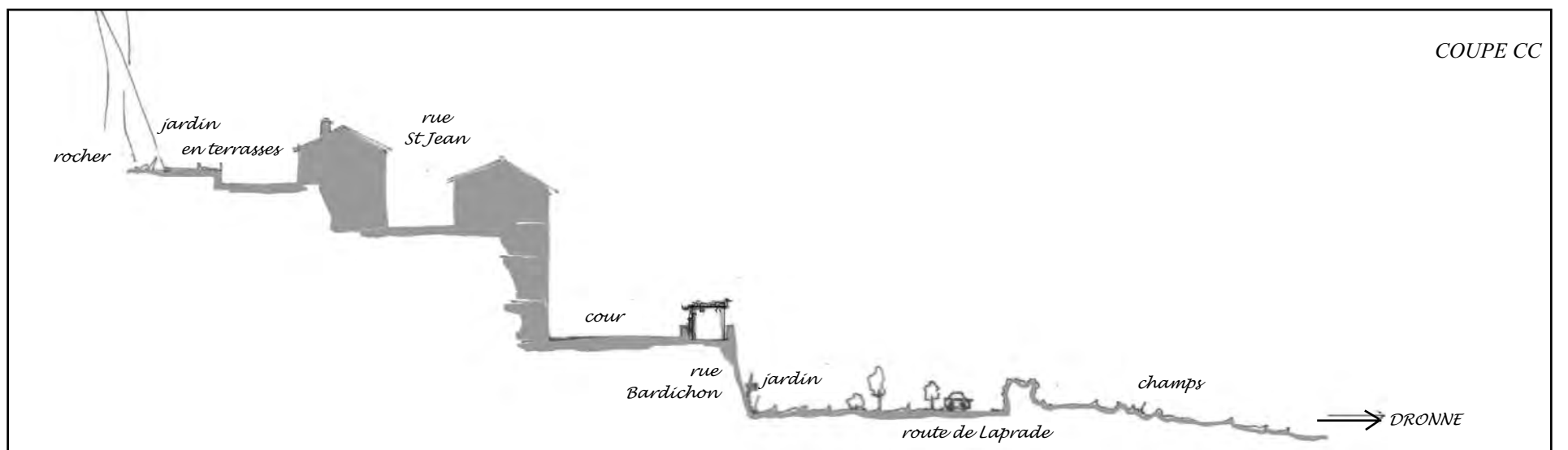
COUPE AA



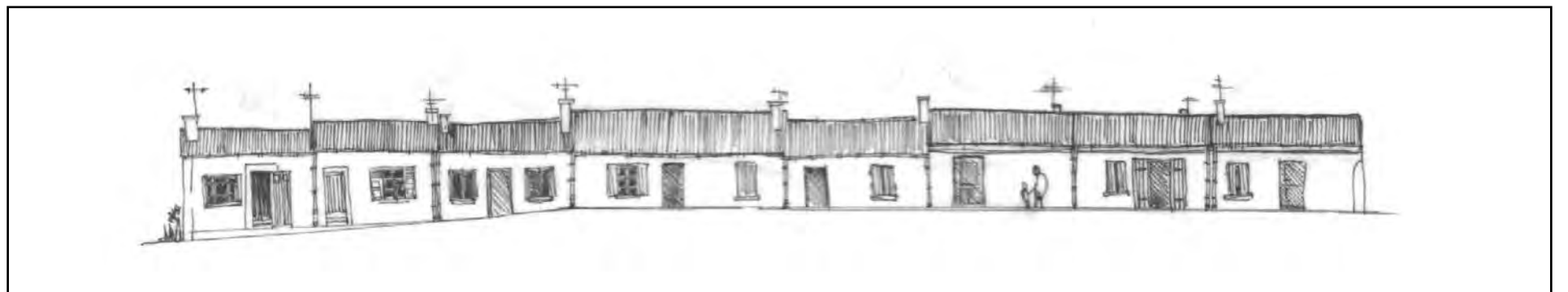
COUPE BB



COUPE CC



FACADE OUEST RUE SAINT JEAN



Maison présentant une galerie-loggia sur sa façade arrière.



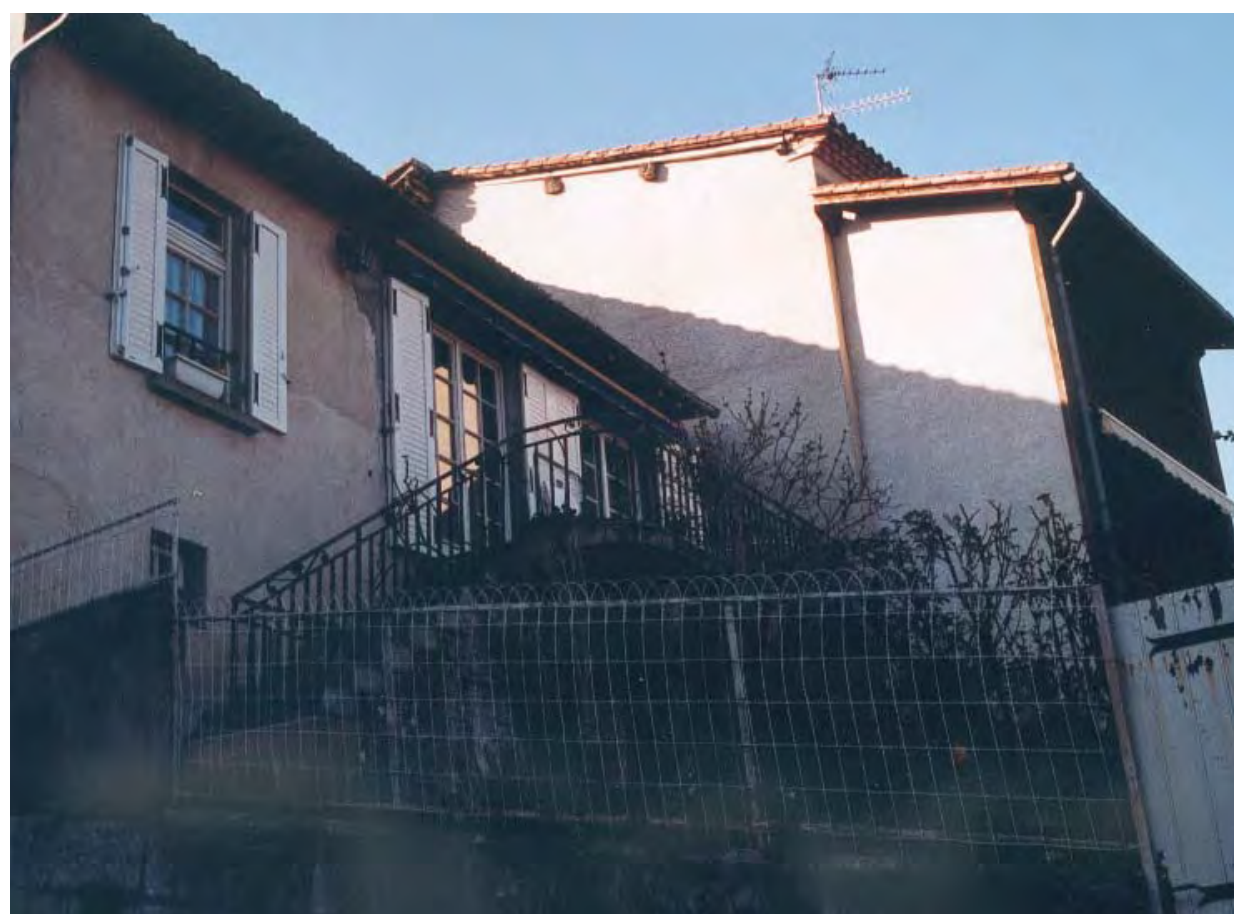
Rue Saint Jean, façade modeste à un seul niveau, sur l'arrière (rue Bardichon), une galerie couvre sur deux des quatre étages. Au rez-de-chaussée, un garage prend place.



Maison possédant un jardin.



Rue Véry, parcelles 170, 171 & 181. Façades modestes. Au premier plan, la construction (parc.170) présente des pierres de taille en encadrement de baies et aux angles. Arrière de la parcelle 171 côté chemin du Tourniquet. Une façade rénovée sans respect de l'existant (proportions des ouvertures, matériaux employés, esthétique générale...).



Maison sans jardin, ni espace extérieur.



Place du Champ de Foire, la façade se limite à un seul niveau. Place Trarieux, ce même immeuble se développe sur quatre niveaux. Malheureusement, une devanture-vitrine a totalement remplacé la façade du rez-de-chaussée.





*Rue Saint Jean, arrières des parcelles adossées au rocher.
Les espaces sont restreints et assez sombres... On remarque que ces cours forment une «terrasse» plus haute que le niveau de la rue... Ici, les jardins correspondent avec le niveau, côté rue Saint Jean, du 1er étage des immeubles.
On profitera de cette photographie pour observer les façades arrières : peu d'ouvertures, pas d'ordonnement, aucune recherche de qualité architecturale... Il s'agit d'un «arrière» d'immeuble, non visible et donc non travaillé.*



*Parcelle 298, à l'angle de la rue Moignard et du Chemin Creux.
Cette maison est appuyée contre une construction mitoyenne et ne possède donc qu'une façade. En alignement sur la Moignard, elle s'ouvre sur son pignon sur le petit Chemin Creux. On remarque l'empreinte sur le mur d'une ancienne construction, cette partie devait alors venir jusqu'au mur de refend encore présent dans le jardin. Dans son axe, un puits a été fermé.*

B/ L'ELEVATION

Il s'agit principalement des maisons situées dans la rue Saint Jean (10 maisons : parcelles 54 à 64). Elles sont en alignement et en continuité. Leurs façades principales sont mitoyennes. La composition de l'élévation est simple et, bien qu'elle soit quasi différente à chaque fois, elle semble répétitive : une porte, une fenêtre ou une porte d'entrée plus ou moins centrée et une fenêtre de chaque côté... L'ensemble donne l'effet d'une homogénéité, d'un module répétitif. La dernière de ces maisons, parcelle 64, porte un angle à pan coupé.

La façade n'a en général aucune ornementation, sauf peut-être quelques rares encadrements de baies. Celles-ci sont assez petites et les appuis de fenêtres sont légèrement en saillie.

Les dimensions des baies d'origine n'ont hélas pas été conservées et des ouvertures aux proportions plus carrées ont pris la place des fenêtres anciennes. L'apparition des modules de baies industrialisés a largement contribué au développement de ces nouvelles ouvertures.

Les contrevents ont subi la même influence et par manque de place des volets roulants ou pliants ont modifiés les rythmes des façades.

Très modestes, ces constructions rappellent les maisons ouvrières de certains quartiers de grandes villes.

C/ Les MATERIAUX

Ces constructions sont en pierres, moellons ou pierres de taille selon les cas.

Malheureusement aujourd'hui, elles ont toutes subies des transformations dont systématiquement un recouvrement par un enduit épais de qualité moindre, ce qui les dénature et généralement les assombrit.

Certaines menuiseries bois ont aussi été remplacées par du PVC, ce qui a aussi entraîné une modification des baies pour l'intégration de ces menuiseries normatives en PVC.

D/ La COUVERTURE

Ces constructions sont coiffées d'un toit à deux pentes couvert de tuiles canal. Elles admettent parfois une corniche à simple moulure ou une génoise.

Dans le haut de la rue Véry, d'autres constructions ont été classées sous cette rubrique. Là aussi, elles présentent une double façade. Les différences de niveaux sont aussi importantes que dans la rue Saint Jean. Mais il ne s'agit pas ici de maisons modestes au sens propre du terme mais plutôt de maisons défigurées au fil des siècles et qui ont perdu leurs qualités d'antan.

Sur le Champ de Foire, une construction présente une façade modeste d'un seul niveau alors que Place Trarieux, le même immeuble se développe sur quatre niveaux.

Le relief de la ville occasionne donc d'ingénieuses constructions qui se dévoilent aux plus curieux.



Rue Saint Jean. Au premier plan, une corniche simple souligne la couverture.

LES MAISONS DE VILLE DU XIX^{ème} A FACADE ORDONNANCEE : type courant de maisons ou d'immeubles à un, deux ou trois étages (R+1, R+2, R+3).

A/ GENERALITES

Les maisons de ville à façade ordonnancée, de type courant, constituent un petit groupe d'immeubles localisés pour la plupart sur la place Trarieux. En effet, cette place est le haut lieu du commerce d'Aubeterre. Là se trouvait une halle couverte, pôle d'échange qui liait les deux bourgs d'Aubeterre (phénomène caractéristique de nombreuses petites villes des Charentes).

Elles s'élèvent à l'alignement sur la rue et présentent de deux à cinq travées, le plus souvent trois. Ces immeubles ont en général leur entrée marquée, et possèdent souvent un commerce en rez-de-chaussée. Mis à part l'hôtel de France actuel, Aubeterre présente peu de maisons à façade très décorée. Le "décor" reste discret : corniches, bandeaux, quelques pilastres... surtout des encadrements de baies. Il y a peu de balcons sur rue contrairement aux modèles de ces immeubles spéculatifs du XIX^{ème} siècle que l'on trouve dans nombre de villes françaises. Ceux-ci sont de préférence sur les façades arrière et correspondent à un modèle rare d'architecture en bois, typique d'Aubeterre, et qui est indépendant du type courant de l'immeuble à étage. Ces maisons possèdent rarement des bâtiments annexes, car elles sont installées sur de petites parcelles, contraintes par le relief et avec peu d'espace disponible.



Parcelles 49 & 50, place Trarieux. Façades ordonnancées: corniches à denticules, bandeaux, pilastre central, encadrement de la porte d'entrée (parc.49).

B/ MATERIAUX et PRINCIPES CONSTITUTIFS

La façade sur rue, symboliquement la plus importante, est parfois en moellons, le plus souvent en pierre de taille. Les façades arrière sont en moellons enduits ou en pierres de taille. La façade sur rue est la plus soignée. Lorsqu'elle est en pierre de taille, elle est constituée d'assises plus ou moins régulières. Au fur et à mesure que l'on avance dans le XIX^{ème} siècle, on constate une utilisation plus systématique des assises normalisées de 33 cm de haut. Les assises les plus hautes sont généralement réservées aux soubassements, aux allèges, aux linteaux, parfois à tout le rez-de-chaussée. Dans ce cas, on utilise des pierres de taille à assises décroissantes lorsqu'on atteint les parties supérieures.

Lorsque la façade est en moellons, la pierre de taille est utilisée pour les éléments de chaînage tels l'encadrement des baies, les bandeaux de séparation des niveaux, les corniches et pilastres d'angles qui font corps avec le harpage. Les pilastres sont parfois stylisés et accompagnent la corniche et le soubassement, eux-mêmes marqués par un simple relief. Le tout forme une sorte de cadre en léger relief par rapport au nu de la façade.

La façade arrière, plus simple, reprend en général les proportions globales de la façade sur rue, mais il y a absence quasi systématique de pilastres d'angles. Les encadrements des baies, la corniche, les bandeaux de séparation des niveaux (lorsqu'il y en a) et le harpage d'angle sont les seuls éléments en pierres de taille.

La régularité dans l'ordonnement ainsi qu'un décor travaillé concernent les constructions plus tardives du XIX^{ème} siècle.

Les immeubles réalisés en moellons de pierre sont toujours enduits. Seuls les éléments en pierre de taille tels les encadrements de baies et les chaînages d'angles sont en pierres apparentes et sont le support des décors architecturaux. Lors des rénovations, l'enduit est souvent supprimé, les façades sont mises à nu par goût de la "pierre apparente", mal approprié dans ce cas. La modénature ou décor architectural est alors moins visible, au profit du jointoiment des moellons nus.

C/ Le PLAN

Il est déterminé par la configuration générale de la parcelle et l'organisation intérieure, s'il existe ou non un commerce, si l'immeuble dessert une ou plusieurs habitations. Le plan reprend le plus souvent les dispositions des maisons du XVIII^{ème} siècle à trois travées ou cinq travées (voir ce chapitre).

D/ L'ELEVATION

Elle comprend en général une cave, un rez-de-chaussée et un ou deux étages, avec généralement un étage attique. Les maisons à façade ordonnancée se caractérisent par un système de "découpage" des niveaux par des bandeaux horizontaux supportés par des pilastres à chaque extrémité.

Des bandeaux ou corps de moulures marquent quasi systématiquement chaque niveau.

La hauteur des pilastres est par conséquent souvent limitée à un niveau, et on ne trouve que rarement des pilastres d'ordre colossal. La largeur des pilastres est d'environ 30 cm. Plus le pilastre est haut (proportionnellement à la hauteur des niveaux), plus sa largeur est importante. Le pilastre peut être un élément propre à une seule façade. Il arrive cependant qu'il serve d'élément d'articulation à deux façades mitoyennes (sans qu'elles soient obligatoirement de la même hauteur) lorsqu'il est placé contre le mur mitoyen (exemple, parcelles 497 et 487 place Trarieux).

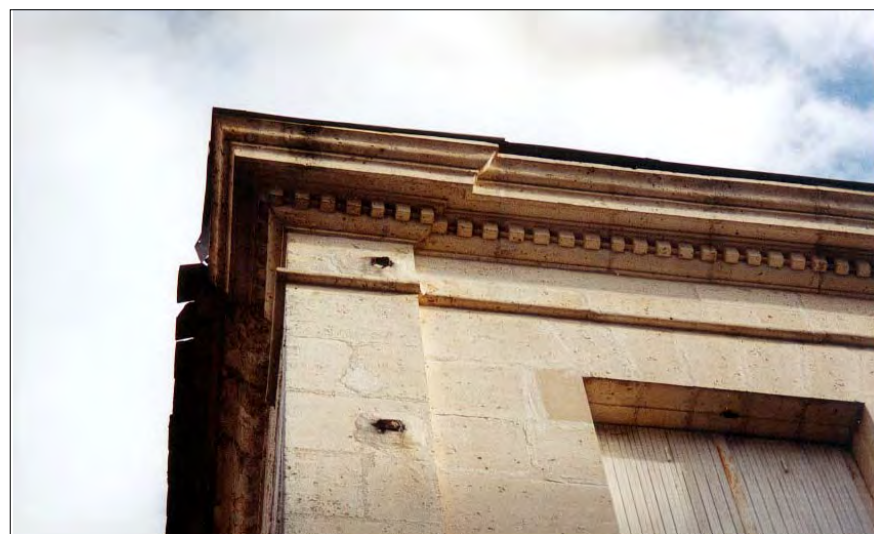
En raison de l'étroitesse des façades, la porte d'entrée est rejetée sur un côté. La présence d'un niveau de cave nécessite le plus souvent un emmarchement.

En général, il y a une hiérarchie dans la hauteur et la largeur des baies. La hauteur d'une fenêtre correspond environ à sa largeur multipliée par deux. Les baies des étages vont, le plus souvent, en diminuant tant en largeur qu'en hauteur. Il arrive parfois qu'elles reprennent le module des baies du niveau inférieur, mais elles ne sont jamais plus larges et plus hautes au fur et à mesure qu'on franchit les niveaux.

A l'étage attique, aux baies nettement plus petites, plus ou moins carrées, se substitue parfois une série d'œils de bœuf.

Enfin, les maisons de ville XIXème à façade ordonnancée se caractérisent par les éléments particuliers de l'élévation et leur répertoire décoratif (portes et corniches).

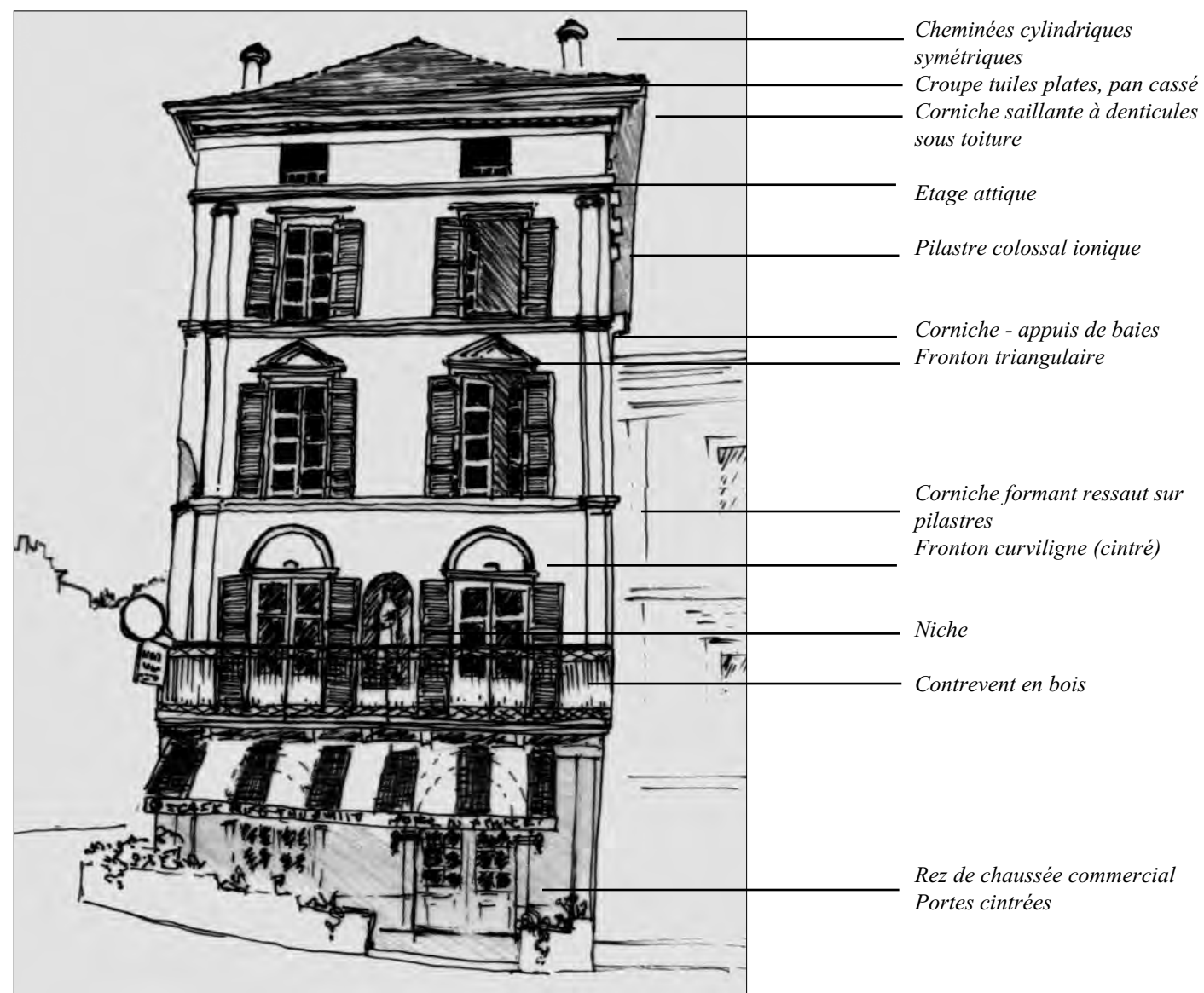
Corniche à denticules et ressaut sur pilastre d'angle, rue Saint Jacques.



Place Trarieux. Façades parcelles 497 & 487, avec éléments décoratifs et balcons.

Place Trarieux: Maison à une seule travée, parcelle 37. Façade ordonnancée, décor et encadrement de baies avec balcon.





Parcelle 17, place Trarieux.

Les principales rues de la ville, rue Véry, rue Moignard, rue Saint Jacques et principalement la place Trarieux, présentent de nombreux exemples de façades ordonnancées. Cependant, l'actuel Hôtel de France et les immeubles mitoyens (parcelles 487 & 497) sont caractéristiques de cette typologie, bien que plus travaillés que les autres constructions repérées dans cette typologie.

Ces trois constructions sont des exemples faciles à remarquer dans la place Trarieux. Pourtant d'autres immeubles ont encore des éléments décoratifs qui peuvent être mis en valeur. L'emplacement des descentes d'eaux pluviales et des canalisations électriques sur les façades vient trop souvent détériorer les décors; la réalisation de boutiques a également pu faire disparaître ces qualités, masquées par un enduit au ciment ou simplement par la création d'une grande ouverture venant supprimer l'encadrement mouluré d'une porte d'entrée.

L'Hôtel de France actuel (parcelles 17 et 397) est sans conteste l'exemple le plus travaillé de cette architecture ordonnancée du XIX^{ème} siècle. Sa situation particulière en angle d'îlot offre au bâtiment deux façades sur rue.

L'immeuble présente 5 niveaux (rdc + 3 étages+ attique) sur la place Ludovic Trarieux, et par sa position d'angle joue avec le relief de la rue du Minage. L'accès par cette rue s'effectue par un perron à emmarchement. La couverture à trois pentes confère l'aspect de pavillon à cet immeuble et accentue l'identité de la construction sur la place Trarieux.

Son implantation, son gabarit et son décor font de cet immeuble un exemple unique à Aubeterre.

LES MAISONS DE VILLE DU XIX^{ème} SIECLE, AUX FACADES PEU DECOREES : type courant de maisons ou d'immeubles à un, deux ou trois étages (R+1, R+2, R+3).

A/ GENERALITES

Cette catégorie est quantitativement l'une des plus représentée à Aubeterre. Ces maisons du XIX^{ème} siècle pourraient être interprétées comme des dérivés de celles du XVIII^{ème} siècle évoquées dans les chapitres précédents. Ainsi leurs dimensionnements ne seront pas très différents. Cependant la composition de la façade est plus normée avec une recherche de symétrie plus évidente qu'au siècle passé tant dans la répartition des baies que dans leur forme souvent rectangulaire et identiques.

Les immeubles sont implantés en alignement sur la rue et forment une façade continue dans la ville. Souvent l'habitat vient au-dessus d'un petit commerce. Pour la plupart, les exemples se situent place Trarieux, rue saint Jean et rue saint Jacques, jouxtant des immeubles plus décorés ou plus importants. Mais leur caractéristique est surtout dans l'implantation sur des parcelles étroites pour les rues commerçantes, ou dans des situations où la rue ne permet que peu de recul et d'ensoleillement, la façade même ample est alors traitée de façon simple (exemples rue saint Jacques et rue Moignard).

Ce sont des maisons de ville courantes, du point de vue de l'organisation générale en plan comme du point de vue des proportions des ouvertures et de leurs dispositions sur la façade, elles sont analogues aux autres maisons de ville.

- Les niveaux d'étage courant sont assez élevés (3 m. minimum), le dernier niveau est traité en grenier ou en étage attique ;

- Ces maisons ont deux niveaux ou trois niveaux plus un grenier ou un étage attique (avec oculus ou petites fenêtres rectangulaires).



Place Trarieux. Façades sans décor architectural du XIX^{ème} siècle, remaniées récemment pour les parcelles 23 & 24.

B/ Les MATERIAUX

L'emploi de matériaux traditionnels est caractéristique de cette typologie : pierres de taille, moellons, tuiles canal et tuiles plates...

Souvent les maisons bâties en moellons sont un peu plus anciennes que celles à façades en pierres de taille. Selon le matériau de construction, l'épaisseur des murs va changer : 20 à 30 cm pour les murs en pierre de taille, 50 cm et plus épais pour les murs en moellons.

Pour les façades en pierres de taille, le bandeau séparant les étages est marqué légèrement en saillie, à ressauts et congé, avec parfois un petit listel en couronnement.

La pierre de taille seule est apparente.

Les façades réalisées en moellons de pierres sont recouvertes d'un enduit à la chaux grasse coloré par le sable entrant dans sa composition; seules les pierres de tailles des chaînages et encadrement de baies sont laissées nues.

C/ Le PLAN

Identique à celui des maisons du XVIII^{ème} siècle (voir typologiecorrespondante).



Maisons de ville en pierre de taille, type courant, rue Véry et rue Barbacane

D/ L'ELEVATION

Les travées d'ouvertures sont régulières, axées verticalement (exception faite des vitrines de boutiques).

Les baies des étages des maisons en pierres de taille prennent généralement directement appui sur les bandeaux. Toutefois, il arrive qu'il y ait une petite allège correspondant à la hauteur d'une pierre environ. Dans ce dernier cas, l'appui de fenêtre est légèrement saillant, comme sur les façades en moellons et il dessine toujours un profil modérément mouluré (certaines modifications du XXème siècle ont parfois doté les baies d'appuis en béton formant une saillie en réglot carré ; de tels éléments sont regrettables et devraient être supprimés et remplacés par des appuis dans l'esprit d'origine).

Les linteaux des ouvertures d'étages sont formés, pour les maisons en pierre de taille, d'une plate-bande à trois ou cinq claveaux. Au début du XIXème siècle, pour les maisons en moellons, il arrive que la clef du linteau soit en léger relief par rapport au nu de la façade ; il arrive aussi que le linteau soit fait d'une pierre monolithe.

Bandeau et corniche sont les seuls éléments de décor de la façade. La corniche est le plus souvent constituée d'un simple profil en chanfrein ou à talon, agrémenté de quelques ressauts, elle peut aussi s'enrichir de denticules.



Parcelles 44 & 46, place Ludovic Trarieux. Le bandeau remplace l'appui de fenêtre. L'étage attique est surmonté d'une corniche à ressauts.



Parcelle 198, rue Véry. Maison d'habitation en moellons et pierres de taille : cette façade devrait être enduite laissant apparent les encadrements de baies, et chaînages harpés en pierres de taille.

E / La COUVERTURE

La toiture en tuiles canal est le plus souvent à deux pentes. Le faîtage est alors parallèle à la rue. Aux angles des rues, la corniche se retourne horizontalement et un pan de toiture coupé appelé croupe évite d'avoir un pignon sur rue. Lorsque la couverture est à quatre pans, les croupes sont couvertes de tuiles plates, avec amortissement en tuiles canal, rappelant les couvertures du XVIIIème siècle.

Des carreaux plats posés en losange forment une génoise en transition avec les tuiles de la toiture (exemples : parcelles 391-113, rue Moignard). d'autres modèles de génoise utilisent la tuile creuse.

Menuiseries et couleurs

La fenêtre est composée de deux vantaux. Chaque vantail est divisé par des petits bois horizontaux, deux ou trois suivant la hauteur de la fenêtre.

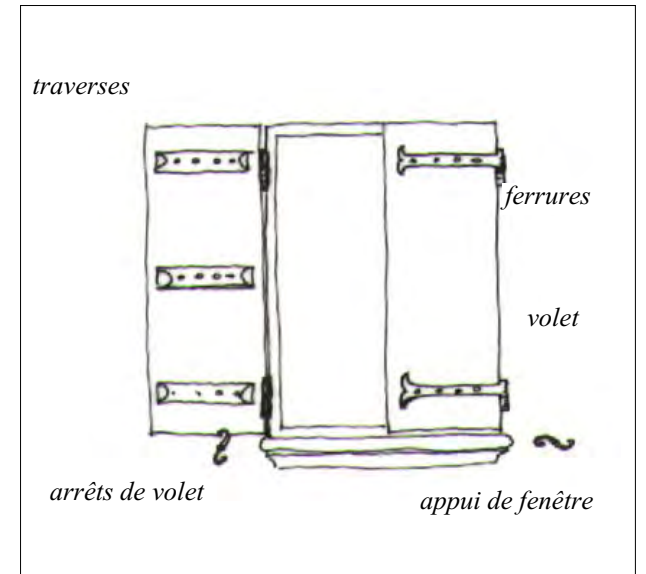
Ces fenêtres sont pourvues de contrevents en bois originellement. Ils sont soit à lames verticales de bois massif, à joints plats et avec pentures droites horizontales (sans écharpe), soit en persiennes : chacun des deux volets est composé de deux ou trois panneaux égaux (division à mi-hauteur de la fenêtre ou au tiers) faits de lames horizontales disjointes.

Les couleurs traditionnelles de ces boiseries sont le gris clair, le bleu-gris (qui peut présenter des nuances plus ou moins colorées), le vert tilleul.

EN DETAIL: volets et contrevents-escaliers en pierre et en bois

Les volets

Les **contrevents pleins** sont fréquents à Aubeterre. Composés de lattes verticales maintenues par des barres horizontales, parfois rigidifiées par une écharpe, les contrevents sont montés sur des gonds métalliques scellés dans la maçonnerie. Les volets ferment les baies au niveau du nu du mur, parfois dans une feuillure ménagée dans les tableaux des fenêtres (la feuillure est principalement utilisée au XVIIIème siècle sur les immeubles les plus anciens). Les contrevents les plus anciens d'Aubeterre ne présentent pas d'écharpe mais seulement deux ou trois traverses arrondies horizontales (l'écharpe est pourtant couramment employée dans la région sud-ouest).



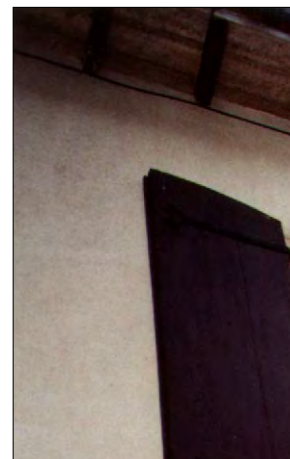
On trouve aussi des **persiennes** -pliantes ou non- ainsi que des volets intérieurs, principalement employés dans les maisons nobles et les immeubles urbains.

Ces **volets intérieurs** ont cessé d'être en vogue vers le milieu du siècle dernier.

A Aubeterre, nous avons remarqué un modèle de **ferrure de contrevent** souvent répété: il s'agit de ferrures de rotation appelées **pentures**.

Ce motif de ferrures est employé dans toute la Charente. Ici, elles ont fait l'objet d'un remarquable ouvrage de ferronnerie d'art : la bande de métal méplat se divise en deux pour s'enrouler vers l'extérieur en bout du contrevent.

Cette forme de penture se rencontre principalement dans les immeubles datant du XVIIIème siècle (voir typologie A). Ces pentures, témoignage d'un travail artisanal, sont d'une très belle facture.



En haut, à gauche : parcelle 133, à l'angle des rues Véry et Saint Jacques.

En haut, à droite : parcelle 122, rue Saint Jacques.

Au milieu, à gauche : parcelle 64, rue Saint Jacques.

Au milieu, à droite : parcelle 298, Chemin Creux.

En bas, à gauche : parcelle 228, rue Véry.

En bas, au milieu : parcelle 64, rue Saint Jacques.

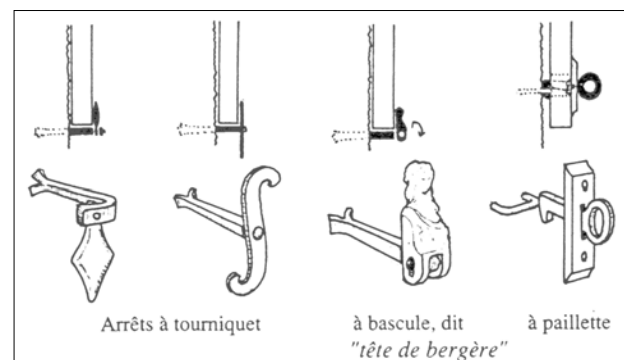
En bas, à droite : parcelle 229, rue Véry.

Les **arrêteurs de volets** constituent également un patrimoine intéressant d'Aubeterre. Du plus simple au plus travaillé, les arrêteurs sont caractéristiques du niveau de vie des propriétaires de l'époque.

Les arrêts les plus courants à Aubeterre, bien que parfois cassés, sont les arrêts à tourniquets. Associés aux pentures précédentes, ils ornent avec charme les façades anciennes.

Les arrêts plus récents sont à bascule alors que les plus anciens et les plus modestes sont de simples "pointes métalliques" rattachées à une chaînette qui se coince dans un anneau scellé dans le mur; ces deux systèmes présentent l'intérêt de n'avoir aucun élément d'arrêt dans le volet lui-même.

A l'inverse, l'arrêt dit "à paillette" transperce disgracieusement le contrevent.



Au dessus en haut : vocabulaire extrait du *Dicobat (dictionnaire général du bâtiment)*, Jean de VIGEAN E.S.S.E.C. Editions Arcature, Ris-Orangis (91), 1991.

Au-dessus à droite : parcelle 411, rue Véry. Arrêt de volet.

Au-dessus en bas : parcelle 411, rue Véry.

En haut, à gauche : parcelle 124, rue Saint Jacques. Arrêt de volet à paillette.

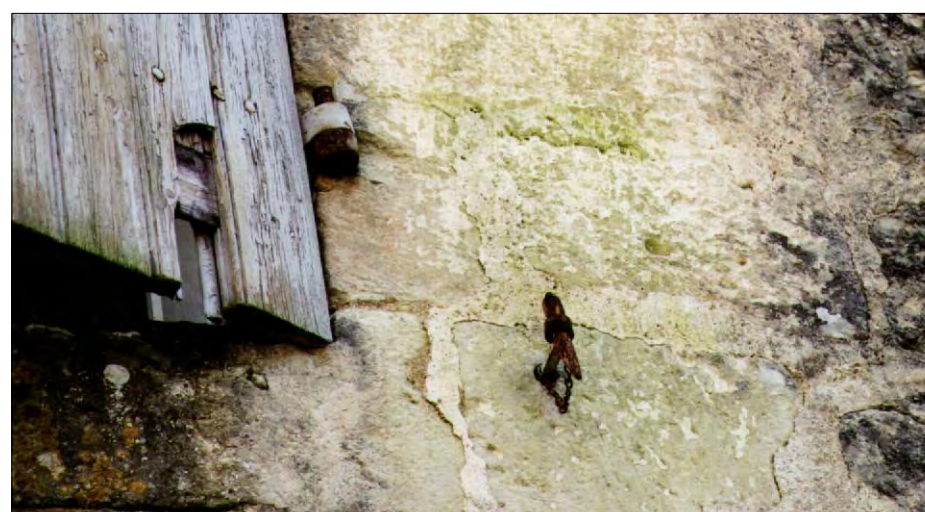
En haut, à droite : parcelle 137, rue Véry. Arrêt de volet à tourniquet.

Au milieu, à gauche : parcelle 137, rue Véry. Arrêt de volet à tourniquet.

Au milieu, à droite : parcelle 61, rue Saint Jacques. Arrêt de volet à tourniquet.

En bas, à gauche : parcelle 467, rue Saint Jacques. Arrêt de volet constitué d'une pointe métallique (reliée à une chaînette) que l'on insère dans un petit anneau métallique pour faire obstacle au volet.

En bas, à droite : parcelle 134, rue Véry. Arrêt de volet à tourniquet.



Les escaliers

Au Moyen âge, l'escalier est surtout à vis ou colimaçon, ou à volées droites encloisonnées.

Le principe de l'escalier à vis est que les marches intègrent le noyau central porteur.

Les marches sont toujours gironnées (c'est-à-dire trapézoïdales) et monolithes.

L'Hôpital Saint François présente un escalier de petit diamètre, dont les marches sont monolithiques. Il s'agit d'un escalier à vis à noyau central plein.

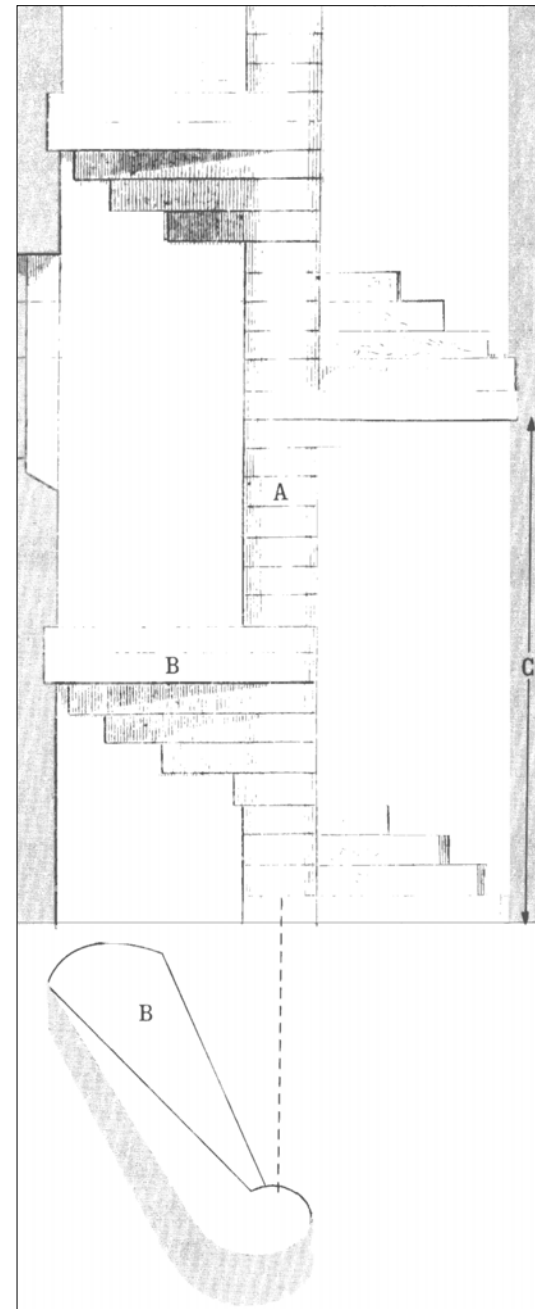
Les marches sont appelées "marches portant noyau", car le noyau est formé de tambours taillés dans le même bloc qu'une marche.

Ensermé dans un angle de murs, une seule personne à la fois peut emprunter cet escalier.

L'escalier est éclairé par des ouvertures hétéroclites dans le mur épais de moellons.

Peu courants, les escaliers en pierre se trouvent dans les tours étroites, comme la tour des Apôtres et la tour de la parcelle 10 rue Bardichon.

D'une manière générale, les escaliers d'Aubeterre offrent peu d'espace pour se mouvoir ; cependant, bien qu'il s'agisse d'escaliers courants de production mineure, la qualité d'exécution des ouvrages est souvent remarquable.



En haut, à gauche : schéma de l'escalier à vis à noyau central plein et à marches portant noyau, extrait de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France - Principes d'analyse scientifique - Architecture. Ministère des Affaires Culturelles, Imprimerie nationale, 1972, Paris.

En haut, au milieu : parcelle 233, rue Véry. Escalier en pierre menant à la cave.

En haut, à droite : parcelle 144, rue Saint Jacques. Escalier à vis de l'Hôpital Saint-François.

Les maisons d'Aubeterre renferment par ailleurs de très beaux **escaliers en bois**.

Trois modèles d'escaliers de bois sont particulièrement intéressants :

- Le premier se situe dans les maisons des parcelles 220 et 216 (il en existerait cependant au moins quatre semblables à Aubeterre même): il s'agit d'un bel escalier, avec une charpenterie d'exception distribuant l'ensemble de l'immeuble, du rez-de-chaussée aux combles. La partie formant échiffre est en pan de bois apparent et contient l'accès à la cave. La rampe est entièrement constituée de bois jusqu'à la main courante. De petits balustres plats de bois forment le remplissage et rythment l'ensemble. Les planchers de bois de chaque étage font corps avec ce travail de charpenterie. L'ossature proprement dite de l'escalier est formée de poteaux bois.

- Un deuxième modèle d'escalier se situe dans les immeubles de la parcelle 233 et de la parcelle 275. Un escalier est utilisé en intérieur (parcelle 233) et l'autre en extérieur (parcelle 275) où il distribue une galerie coursive. Ce dernier escalier en bois possède une facture plus massive.

Dans les deux cas, l'échiffre est en pan de bois (dans le premier cas, il cache l'accès à la cave).

Totalement en bois, la rambarde est constituée de quilles épaisses ; le poteau de départ reprend le même motif rehaussé d'une bille de bois.

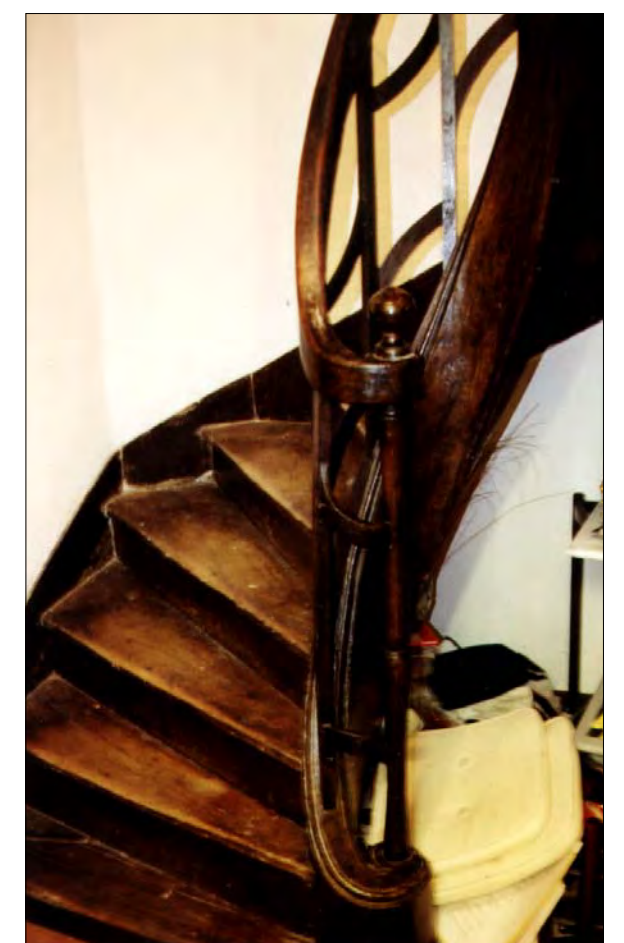
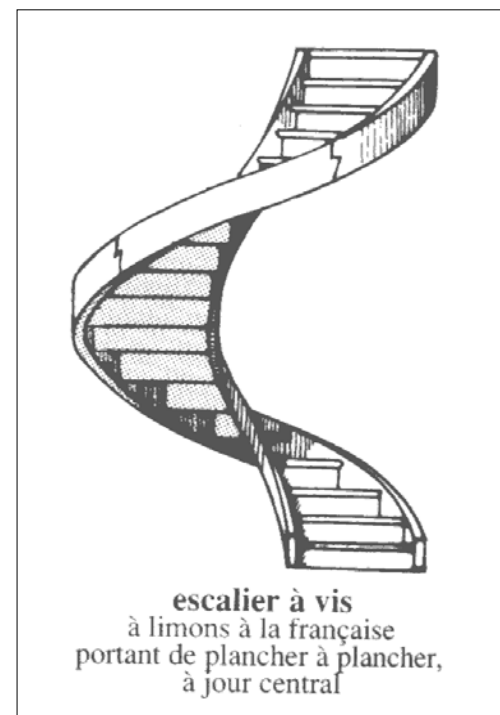
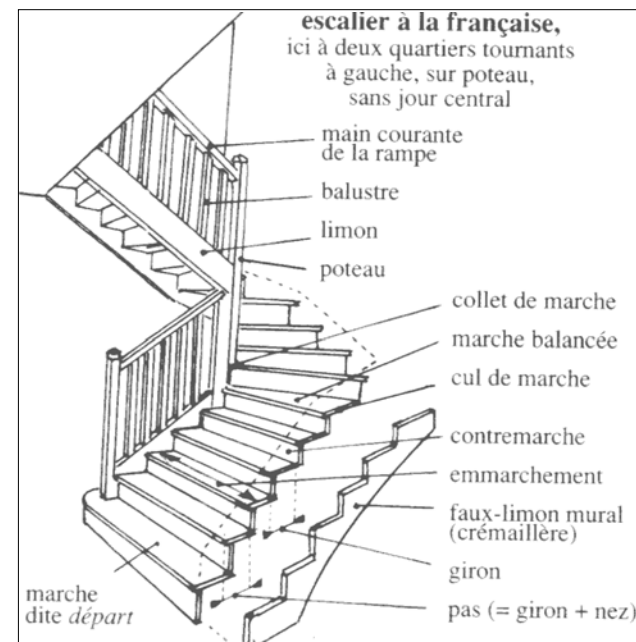
Ce sont des escaliers dits adossés, c'est-à-dire qu'ils s'encastrent à l'une de leurs extrémités dans le mur qu'ils longent.

Escaliers à quartiers tournants, leurs marches sont balancées.

- Le dernier modèle d'escalier est plus léger que les précédents, et présente un travail du bois de grande qualité. Visible à L'Alba Terra, parcelle 43 sur la place Trarieux, cet escalier est original: il s'agit d'un escalier à vis à limons à la française (un de chaque côté) portant de plancher à plancher et à jour central.

La rampe, toujours entièrement en bois, semble s'enrouler sur elle même pour monter jusqu'aux combles. La main courante de section rectangulaire " s'entortille " de façon à laisser glisser la main sur le plat de la rampe jusqu'en haut de l'escalier. Le remplissage de rampe est constitué d'un maillage fin de petits bois de section carrée.

Nous noterons aussi un bel escalier visible parcelle 297, rue Moignard. Cet escalier donne lieu à un espace vaste et de qualité, éclairé par une fenêtre sur un palier intermédiaire.



Au dessus en haut et en bas : vocabulaire extrait du Dicobat (dictionnaire général du bâtiment), Jean de VIGEAN E.S.S.E.C. Editions Arcature, Ris-Orangis (91), 1991.
 En haut, à gauche : parcelle 233, rue Véry. Escalier en bois.
 En haut, à droite : parcelle 216, rue Véry. Escalier en bois.
 En bas, à gauche : parcelle 275, rue Moignard. Escalier extérieur en bois.
 En bas, à droite : parcelle 43, place Trarieux. Escalier en bois.

IMMEUBLES A GALERIES

A/ GENERALITES

Les galeries de bois sont des éléments architecturaux caractéristiques de la ville d'Aubeterre sur Dronne. Cependant, cette architecture de bois est assez présente dans les régions du sud-ouest, où l'architecture de pierre côtoie les constructions à pans de bois, comme dans le Périgord, le Lot et Garonne ou plus loin en Pays Basque. Près d'Aubeterre, la commune voisine montre quelques balcons semblables, mais surtout la ville de La Réole en Gironde présente une configuration analogue.

A Aubeterre, les galeries en bois constituent en fait les façades arrières des immeubles dont le corps principal en pierre ouvre sur la place Trarieux ou dans la rue Saint Jacques. Ces façades de bois sont en assez grand nombre et suivent le relief escarpé du bourg. Faisant face à l'est ou au sud, elles couvrent les façades en pierre sur un ou plusieurs niveaux. Toutes s'ouvrent vers le paysage de la vallée de la Dronne.

Il est remarquable que ces constructions de bois se situent le plus souvent à l'emplacement des anciennes murailles d'enceinte dont les vestiges en forment le soubassement ; la présence de murs épais, près de la place Barbecane illustre ce cas de figure.

Les galeries se greffent parfois sur des habitations du XVIIIème siècle ou plus anciennes, mais majoritairement sur des constructions du XIXème et du XXème siècle.

Les galeries sont toujours couvertes sous la même toiture que le corps du bâtiment principal



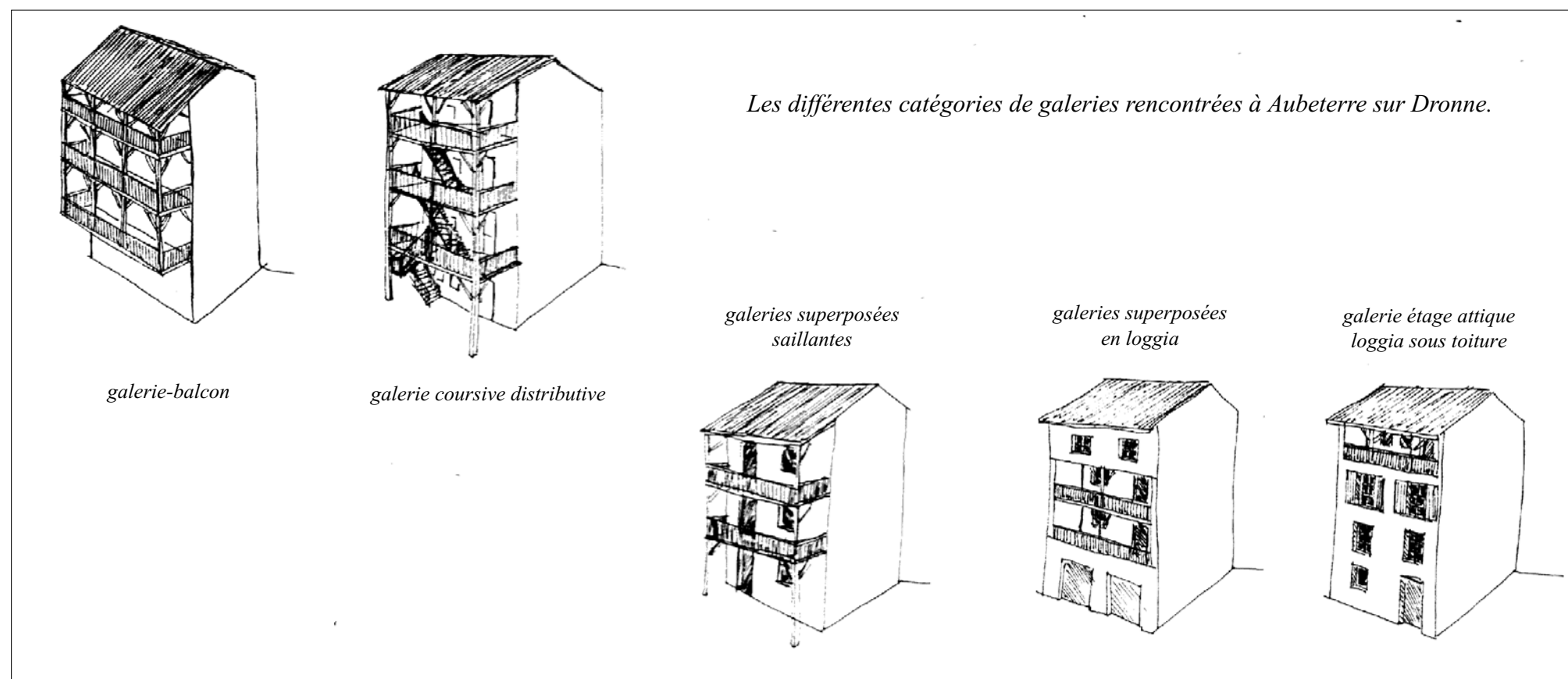
On remarque la présence d'une galerie similaire sur le moulin de Pont-Vieux démoli au milieu du XXème siècle...

On distingue deux sortes de galeries :

- les galeries distributives (coursives) qui desservent plusieurs niveaux et présentent un escalier extérieur.
- les galeries en balcon formant des balcons séparés par niveaux.

Indépendamment de ces catégories, trois systèmes constructifs se distinguent :

- les galeries superposées saillantes : construction en ossature de bois accolée sur toute la hauteur du bâtiment, elle prend appui sur des poteaux de bois extérieurs. Les balcons fixés en encorbellement sont plus rares.
- les galeries superposées en loggia ; chaque balcon repose sur les murs latéraux.
- les galeries d'étage attique, c'est-à-dire les galeries en loggia sous les toits, qui servaient autrefois au séchage des récoltes.





Parcelles 47 & 48, côté Rue Barbecane. Galeries anciennes en loggia.

Arrières de la rue Saint Jacques. Certaines galeries sont des constructions récentes mais sont inspirées des plus anciennes... Leurs bois sont plus réguliers, ce qui révèle un manque d'authenticité... Elles sont toutes orientées vers la vallée de la Dronne (vers l'est).

B/ L'ELEVATION

Les plus belles galeries d'Aubeterre se situent sur la place Barbecane appelée aussi place Marcel Merkes & Paulette Merval. D'autres galeries sont visibles depuis la petite rue Bardichon.

Peintes de rouge-bordeaux, de gris-bleu ou simplement vernies, ces galeries sont agrémentées de végétations et de linge posé au vent.

Elles débutent souvent dès le premier étage et courent jusque sous le toit, habillant toute la façade secondaire sur jardin ou sur cour.

Ainsi, de nombreuses galeries sont présentes dans les jardins des aubeterriens, comme par exemple celle de la parcelle 275. Cette galerie coursive, dont le remaniement récent a su garder le charme, distribue, par un escalier d'angle, l'ensemble de l'immeuble, du rez-de-chaussée aux combles.



Parcelle 275, rue Moignard. Galerie coursive distribuant par un escalier d'angle les différents niveaux...





Place Merkès-Merval ou place Barbecane. Parcelle 93 : galerie en loggia sous toiture, parcelles 40 & 41 : galeries-balcons en saillie, et parcelle 42 : galerie en loggia. Complètement à droite, une galerie attique semble avoir été fermée (parcelle 44).

Parcelles 47 & 48, rue Barbecane. Galeries en loggias.



C/ Les MATERIAUX

Ces ouvrages n'offrent en général aucune complication technique car ils diffèrent peu des techniques de charpentes traditionnelles ; cependant, les bois d'œuvre utilisés sont particulièrement singuliers. Il s'agit en effet des bois de "brin", grossièrement équarris et conférant au bois une forme irrégulière (l'utilisation courante de la scie mécanique date seulement de la fin du XIX^{ème} siècle). Il est évident qu'avec les bois commerciaux débités à la scie, ces ouvrages perdent de leur intérêt et de leur charme. Les galeries les plus anciennes d'Aubeterre sont faites de bois aux formes vivantes faisant valoir le travail précis des assemblages.

Les galeries anciennes ont plus de valeur que les contemporaines.

Par ailleurs, les galeries peintes de couleurs se distinguent des galeries d'une simple couleur bois ou marron.

De nombreux dérivés de la galerie sont présents à Aubeterre: du balcon ou de la galerie entièrement en bois au balcon et terrasse maçonnés avec garde-corps métalliques... Certains dérivés de galerie sont proches du modèle original, d'autres ne sont que des variantes éloignées sur le thème. On admet cependant la recherche collective de ce modèle sur l'arrière des maisons. Les maisons modestes du bas de la rue Saint Jean en sont l'illustration.

En opposition, certaines galeries semblent avoir été fermées, c'est le cas de celle de la parcelle 44, place Barbecane.

Parcelles 59 & 60, rue Saint Jean côté route de Laprade. Influence sur les balcons en bois, lointains dérivés des ouvrages des galeries.



D/ La COUVERTURE

Les galeries sont couvertes soit par l'étage du niveau supérieur soit par le prolongement du toit de la construction. Dans ce cas, il convient de se reporter aux différentes typologies traitées précédemment (18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècles).

VILLAS ET MAISONS DU DEBUT XX^{ème} (1885-1950)

A/ Caractéristiques

Ces maisons ou villas sont caractéristiques du goût pour les maisons de campagne, maisons de villégiature, résidences secondaires et maisons de banlieue qui se développeront de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'aux années 1950 en France et à l'étranger. Cette mode s'est d'abord manifestée sous la forme des **maisons de campagne** puis, dans des lieux de villégiature ou dans les zones suburbaines, sous la forme de **castels** ou de **cottages** sous des styles variés.

Le style de ces constructions empruntera aux divers régionalismes (par exemple le style basque dans le Sud-Ouest) et s'inspirera de divers mouvements artistiques (le style de ces villas peut être éclectique, ou néo-gothique, néo-renaissance, ou néo-classique, Art nouveau ou Art-déco).

Les maisons et villas construites fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle sont en général isolées dans un jardin, en retrait par rapport à l'alignement de la rue, présentant quatre façades ordonnées.

Cependant la façade qui s'ouvre sur la rue reste privilégiée.

Ces maisons peuvent aussi accueillir des bâtiments annexes de dimensions modestes et souvent indépendants; s'ils sont attenants à la maison principale, ils n'ont pas le caractère symétrique des dépendances.

C'est dans la période de l'Entre-deux-guerres que ce type d'habitat prendra de l'essor et deviendra caractéristique des villas suburbaines et des maisons de banlieue.

A Aubeterre, il y a peu d'exemples de cette typologie. En général, ces maisons se trouvent en périphérie, construites le long de la nouvelle route départementale route de La Prade, se démarquant ostensiblement de l'architecture du centre bourg.

Nous distinguerons ici :

- les villas d'inspiration «balnéaires» construites dans l'esprit des maisons de villégiature;
- les maisons suburbaines qui se rapprochent des maisons de banlieue.

1^o/ La villa d'inspiration balnéaire ou maison de villégiature:

A Aubeterre, on repère trois villas rappelant le style balnéaire, dont deux à la sortie de la ville en direction de La Prade, et l'autre, en plein bourg, rue Saint Jacques. De nouvelles formes et de nouveaux matériaux sont utilisés ainsi qu'un jeu de matières et de couleurs, agrémentés par un jardin formant un écrin végétal de qualité, clos par des murets et un portail d'entrée.

2^o/ Autres maisons du début XX^{ème} :

Une autre maison, facilement identifiable sur la D17, présente une façade pignon. Cette maison fait référence à l'architecture basque. De proportions verticales, une façade ordonnée de composition symétrique est axée sur la porte d'entrée principale, soulignée par un balcon en bois. Les consoles en bois, en support de la couverture peuvent rappeler l'esthétique de certaines maisons de villégiature.

D'autres maisons ont été "classées" dans cette typologie bien qu'elle ne soient pas totalement isolées sur leurs terrains. Elles sont cependant en retrait par rapport à la voie, avec un jardin de devant plus ou moins clôturé.

Assez modestes de taille et de composition, elles se rencontrent dans la rue Moignard et aux alentours du Champ de foire.

Ce sont des constructions qui font référence à la villa ou " maison de banlieue " que l'on rencontre dans les faubourgs des villes. On peut cependant noter une parenté avec la maison bourgeoise sur cour du XIX^{ème} siècle, décrite précédemment : maison isolée sur sa parcelle, avec la façade principale donnant sur la rue précédée d'un jardin clos d'un muret, etc.



Villa route de Laprade



Maison du début du XX^{ème} siècle, route de Laprade (parcelle 78)

B/ L'élévation

La forme même de la construction change.

Souvent les proportions sont assez verticales et la construction est formée de plusieurs volumes bien distincts, parfois de hauteurs différentes.

1°/ La villa d'inspiration balnéaire :

Les façades sont en couleur avec des ornements de formes variées .

Les balcons sont à l'honneur : au-dessus de la porte d'entrée, ils soulignent la verticalité du volume. Traités en bois, ils sont généralement de beaux ouvrages.

La composition de la façade n'est plus organisée sur un principe de symétrie ou d'axialité.

Les ouvertures peuvent être de formes et de taille variées.

Non seulement les fenêtres prennent des formes géométriques nouvelles (allongement des proportions, formes hexagonales ou octogonales, linteaux à pans coupés...), mais la façade également s'ordonne sur un principe décoratif (les travées ne se superposent plus nécessairement...). Les encadrements et les chaînages d'angles sont soulignés créant ainsi un motif.

Les clefs des baies sont exagérées.

2°/ Autres maisons du début XXème :

Leurs ouvertures sont variées dans une même façade mais restent de formes géométriques simples, rectangulaires.

Elles présentent parfois des encadrements soulignés en peinture par un cadre géométrique de couleur en apposition à celle de la façade.

Les fenêtres et même parfois les portes possèdent des volets de bois pleins.



Parcelle 111, rue St Jacques, vue latérale.



Parcelle 111, rue St Jacques, vue depuis le portail d'entrée.



Parcelle 282, Chemin Creux. Exemple de maison du début du XX° siècle.

C/ Les matériaux

1°/ La villa d'inspiration balnéaire :

Les façades sont souvent composites. On préfère cependant les matériaux naturels : la pierre, le bois, la terre cuite...

Dans la villa balnéaire, la brique est favorite, notamment en appareillage aux angles et aux encadrements de baies.

Ce type d'habitat se prête bien aux jeux de matières et de couleurs produit par divers matériaux : faïence, bois, terre cuite...

2°/ Autres maisons du début du XXème :

Les maisons de faubourgs sont généralement des maisons en pierres. Les enduits de façades sont de couleur grise ou ocre.

D/ La couverture

1°/ La villa d'inspiration balnéaire :

La façade principale est souvent traitée en façade pignon, avec un toit à fortes pentes.

Couverte en ardoises ou avec des tuiles mécaniques type «tuiles de Marseille», la toiture admet un fort débord soutenu par des consoles en bois chantournées et orné d'un lambrequin de bois.

Des lucarnes et des pans brisés animent la toiture.

2°/ Autres maisons du début XXème :

Ces maisons admettent une couverture en tuiles canal ou en tuiles mécaniques, avec un débord de toiture sur consoles bois ou une corniche ou une génoise selon le cas.

E/ Attitude à adopter vis-à-vis de ces bâtiments

Ces maisons sont peu nombreuses.

Dans la mesure où elles sont de qualité (plus spécialement les maisons d'inspiration balnéaire), elles méritent d'être conservées.

Une attention sera portée sur les détails d'ornementation d'accompagnement végétal du jardin.

BATIMENTS LIES A L'ACTIVITE COMMERCIALE, ARTISANALE ET AGRICOLE

GRANGES, DÉPENDANCES ET/OU ATELIERS EN PIERRES DU XIX^{ème} ET DU XX^{ème} SIÈCLE

A/ Caractéristiques

Témoignant de l'importance des activités agricoles et artisanales dans la commune, les granges et ateliers de pierres sont largement représentés dans le bourg d'Aubeterre. Au sein du village en effet, on découvre, au détour des rues, des bâtisses d'assez belles dimensions qui témoignent de l'activité de la commune. A la lecture des matrices cadastrales de 1882, quelques 23 écuries et 12 granges, 7 ateliers, 2 hangars, 4 remises, 1 dépôt ont pu être dénombrés pour 239 maisons ! C'est dire l'importance de ces bâtiments dans le paysage urbain de la commune.

Au cœur même de la ville, leur situation dans le bourg est assez dispersée. On trouve certains de ces bâtiments donnant sur les rues principales comme la rue Véry ou la rue Saint Jean.

Les bâtiments que nous avons repérés constituent soit des dépendances attenantes aux habitations, soit des bâtiments isolés servant alors de granges ou bien encore d'ateliers d'artisans ou d'entrepôts...

D'aspect rustique de par les matériaux employés (murs en moellons, murs simples en pierre de taille), le charme de ces granges réside dans leur caractère désuet et intemporel.

Certaines, cependant, semblent abandonnées, alors que d'autres sont plus ou moins bien réhabilitées.



Parcelle 91, Place Barbecane; une des plus belles Granges d'Aubeterre.



Atelier, Parcelle 238, à l'angle des rues Saint Jean et Bardichon. Atelier avec portes en arc segmentaire.

B/ L'élévation

Nous avons choisi deux exemples assez significatifs:

Une des plus belles granges d'Aubeterre située place Barbecane : elle est percée de deux grandes portes charretières et d'une petite fenêtre rectangulaires sur son pignon, en façade principale. Une des deux portes semble repercée. L'autre, la plus grande, est de forme rectangulaire, à deux vantaux en bois redécoupés par une petite porte individuelle. Le haut du mur gouttereau est aujourd'hui obturé par des pans de bois, révélant une ancienne galerie servant probablement au séchage des foins ou du tabac, culture exploitée autrefois dans la région.

Un atelier se trouvant en face de l'église monolithe à l'angle de la rue Saint- Jean et de la rue Bardichon

Bâti en moellons de pierres, les pierres de taille sont réservés au soubassement et aux encadrements de baies aux chaînages verticaux.

Son imposante porte charretière formée d'un arc segmentaire est surmontée d'une petite ouverture carrée pour la ventilation. A côté, une porte plus petite, aux proportions identiques, est surmontée d'une grande baie servant vraisemblablement à rentrer le foin ou le bois à l'étage à l'aide d'une poulie. Les portails en bois sont à deux vantaux

On notera l'enseigne peinte sur l'arc mentionnant une activité artisanale.

Les ouvertures :

Les portes charretières sont de grande taille. Aux proportions quasi carrées, elles sont légèrement plus hautes que larges. Leurs linteaux sont constitués de pierres appareillées, montées en anse de panier ou en plein cintre au XVIII^{ème} siècle, puis en arc segmentaire au XIX^{ème} siècle. L'arc en anse de panier puis l'arc segmentaire sont préférés à l'arc en plein cintre car ils permettent de dégager de plus grandes largeurs, alors que le plein cintre donne des proportions plus hautes à la porte. Les portes de bois sont à deux vantaux et peuvent être découpées selon le cintre ou conservées rectangulaires. L'arc en pierre est généralement, dans ce cas, doublé à l'intérieur de la grange par une poutre horizontale en bois (comme par exemple à Baise-Vigne).



Parcelle 71, rue Barbecane.



Parcelle 234, rue Véry.
Porte en anse de panier.



Parcelle 234, rue Véry.

parcelle 441,
rue Véry.



parcelles 235 & 236, rue Véry.



ci-contre
parcelle 222,
route de Chalais.

L'élévation

A Aubeterre, certaines portes sont ajourées de motifs fantaisistes sur la partie haute des vantaux. Cet aménagement conçu pour la ventilation devient ainsi un élément d'esthétique.

Les baies hautes, qui sont de petites dimensions, servent aussi à la ventilation.

Les linteaux et les appuis de fenêtres des bâtiments d'exploitation sont parfois formés de pièces de bois associées à un encadrement de pierre de taille comme ceux situés dans la rue Véry-Moignard .

C/ Les matériaux

La maçonnerie :

Les granges sont des volumes élémentaires. Par économie, on a souvent employé des moellons ou des "libages " (pierres grossièrement équarries) généralement prises dans des blocs coquillers. Les plus grosses pierres ont été réservées aux appuis et linteaux des ouvertures ainsi qu'aux chaînages et soubassements. Enduites à l'origine, ces surfaces sont aujourd'hui appréciées en texture apparente; ce goût pour un appareillage visible doit être tempéré par un traitement des joints «à pierres vues» ou «joints beurrés» reprenant une tradition ancienne.

Il existe aussi plusieurs granges aux façades en pierre de taille, et aux assises bien régulières.

On remarque au XIXème siècle, que les pierres de taille sont parfaitement régulières qu'elles occupent toute l'élévation ou qu'elles soient réservées aux seuls soubassements, chaînages et encadrements de baies. En revanche, elles sont de longueur variable au XVIIIème siècle. Cela souligne la rationalisation qui a eu lieu dans le travail des carrières de pierres au XIXème siècle.

La charpente :

Les pièces de bois utilisées dans la charpente sont de grandes dimensions, notamment la poutre servant d'entrait (pièce horizontale) à la ferme de la charpente. Elles sont généralement issues d'un arbre long, mais présentant une certaine courbure pour augmenter l'espace intérieur sans encombrement de poteaux.

Ainsi, la grange située à l'angle de la place Barbecane (parcelle 91, doit son charme à son architecture mineure et à sa déformation : le fruit (ou inclinaison) de ses murs, son toit incurvé et ses dévers.

D/ La couverture

Les toitures de ces constructions sont à deux pentes. La façade principale en pignon de certaines d'entre elles oblige alors à avoir une importante longueur de pente. Elles sont couvertes de tuiles canal. Elles présentent parfois des génoises, ou plus rarement des corniches plates, sans décor. Les granges les plus anciennes admettent souvent de grands débords de toiture avec chevrons.

E/ Attitude à adopter vis-à-vis de ces bâtiments

Dans la mesure où ils sont de bonne qualité constructive et où ils sont assez bien représentés à Aubeterre, ces bâtiments doivent être conservés et donc réinvestis s'ils sont abandonnés.

COMMERCES

ET

DEVANTURES COMMERCIALES



COMMERCES et DEVANTURES COMMERCIALES

Dans une ville, les éléments architecturaux liés au commerce sont les plus fluctuants. Quand l'activité commerciale se renouvelle, les dispositions des boutiques sont modifiées.

A Aubeterre-sur-Dronne, on trouve encore bon nombre de commerces ayant gardé l'aspect des devantures du XIXème siècle ou du début du XXème siècle, comme en témoignent les cartes postales anciennes. Par contre les devantures plus récentes illustrent de façon criante un paradoxe propre à la période contemporaine : d'une part une volonté d'adhérer à la modernité et à la mode décorative du moment, d'autre part une ignorance totale des règles de l'architecture, et une absence non moins totale de prise en compte du style du bâti existant sur lequel on intervient.

Le passant se trouve confronté aux installations publicitaires des rez-de-chaussée qui sont en général sans cohérence avec l'architecture des étages et sans attrait esthétique; souvent criards, ces aménagements vieillissent très mal...

Il est donc important de proposer des recommandations et des directives d'aménagement pour conserver une qualité architecturale, soignée et attractive, pour les boutiques qui soit représentative de la personnalité de la ville et crée un paysage commercial respectueux de l'ensemble urbain.

Les cartes postales anciennes constituent une bonne source d'information car elles nous montrent comment, à la fin du XIXème siècle, beaucoup de devantures avaient été créées de façon à apporter une note de gaieté et d'animation, sans que la personnalisation de chaque boutique ne remette en cause la continuité générale du paysage urbain.

Rappel historique sur les boutiques et devantures

Aux XVIème et XVIIème siècles, les boutiques ouvrent sur la rue sans vitrine. Il y a en général une large baie cintrée, en anse de panier ou munie d'un linteau horizontal en chêne ; l'appui de la baie forme comptoir (étal). Contre cette baie se trouve la porte d'entrée latérale. Il n'y a pas correspondance d'alignement avec les fenêtres d'étages (sauf cas particulier d'un entresol). Un auvent incliné en bois, couvert en planches et débordant d'un mètre environ, surplombe les ouvertures, parfois se prolonge sur toute la largeur de la façade et protège ainsi les chalands pendant leurs achats. Cet auvent est fixé sous l'appui des fenêtres du 1er étage ou sur le bandeau haut de rez-de-chaussée.



Rue St Jean, photographie de 1900.

Au XVIIIème siècle, la vitrine fait son apparition. Elle s'intègre à l'intérieur des ouvertures en pierre des rez-de-chaussée. Ces ouvertures sont de trois types : les portes larges (2m ou plus) avec linteaux en arcs segmentaires, les portes plus modestes, à linteau droit en plate-bande, et les ouvertures très larges à linteau droit pour l'exposition des marchandises. Ces ouvertures, en général, pouvaient se fermer le soir par de lourds contrevents en bois massif, ou par des ais (voir illustration ci-dessous). La vitrine elle-même se composait de panneaux vitrés à petits bois, avec une partie fixe en haut, formant imposte. Lorsque la vitrine est très large, la porte est située dans le milieu. L'enseigne publicitaire est le plus souvent un panneau de bois peint, orné parfois de motifs décoratifs ; ce panneau pouvait être fixé au mur, au-dessus du linteau, ou plaqué sur la traverse de l'imposte. Il était généralement incliné vers le bas et soutenait parfois un auvent couvert en tuiles ou en planches. Il arrivait aussi fréquemment que des écritures ou des dessins en trompe l'œil soient directement peints sur les murs, surtout à hauteur du premier étage.

Il est à remarquer que parfois, les largeurs importantes des ouvertures de rez-de-chaussée engendraient un décalage dans l'alignement vertical recherché avec les fenêtres d'étage. Cependant dans les maisons de ville du XVIIIème siècle, les fenêtres sont assez espacées entre elles et ordonnées avec une certaine souplesse ; l'irrégularité des trumeaux ne remet pas en cause l'harmonie du bâtiment, parce qu'elle est toujours faite de façon progressive.



A - Ais de vitrine

B- Ais de porte

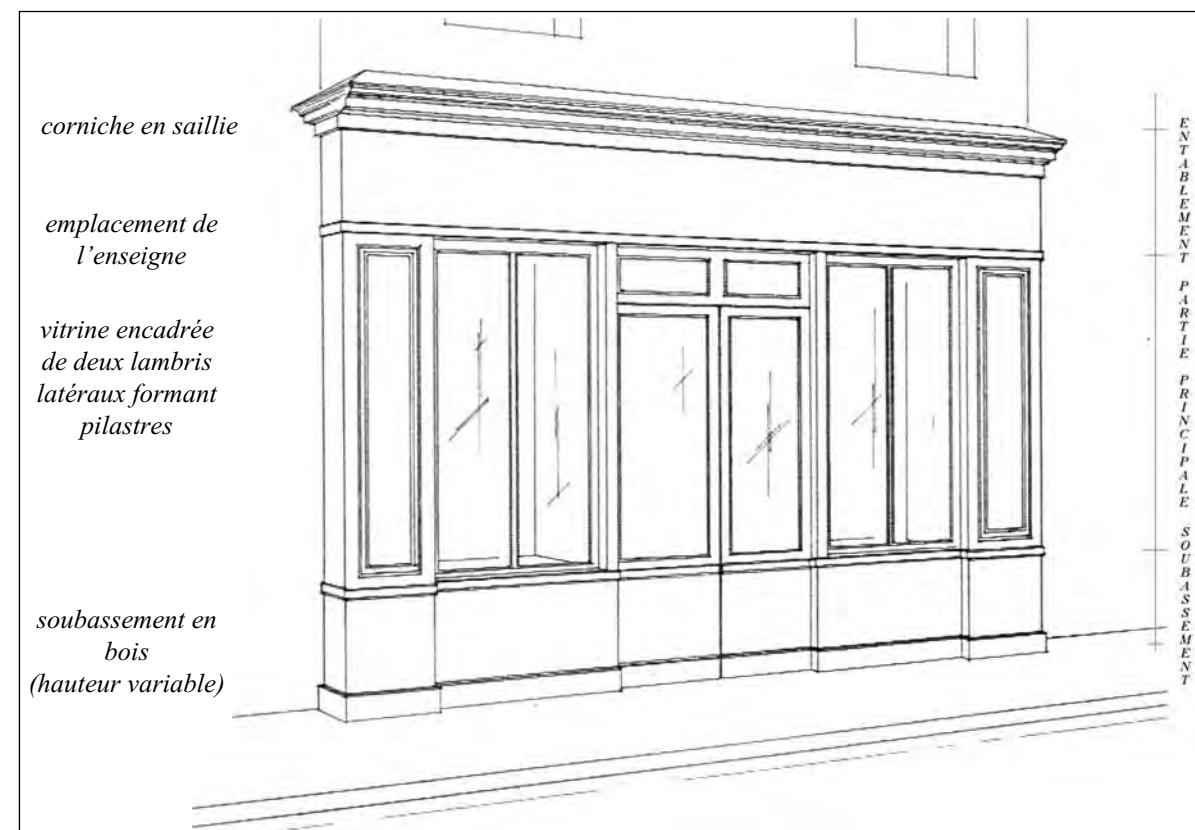
C- Soupierail dans la contre-marche

D- Devanture

Photographie et légende extraites de : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Principes d'analyse scientifique. vocabulaire de l'Architecture. Ministère des Affaires Culturelles, Imprimerie nationale, Paris, 1972.



Vitrine type du XIXème siècle



La devanture en applique du XIXème siècle

Dès la fin du XVIIIème siècle apparaissent peu à peu les devantures en appliques en bois. Elles sont une synthèse fonctionnelle intégrant dans un ensemble homogène ordonné: l'enseigne, les vitrines d'exposition et leurs volets repliables, la porte, et parfois une banne qui vient remplacer l'auvent des anciennes boutiques. Ces devantures comportent toujours les parties suivantes, liées à l'architecture classique :

- un entablement, composé d'une large corniche en saillie et d'une table recevant l'enseigne et formant une frise, terminée en partie inférieure par un profil mouluré (voir illustration ci-contre),
- Souvent la corniche monte juste au-dessus du bandeau haut du rez-de-chaussée ; et elle vient parfois se coller au-dessous du balcon de l'étage noble.
- la partie principale, avec deux lambris latéraux moulurés formant parfois des pilastres et encadrant les éléments de vitrine; la porte d'entrée, généralement centrée, peut recevoir un encadrement décoratif supplémentaire (colonnettes et parfois fronton pris sur la hauteur de l'imposte),
- un soubassement, dont la hauteur est variable.



Anciennes devantures, rue Saint Jacques.

Photographie ancienne de la rue Saint Jacques.



La devanture en applique a souvent tendance à occuper toute la largeur de la façade, et peut même recouvrir l'angle lorsqu'il s'agit d'une boutique qui fait un coin de rue. Il arrive aussi que le rez-de-chaussée soit peint de couleur sombre sur les parties non recouvertes par la devanture, de façon, à donner une impression de continuité. Seules les cartes postales anciennes figurent ces cas.

Quand les premiers volets ou stores roulants sont apparus, ils étaient intégrés dans l'entablement qui accusait alors une plus forte saillie sur le reste de la devanture, et recevait des consoles moulurées pour le soutenir.

Anciennement les boutiques étaient nombreuses à Aubeterre comme en témoignent les photographies anciennes et la ville formait un pôle commercial attractif. Elles se trouvaient sur les rues principales : rue Saint Jacques, rue Saint Jean, rue du Minage et bien sûr Place Trarieux. Les devantures en appliques conservées ou même les traces sur les murs attestent de cette prospérité.

La localisation actuelle des commerces a peu changé et est facilement repérable : ils sont regroupés autour de la place Trarieux, rue Saint Jean et rue du Minage.

Ancienne devanture, rue Saint Jean.





Les vitrines de la période récente (depuis les années 1950)

Comme nous l'avons dit plus haut, les vitrines récentes se distinguent de l'esthétique des vitrines plus anciennes. En effet, l'installation des boutiques passe souvent par la destruction de l'ordonnement du rez-de-chaussée des façades. L'apposition de grandes parois vitrées ou de grandes enseignes publicitaires sur des bandeaux en PVC, les stores ou les parements voyants défigurent radicalement les façades. L'hétérogénéité devient le maître mot, les commerçants se souciant plus de leur pouvoir d'attraction que de l'image de la ville. Ce foisonnement de formes, de couleurs et d'écritures sans préoccupation du site, ni de l'environnement proche, perturbe la lisibilité des lieux et nuit finalement à l'ensemble des commerces.



Sur la place Trarieux, le phénomène est corroboré par la juxtaposition de la modernité et de la devanture d'autrefois. Si quelques devantures ont su traverser les siècles, d'autres ont été sacrifiées au bénéfice de vitrines contemporaines.



Parcelles 146 & 152, rue Saint Jean.

Un bel exemple est formé par l'atelier de céramique, parcelle 146 rue Saint Jean. Cette vitrine s'inscrit sur la totalité de la largeur de la parcelle en rez-de-chaussée. Entièrement vitrée, la menuiserie est en bois. Une porte assez large est décentrée et des petits bois découpent ses vantaux et ceux des fenêtres hautes composant la vitrine. Peinte en rouge-bordeaux, cette devanture ne manque pas de charme. Les allèges des fenêtres sont assez basses, formées par un simple muret en soubassement. Le linteau de cette vaste baie est formée par une belle poutre en bois portant sur des jambages en pierre de mur à mur.

Il est probable que cette devanture soit récente et qu'elle reprenne une ouverture déjà existante. La plante grimpante sur la façade, une passiflore, participe largement à son esthétique.

Même si la végétation est peu fréquente sur les façades urbaines, il faut encourager ce type d'initiative.

Place Trarieux: opposition des vitrines contemporaines et des devantures en bois conservées ou rénovées



TYPOLOGIE DES ECARTS ET HAMEAUX :

L'ARCHITECTURE RURALE

TYOLOGIE DES ECARTS ET HAMEAUX : L'ARCHITECTURE RURALE

"Réduite à sa plus simple expression, une exploitation agricole peut n'être composée que du logis abritant celui qui travaille la terre et quelques outils. Mais, selon que la terre appartient au paysan ou que celui-ci la fait valoir pour un autre, et dans la mesure où il doit faire vivre une famille plus ou moins nombreuse, exploiter une étendue de terre plus ou moins vaste, produire une gamme plus ou moins importante de denrées, utiliser pour y parvenir une série plus ou moins variée d'outils et se faire aider par un nombre plus ou moins grand de collaborateurs, ce module de base peut être appelé à prendre de l'ampleur. Un même toit abritera donc à la fois les lieux de vie des personnes participant aux activités de l'exploitation, le matériel qu'elles utilisent, les animaux et les récoltes, ou bien plusieurs bâtiments aux fonctions différenciées accompagneront le logis de l'exploitant. Voici pourquoi les fermes que l'on voit aujourd'hui ont des tailles différentes, qui dépendent de la superficie et de la richesse des terres qui les entourent, de la variété de ce qu'on y produit et de la complexité des méthodes culturales qui y sont employées." ¹

A/ GENERALITES

Différentes formes rurales sont présentes sur la commune d'Aubeterre :

- 1° - Un hameau = «Jean Martin»
- 2° - Un corps de ferme et ses bâtiments d'exploitation = «Baise-Vigne»
- 3° - Une maison de maître et ses bâtiments d'exploitation = «La Grange»
- 4° - Une seule entité d'une petite maison et de ses bâtiments d'exploitation = «Le Poulard»

Dans les 2 et 3ème cas, les différentes fonctions de l'exploitation sont réparties entre plusieurs bâtiments dont l'organisation spatiale est plus ou moins concertée.

Leur plan d'ensemble résulte en général de divers facteurs: il peut s'agir de l'orientation des bâtiments, de leur position par rapport au relief et aux voies d'accès, de la circulation des hommes et des animaux ou de tout cela à la fois.

Finalement, le désordre apparent des fermes dites à cour ouverte répond fréquemment à ces critères.

Le dernier cas relevé, celui du «Poulard», illustre les fermes " monobloc " où toutes les fonctions sont réunies sous un même toit.

La ferme est de plan allongé. L'habitation est prolongée d'une grange et/ou d'un cellier et parfois même d'autres dépendances sur l'un de ses petits côtés.

Enfin, le premier cas, celui du hameau de «Jean Martin», regroupe ces différentes formes d'organisation.

Hameau Jean Martin.



Domaine de Baise-Vigne.



Domaine de La Grange.



Le Poulard.



1- Citation extraite de : Geneviève Renaud-Romieux - Patrimoine de Poitou-Charentes, Architectures et mobiliers. C.P.P.P.C., Poitiers, 1998. p.193.

B/ L'ARCHITECTURE RURALE

Premier exemple : Le hameau «Jean Martin».

D'une architecture assez proche de celle des maisons de bourg, les constructions de ce hameau datent des XVIII^e et XIX^e siècles.

Le hameau lui-même s'organise comme un petit village : les maisons s'installent autour d'une petite placette et y orientent leurs façades principales.

Certains bâtiments ont un usage mixte (habitation/exploitation). Le hameau regroupe donc plusieurs fermiers, plusieurs familles et plusieurs propriétaires. Il s'organise ainsi une vie quasi communautaire (prêt de matériel, aide aux récoltes, etc.).

La maison d'habitation :

Bien que semblables aux maisons de ville, les volumes des maisons d'habitation sont en général plus étirés. La maison rurale est traditionnellement de plain-pied et fréquemment surmontée d'un grenier. Celui-ci peut être aménagé dans la hauteur du comble mais ici, à «Jean Martin», il est dans un surcroît (il s'agit d'un comble dont le sol est situé au-dessous du faîte des murs gouttereaux, ce qui permet d'y percer des ouvertures).

La maison fait appel à un module élémentaire rectangulaire. La façade principale est généralement placée sur le mur gouttereau.

A l'intérieur, le plan initial est simple : souvent, une unique pièce de plan presque carrée servait de cuisine, de salle à manger et parfois de chambre à coucher. Une niche abrite le bac en pierre de l'évier et contre l'un des murs latéraux, s'adosse la cheminée.

A partir du milieu du XIX^e siècle, les façades de ces maisons sont ordonnées, les baies s'agrandissent et leurs linteaux s'alignent. Les petites baies de surcroît se placent dans l'alignement des baies du rez-de-chaussée.

L'unique élément de confort reste la cheminée, traditionnellement en pierre.

Le plan s'est développé imitant le modèle de la maison de ville. Ainsi, la pièce unique s'est dédoublée pour faire place à une chambre, dotée d'une seconde cheminée.

Entre ces deux pièces, un couloir médian vient s'intercaler dans lequel s'ouvre la porte d'entrée. L'escalier de bois menant à l'étage se loge aussi dans ce couloir.

Lorsque la construction le permettait, on intercalait aussi un étage entre le rez-de-chaussée et le grenier : une pièce au-dessus de chacune d'en bas.

L'extension latérale du bâtiment est restée plus rare.

*Hameau Jean Martin,
exemple de maison
d'habitation prolongée
par un bâtiment
d'exploitation.
La maison s'est
développée selon le
modèle de la maison
de ville et elle a subi
quelques mutations.*



*La Grange,
maison de maître se
référant à la
typologie des maisons
de ville :
«Maison bourgeoise
entre rue et jardin».*



*Baise-Vigne,
Corps de bâtiment
transformé au fil du
temps. Aujourd'hui,
tous ces remaniements
lui ont fait perdre son
authenticité.*



Les bâtiments d'exploitation :

Ces bâtiments sont de nature diverse selon les activités.

Dès le XIX^{ème} siècle, l'exploitant dispose généralement, pour sa propre subsistance ou pour l'élevage, d'une basse-cour, de quelques porcs, chèvres ou moutons. Des bâtiments étaient également nécessaires pour loger les animaux utilisés pour les activités agricoles.

La **grange** est le principal élément de la ferme, souvent associée à l'étable; ou un chai pour la viticulture. Ces constructions sont en pierres et peuvent adopter deux formes différentes:

- soit le bâtiment est de plan rectangulaire, couvert d'un toit à deux pentes dont l'un des murs gouttereaux constitue la façade principale. Celle-ci est percée d'une grande porte charretière et éventuellement de portes plus petites. Ces portes sont usuellement rectangulaires et à linteau de bois. La porte principale est parfois en arc. Les vantaux de bois restent rectangulaires et trouvent alors une feuillure ménagée dans le parement intérieur de la maçonnerie de pierres.

- soit le bâtiment est proche du plan carré. La couverture forme alors un large toit à deux grands pans. Les ouvertures principales sont réalisées indifféremment dans le mur pignon ou dans le mur gouttereau. La grange de «Baise-Vigne» correspond à ce modèle. La couverture est parfois plus élaborée et présente quatre pans de toiture, comme la belle construction datée de 1884 à la propriété de «La Grange»: à l'intérieur, le volume est divisé en trois parties, séparées par des rangées de poteaux de bois supportant une belle charpente. Ces poteaux sont posés sur un muret en pierre créant des espaces latéraux réservés aux animaux.

Un bâtiment, situé à «Baise-Vigne», datant de 1840 d'après une inscription sur la clef de l'arc en plein cintre correspond vraisemblablement à un **chai viticole**.

Les chais et celliers sont plus ou moins vastes selon l'importance de la ferme ; ils sont parfois modestement adossés à l'arrière du logis.

Dans le cas de «Baise-Vigne», unique exploitation viticole de la commune, les chais se disposent en U, l'un étant dans l'alignement du corps d'habitation.

Très largement modifiés, les bâtiments ne révèlent pas leurs façades anciennes. Des ouvertures ont été fermées et d'autres percées dans le style des années 60-70. Seule subsiste la porte charretière dont le linteau est daté.

Ce cas se rapproche du modèle du cognaçais.

Enfin, les **hangars** sont des bâtiments ouverts sur un ou plusieurs côtés, afin de faciliter les entrées et sorties du matériel qu'ils servent à abriter.

Leur toit est à deux pans ou en appentis ; il est soutenu par des poteaux de bois ou piliers en pierre de taille, ou encore, plus récemment, par des poteaux métalliques.

Les **puits** sont peu remarquables dans ces hameaux. Certains sont placés à l'intérieur de petits corps de bâtiments.

A «Baise-Vigne», un puits est visible au sud d'un des chais.

De même, les **portails** anciens sont pratiquement absents dans les écarts ; seule la maison de maître de «La Grange» possède un petit portail en fer forgé formant l'entrée du jardin d'agrément qui entoure la demeure. Celui-ci est séparé de la partie agricole par un muret de pierres surmonté d'une grille.



Baise-Vigne. Chai viticole (il a subi des remaniements).



Baise-Vigne, chai viticole.
Linteau de porte en pierres et en arc plein en façade. A l'intérieur, le linteau est doublé d'une poutre de bois, les vantaux de la porte sont rectangulaires et viennent prendre place dans la feuillure du mur.

Jean Martin. Les bâtiments d'exploitation font corps avec la maison d'habitation.



Le Poulard. La grange se place dans le prolongement de la maison. C'est une ferme dite « monobloc ».

La Grange. Le bâtiment de la grange est divisé en trois vaisseaux marqués ici par les ouvertures percées dans le pignon du volume quasi carré.



C/ LES MATERIAUX

Aujourd'hui, les constructions des hameaux de la commune d'Aubeterre sont recouvertes d'un enduit de façade pour l'ensemble des habitations, comme il est d'usage dans les maisons anciennes. Les granges sont souvent laissées sans enduit ou présentent un enduit à pierres vues.

Une maison d'habitation du hameau «Jean Martin» révèle un appareil mis à nu. La maçonnerie est constituée de moellons de petites dimensions et bâtis à l'argile, les murs admettent des chaînes d'angle en pierres de taille.

Les encadrements de baies sont aussi en pierres de taille, le linteau est monolithe.

La porte d'entrée principale occasionne un entablement à moulures simples.

Les ouvertures sont en arc sur la façade principale. Les ouvertures de services ou d'exploitation sont droites.

La charpente est le plus souvent de forme simple.

La ferme est généralement composée de trois pièces maîtresses : entrait, poinçon et arbalétrier, ce dernier étant parfois soulagé par des jambettes ou des contrefiches.

Les dépendances sont couvertes d'un appentis soutenu par quelques chevrons. Il n'est pas rare que les pièces de bois constituant ces ouvrages soient tout juste équarries. Les courbures naturelles du bois sont employées de façon fonctionnelle.

Les bois utilisés pour les pièces principales sont principalement le chêne, mais aussi le châtaignier ou le peuplier.

D/ La COUVERTURE

La couverture est en tuiles creuses sur une toiture à deux versants égaux, avec faitage longitudinal parallèle à la façade sur rue.

Les maisons les plus rurales ont un débord avec chevrons.

Beaucoup de belles maisons présentent une toiture à quatre pentes avec les petits pans en tuiles plates et amortis en tuiles creuses, principe fréquent en Dordogne et dans le Périgord.

L'ardoise est peu utilisée en Charente.

Cependant, au milieu du XIX^{ème} siècle, grâce au développement des transports et notamment du train, l'emploi de ce matériau s'étend considérablement.

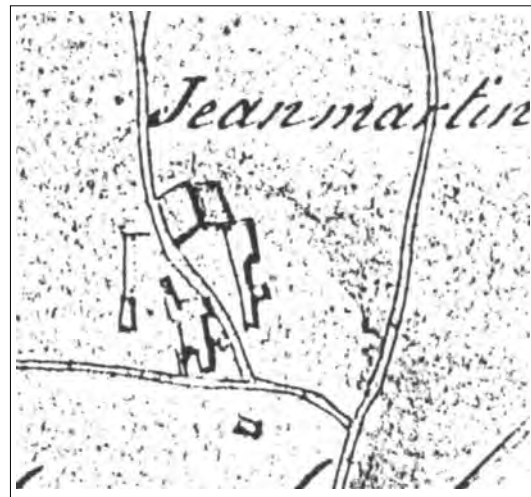
Après avoir conquis le milieu urbain, l'ardoise apparaît alors partout dans la région sur les grandes maisons d'habitation.

A Aubeterre, deux cas seulement présentent des toits revêtus d'ardoises: une grande maison rue Véry et la maison de maître de la Grange (voir chapitre précédent).

Hameau Jean Martin, parcelle 96. Cette maison, datant du XVIII^{ème} siècle, a elle aussi été remaniée. Elle mériterait un enduit adapté en façade.



La Grange. La maison de maître est couverte d'ardoises sur un toit à quatre pentes, ce qui lui donne un air plus cossu que les autres maisons d'habitation des hameaux avoisinants. Nous noterons aussi la clôture et le portillon séparant le jardin d'agrément du reste de la propriété.



Jean Martin
Cadastré napoléonien (1846)



Jean Martin
Cadastré 1996



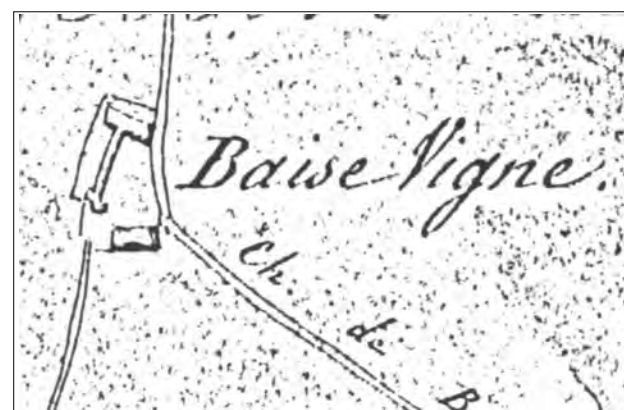
Hameau Jean Martin,
photo aérienne IGN 1997

Aujourd'hui, seul le nom de «Baise-Vigne» laisse penser qu'il y avait des vignes sur le territoire d'Aubeterre ; pourtant les vignes représentaient une bonne partie des surfaces cultivées au XVIIIème siècle comme on peut le voir sur la carte de Belleyne , dressée en 1785, où sont mentionnées les cultures et les boisements (voir chapitre précédent sur les paysages agricoles). La maladie causée par le phylloxéra a fait disparaître nombre de vignobles vers 1870 . Selon les registres du cadastre de 1882 (voir chapitre précédent sur les paysages agricoles), les domaines de «Baise-Vigne» et de «La Grange» étaient deux propriétés de grande envergure. Chaque propriétaire possédait un domaine agricole exploité en terres .

La comparaison entre les cadastres anciens et récents, plans et matrices cadastrales, indique donc que certains des groupements ruraux d'Aubeterre sont le résultat d'un processus évolutif. «Baise-Vigne» , «Jean Martin» et «La Grange» ont fait l'objet d'agrandissements au fil des siècles alors que «Le Poulard» est resté inchangé .

Les transformations s'accompagnent presque toujours d'une redistribution des fonctions entre les bâtiments anciens et les nouveaux.

On remarque la création d'un chai à «Baise-Vigne» ou de nouveaux corps de bâtiment d'exploitation à «Jean Martin» et plus récemment de nouvelles constructions apparaissent sur le cadastre actuel.



Baise-Vigne
Cadastré napoléonien (1846)



Baise-Vigne
Cadastré 1996



Domaine de Baise-Vigne ,
photo aérienne IGN 1997.



*La Grange
Cadastré napoléonien (1846)*



*La Grange
Cadastré 1996*



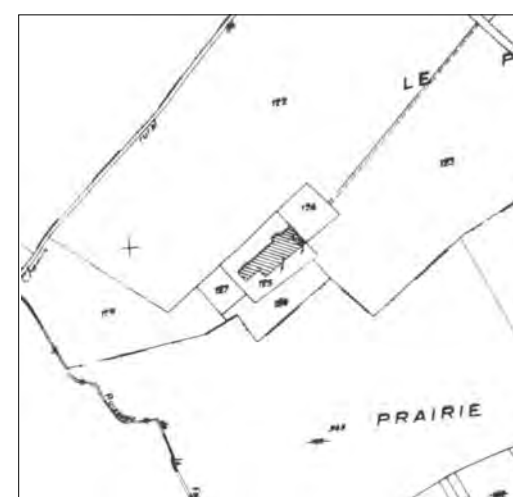
*Domaine de La Grange,
photo aérienne IGN 1997.*

Le domaine de «La Grange» constitue l'endroit qui s'est le plus transformé. Sur le plan du cadastre de 1846, seul est dessiné l'emplacement de la grange et un petit corps de bâtiment situé à l'ouest de celle-ci. En effet, on peut constater sur place que la maison de maître révèle par son architecture une construction plus tardive, réalisée à la fin du XIX^{ème} siècle. C'est une construction plus urbaine également, par les détails de maçonnerie et la couverture en ardoise ; on remarque d'ailleurs une maison de même nature dans le bourg d'Aubeterre, rue Véry . De même la présence d'un jardin d'agrément représente une innovation par rapport à la cour de ferme traditionnelle.

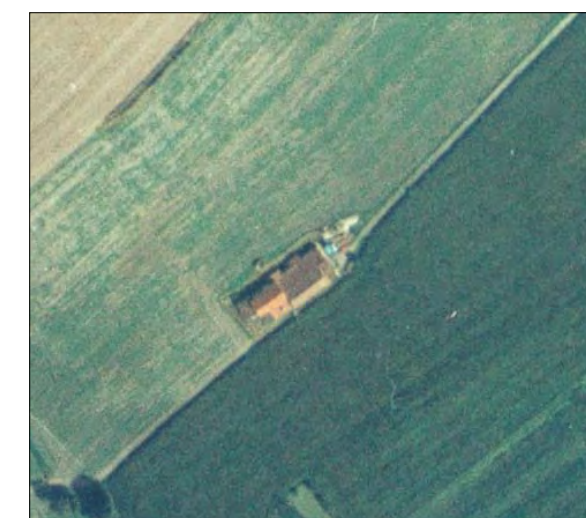
Au lieu-dit «Le Poulard», une seule construction perdue aux confins des prairies humides de la vallée de la Dronne ; le bâtiment s'est un peu allongé entre les dessins du cadastre napoléonien et celui d'aujourd'hui.



*Le Poulard
Cadastré napoléonien (1846)*



*Le Poulard
Cadastré 1996*



*Le Poulard,
photo aérienne IGN 1997.*

ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS
VISIBLES DEPUIS L'ESPACE PUBLIC

&

PETIT PATRIMOINE DE L'ARCHITECTURE RURALE

ESPACES PUBLICS et PRIVES

visibles depuis l'espace public

PETIT PATRIMOINE D'ARCHITECTURE RURALE

PORTAILS, MURETS, PUIITS, FONTAINES, LAVOIR, SOURCES donnent lieu à quelques petites architectures remarquables.

Halles, appentis, ateliers et baraques de tout genre aident également à les identifier et donnent beaucoup de charme à l'ensemble du village.

Les portails et portes cochères

En raison du relief caractéristique d'Aubeterre, le «petit vocabulaire architectural» des clôtures, portails, emmarchements... doit être particulièrement étudié. Nous distinguerons ici, les portails (larges portes ménagées dans une clôture) et les portes cochères (accès dans un mur d'immeuble donnant accès aux véhicules).

Peu nombreux à Aubeterre, les portails, souvent de grande qualité, sont généralement associés aux belles maisons de ville (cf rubrique typologique : Maisons bourgeoises entre rue et jardin).

Les portails à piliers intégrés dans un mur de clôture, avec ou sans grille

Des exemples de qualité:

Portail assez monumental parcelles 229, 140 et 297 (illustrations F, C et A).

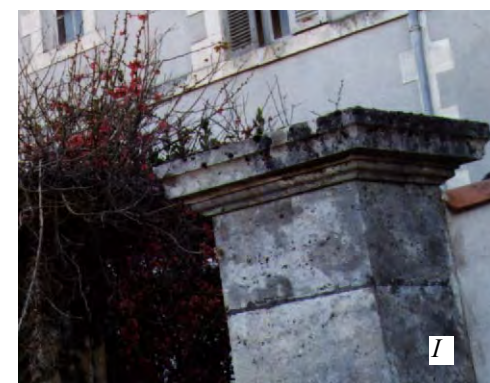
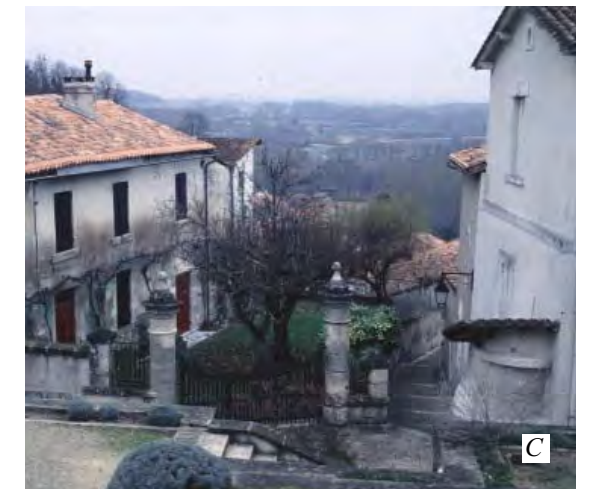
Portail encastré dans une clôture mixte en pierres et ferronnerie ou modèle de portail encastré dans un haut mur en pierres.

Les piliers des portails peuvent être cylindriques en pierre de taille avec un soubassement légèrement plus grand et des moulures couronnées par un pinacle en pierre. Les piliers peuvent être rectangulaires décorés d'un pilastre central et couronnés d'une corniche.

Les portes sont systématiquement à deux vantaux pivotants en fer forgé. Le portail de la parcelle 140 a été remplacé par un portail de bois, manifestement plus petit que celui d'origine. D'autres portails, plus sobres, sont situés dans le haut de la rue Saint Jacques : parcelles 111 et 467 (ill. B et D). L'un est placé dans un mur de clôtures en moellons et chaînages en pierres de taille, l'autre est situé entre deux corps de bâtiments de l'ancienne école élémentaire.

Leurs piliers rectangulaires sont bâtis en pierres de taille, avec un couronnement simple. Les portes sont à deux vantaux métalliques.

Ces portails sont en alignement sur rue, ou en retrait dans un espace concave dans le mur de clôture dégageant ainsi un espace de manœuvre pour les véhicules.



A : Parcelle 297, rue Moignard.

B : Parcelle 111, rue Saint Jacques.

C : Parcelle 140, chemin de l'Hôpital Saint-François.

D : Parcelle 467, rue Saint-Jacques, ancienne Ecole Elémentaire.

E : Parcelle 137, rue Véry.

F : Parcelle 229, rue Véry.

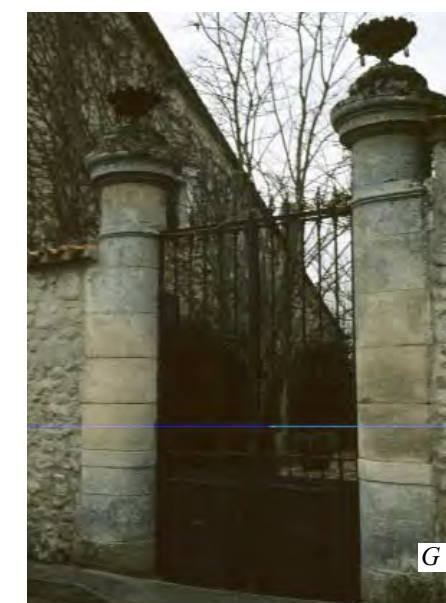
G : Parcelle 235, rue Véry.

H : Parcelle 184, rue Véry.

I : Parcelle 170, chemin du Tourniquet. Portillon du jardin arrière.

J : Parcelle 220, rue Véry. Portillon à piliers classiques dans le jardin arrière.

Enfin, la parcelle 220 (ill. J), par un jeu de terrasses dans son jardin, ouvre, dans un muret de moellons, un petit portillon aux piles apparemment classiques sur un petit escalier de pierres.



Les portes cochères :

Autrefois, les propriétaires aisés possédaient chevaux et carrosse.

Ces derniers trouvaient leur place dans l'arrière cour de l'immeuble. Cela nécessitait donc de traverser l'immeuble en façade sur rue par un passage cocher muni de portes, celles-la même que l'on peut encore apercevoir à Aubeterre.

La porte cochère est un portail de bois présentant des clous bombés; des pièces métalliques sont parfois scellées dans la pierre d'encadrement pour la protéger des moyeux des carrosses.

La rue Véry-Moignard présente de nombreuses portes cochères, parcelles 235, 228, 234, 113-391... La parcelle 471, dite «Tour des Apôtres» fournit aussi un exemple de ce type de portail.

Insérées dans de très hauts murs, ces portes ressemblent à celles des granges et ateliers. Il est parfois difficile de les identifier sans la lecture du cadastre. Les ouvrants sont assez semblables à ceux des granges : porte de bois à deux vantaux, présentant parfois une porte piétonne ou guichet.

Les dormants sont constitués d'un appareillage de pierres de taille cintré ou non et dont la qualité des pierres et leurs découpes étonnent parfois. Si le mur de clôture est long, des chaînes de libages sont situées tous les trois à quatre mètres et dans les angles pour assurer la stabilité de l'ouvrage. La stabilité horizontale est assurée par des cordons de moellons plus gros, mieux taillés, et disposés tous les 30 ou 40 centimètres.

A Aubeterre, ces clôtures sont de taille réduite. Elles prolongent une façade jusqu'à la suivante et ne dépassent pas la longueur d'une parcelle. La porte proprement dite y est généralement centrée.

Le mur se termine par une génoise ou une corniche supportant deux ou trois rangées de tuiles plates. Ce débord de tuiles contribue à l'homogénéisation de l'alignement sur rue et au mimétisme entre clôture et façade.

De plus, de nombreux aménagements postérieurs renforcent cet état de fait par la construction de hangars, auvents ou extension des habitations derrière ces murs.

Enfin, nous noterons le porche, rue Saint Jacques parcelle 393 qui mène au jardin situé à l'arrière de la parcelle en passant sous la construction.



Parcelle 471, impasse de l'église Saint Jacques. Porte cochère ménagée dans un mur (aujourd'hui, mur d'enceinte de la propriété). Cette porte ne s'ouvre pas dans un immeuble.



Rue Véry. Porte cochère percée dans un mur. Cette porte s'ouvre directement sur un espace extérieur et ne traverse pas l'immeuble.

Les clôtures

Anciennement, des petites palissades de bois de peupliers appelées lattis garantissaient, par leur opacité, la séparation des parcelles et l'intimité. Ces lattis sont perceptibles sur les cartes postales et photos anciennes.

Les clôtures présentes à l'intérieur du bourg d'Aubeterre sont rares. Il faut souligner la singularité des immeubles en retrait par rapport à la rue, laissant peu d'espace pour clôturer. Les maisons bourgeoises étaient souvent dotées d'une cour aménagée pour la mise en scène de la façade principale sur rue. Le portail était alors disposé dans l'alignement de la porte d'entrée de l'immeuble, la clôture laissant apercevoir la maison; souvent, la clôture est un muret surhaussé d'une grille en fer forgé. Les couronnements ou chaperons sont quasi systématiquement des chaperons en libages tout-venant. La végétation, généralement exotique, achève la mise en scène de l'ensemble. C'est le cas des parcelles 229 et 140.

Sur la rue Moignard, les clôtures, plus récentes, sont des murs maçonnés totalement opaques et suffisamment hauts pour masquer les jardins et maisons. (parcelles 297 et 278).

Une clôture de bois modeste protège la cour en surplomb de la parcelle 413. Cette rambarde de bois couverte de mousse végétale semble précaire, branlante et même hasardeuse ; cependant, elle reste gracieuse.



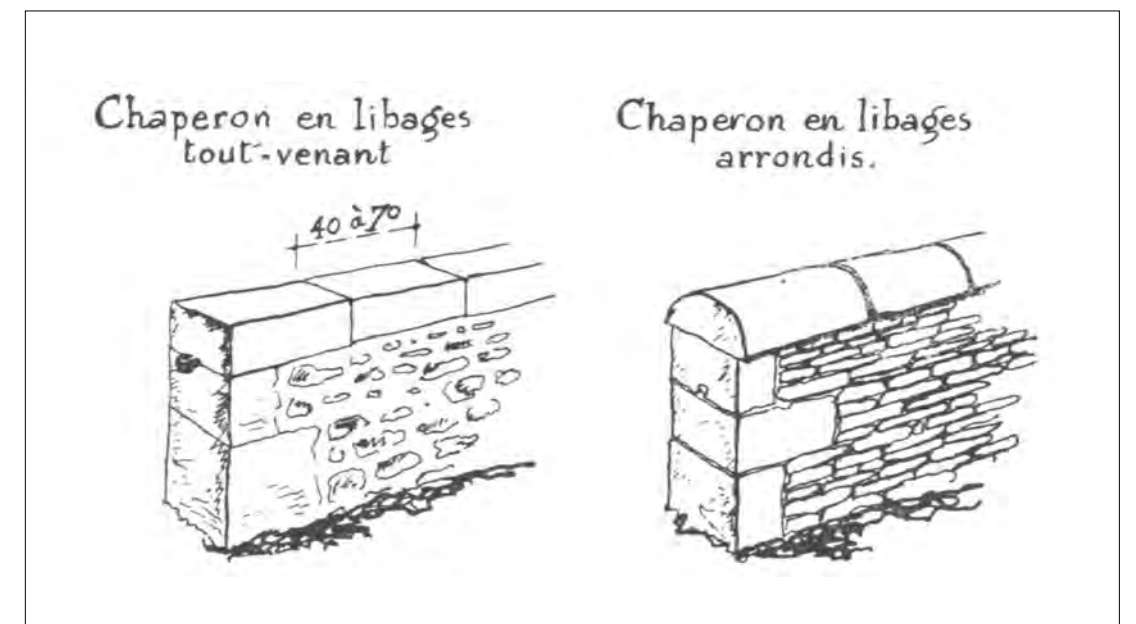
Illustration ancienne. Au premier plan, les fragiles clôtures de peuplier.

Parcelle 278, rue Moignard. Clôture et portail récents sont à regretter.



Parcelle 137, rue Véry. Muret de pierres et grille

Parcelle 184, rue Véry. Muret de pierres et grille pleine récente.



Murs de clôture extraits de *L'architecture rurale et bourgeoise en France*- G. DOYON & R. HUBRECHT - Vincent, Fréal et Cie, Editeurs, 1969, Paris.

Parcelle 413, rue Véry. Une rambarde de bois qui semble fragile.



Des clôtures sont également repérables sur l'arrière des maisons situées vers les routes CD 17 ou CD 18. La position de ces clôtures à l'arrière de la maison, autrement dit non visibles, semble justifier un désintérêt de pour leur esthétique. Aussi, ces clôtures présentent-elles des aspects variés d'une maison à une autre.

On note par ailleurs des clôtures végétales, telles que des haies arbustives plantées et taillées, des alignements d'arbres et d'arbustes aléatoires. Ce type d'alignement est présent, par exemple, entre les parcelles 251 et 252 sur la CD 18.

Enfin, des murs de moellons construits, soit en soutènement soit en clôtures séparatives, sont plus ou moins visibles sur la délimitation des parcelles côté CD 18 associée à l'ancien tracé du rempart de la ville.

Sur la route CD18, les murs de soutènement des terrains à l'ouest de la rue Véry peuvent être considérés comme des murs de clôture ; en effet, le dénivelé est tel que les parcelles du haut de la rue Véry sont totalement séparées des parcelles en contrebas. Certains propriétaires ont aménagé des accès ou des escaliers. Mais les parcelles " du bas " n'appartiennent pas systématiquement aux propriétaires des parcelles du " haut ". Ces murs contiennent la poussée des terres au changement de niveau et présentent des " chapeaux ". Des puits sont parfois même bâtis sur ces murs.

Aujourd'hui...

La notion de clôture et donc de portail est bien différente de celle de nos ancêtres.

Les habitants de la commune restent peu sensibles à l'esthétisme des portails, privilégiant légitimement l'aspect financier. Les clôtures sont mises en place souvent pour des raisons de sécurité (proximité de la circulation automobile, protection de la maison d'éventuels cambriolages) mais également pour marquer la propriété. Les formes de portails sont diverses: le portail de bois, inspiré de la barrière et décliné selon différents modèles, est le plus fréquent; le portail métallique plein est choisi pour empêcher la vue sur la maison depuis la rue; le portail ajouré, doublé d'un grillage est encore un type de portail présent à Aubeterre.

Les clôtures actuelles ne relèvent pas d'un grand esthétisme.

Ainsi, par exemple, un mur de parpaings bruts est visible depuis le petit passage entre les parcelles 238 et 239, de même qu'un autre depuis la rue Véry en surplombant le jardin de la parcelle 142...

Il est également souhaitable d'harmoniser portail et clôture.



A gauche, en haut : Clôture végétale entre les parcelles 226 & 227, route de Chalais.

A gauche, en bas : Mur de moellons. Chaînage vertical en pierres de taille et en guise de couronnement une large planche de bois. Parcelle 232, CD 18.

A droite, en haut : Mur de soutènement exigé par le fort dénivelé. Parcelles 235 & 237, route de Chalais.

A droite, au milieu : Mur de parpaings en gradins entre les parcelles 239 & 238. Le fait d'être en arrière de propriété ne justifie pas le manque d'intérêt pour l'esthétique de la clôture.

A droite, en bas : Clôture récente, parcelle 201, route de Chalais. Malgré la volonté de reprise de la typologie ancienne : muret + grille et portail à piliers carrés, cette clôture n'est pas un modèle de réussite....

Les puits

Aubeterre recèle un important patrimoine de puits.

La plupart des puits sont directement visibles depuis la route et sont variés : puits imposants des jardins côté CD18, hauts perchés, qui dominent la campagne avoisinante; puits plus élégants des jardins; puits couverts de lierre entortillé autour de la ferronnerie rouillée...

En haut du passage de l'hôpital Saint François, au niveau du petit square Gaillardon ainsi que le long de l'église Saint Jacques, deux puits existants se caractérisent par des volumes fermés dont l'accès est obstrué par des grilles.

Le premier puits est anachroniquement couvert d'un petit toit de tuiles à une pente (on peut supposer qu'il a été tronqué). Sa forme initiale devait être un dôme de pierre, familier de la région.

Le second puits, peu visible, est encastré dans un mur de garage contemporain.



Puits, chemin de l'Hôpital Saint-François.

*Puits, chemin de l'Hôpital Saint- François.
Son hypothétique dôme a été tronqué...*



Puits, impasse de l'église Saint Jacques.

Parcelle 142, rue Véry. Puits couvert d'un « chapeau de sorcière » métallique.



Un petit puits, situé dans le jardin de la parcelle 142 rue Véry, est couvert d'un chapeau métallique hexagonal.

Ce puits, mitoyen à deux parcelles, est bâti en moellons et fermé par une grille.

De manière identique à celui du petit square gaillardon, il semble avoir subi une mutilation de son dôme.

Un autre puits est couvert d'une toiture métallique : le puits de l'ancienne école élémentaire, parcelle 467.

Ce puits de moellons, assez bas, est intégralement recouvert de lierre.

Scellée à la margelle, une armature métallique rouillée émerge de la végétation pour supporter la couverture, une tôle métallique quasi rouillée, couronnée d'un discret épi de faîtage.

La roue de levage du seau a été conservée, mais elle est aujourd'hui immobilisée par le lierre.

La fontaine de Brunet, en bas de la rue du Minage, est également un élément remarquable du patrimoine aubeterrien.

Un puits a par ailleurs été reconstruit à l'identique entre les parcelles 220 et 224. Emprisonné de lattes de bois et couvert d'un petit toit de tuiles à deux pentes, ce puits abrite un mécanisme de levage reconstruit lui aussi à l'ancienne.

La majorité de ces puits est bâtie en pierre de taille ou en moellons.
La margelle est en pierre et les arceaux soutenant le mécanisme de poulie sont en ferronnerie d'art.

Les puits ont subi au fil des ans de multiples transformations en fonction des différentes appropriations : certains sont aujourd'hui transformés en jardinières géantes, d'autres oubliés sous les broussailles...



Puits abandonné, parcelle 467, rue Saint Jacques.



Fontaine de Brunet, rue Barbecane.

*Puits reconstruit à l'ancienne.
entre les parcelles 220 et 224 rue Véry,*



*Parcelle 471, impasse de l'église Saint Jacques.
Puits remanié, adossé à la tour des Apôtres.*



Puits romantique, parcelle 216, rue Véry.



Puits fermé, rue Bardichon.



*En haut : parcelles 220 / 224, rue Véry.
En bas : parcelle 237, rue Véry.*

*En haut : parcelle 228, rue Véry.
En bas : parcelle 276, rue Moignard.*

*En haut : parcelle 198, rue Véry.
En bas : parcelle 235, rue Véry.*

*En haut : puits au premier plan : parcelle 242, et
puits en arrière plan. : parcelle 239, rue Véry.
En bas : parcelle 229, rue Véry.*

Les perrons

Aubeterre présentait autrefois un large panel de perrons sur rue.

Selon un plan ancien et selon les registres de délibérations de la commune, certaines des habitations, dont le niveau habitable était supérieur au niveau de la voie publique, utilisaient des perrons plus ou moins importants pour accéder à leur porte d'entrée principale. Au moment des réfections des rues et du rehaussement de certaines d'entre elles, les emmarchements, rendus inutiles, ont été démolis.

On peut encore voir quelques perrons à Aubeterre : celui de l'hôtel de France dans la rue du Minage, celui de la parcelle 241 dans la rue Véry ou celui de la parcelle 132 face à l'église Saint Jacques.

Les marches sont en pierres monolithes alors que les rampes sont en fer forgé. Un petit palier donnait autrefois accès à la porte. Les emmarchements les plus courants étaient parallèles à la façade, adossés au mur. De cette manière, ils encombrant moins la voie publique.

La rampe et le balconnet peuvent donner lieu à un ouvrage d'art en ferronnerie ou rester sobrement une simple grille de protection. Les échiffres des perrons sont souvent pleins.

Le perron de l'hôtel de France correspond à ce modèle.

Ce modèle de perron carré à marches droites est le plus fréquent car le plus simple, et, à Aubeterre, nous ne relevons pas de modèles plus cossus sur rue.

On peut estimer l'ancienneté de ces ouvrages en observant l'usure considérable des marches. La pierre est parfois très élimée et témoigne d'un sempiternel passage.

Le relief de la commune occasionne aussi des escaliers extérieurs entre différents niveaux de jardin. Nous donnons pour exemple le petit escalier de la parcelle 220 rue Véry suggéré au chapitre précédent : « les portails ».

Un autre escalier de pierre est visible parcelle 273. Il est tout à fait particulier puisqu'il s'agit d'un escalier tournant à une seule volée. Il mène du jardin à l'étage de l'habitation. En pierres de taille, des murs partent du niveau des limons en haut de l'escalier et s'élèvent en rampes à l'autre extrémité. Ces murs sont pleins. Malheureusement, cet escalier a été sorti de son contexte lors de la réhabilitation et de l'extension du bâti.



A



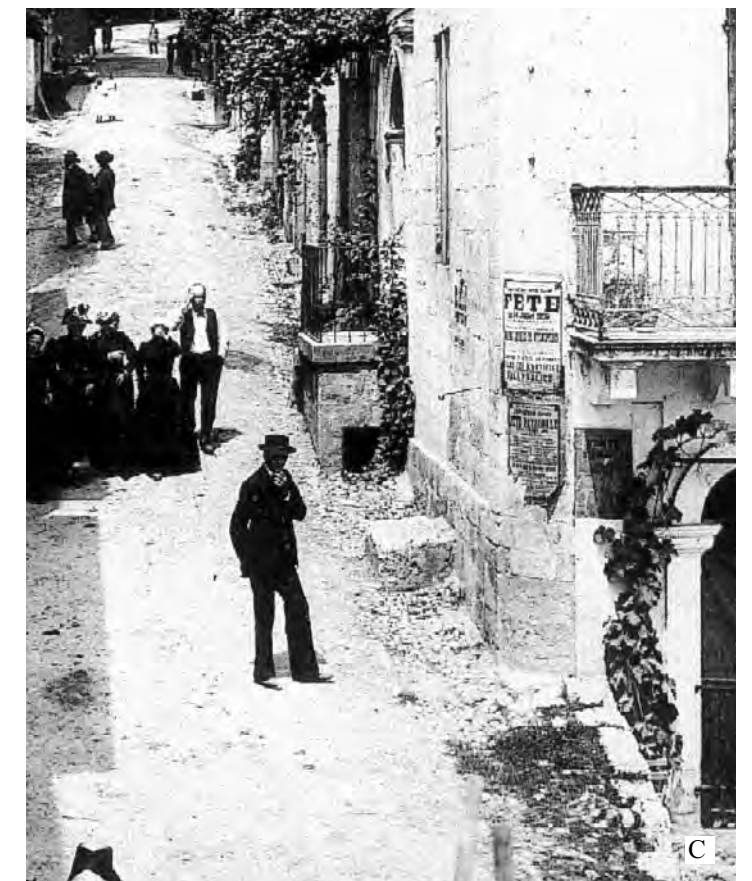
B



D



E



C

A : Parcelle 132, impasse de l'église Saint Jacques. Perron.

B : Parcelle 240, rue Véry. Perron.

C : Parcelle 17, rue du Minage. Perron, toujours présent. (Photographie ancienne).

D : Parcelle 220, rue Véry. Emmarchement dans le jardin pour relier différentes terrasses de terrain.

E : Parcelle 273, rue Moignard (ancien presbythère). Escalier de pierre à une volée (cf : chapitre sur les escaliers).



Jardin arboré de la parcelle 228, rue Véry.



Jardin potager de la parcelle 276, rue Moignard.

Les jardins

Le présent chapitre concernent les jardins privés. Nous ne traiterons pas des espaces publics ni du jardin des Clarisses, jardin privé faisant l'objet d'un classement développé en amont.

Aubeterre offre peu de vue sur les jardins particuliers. Aussi, peu d'exemples étayent notre discours sur ce sujet.

Le jardin potager, bien entretenu, fait des adeptes notamment chez les personnes âgées. Pourtant, les parcelles de jardin vastes sont assez rares à Aubeterre. En effet, les terrains sont soit petits, soit à fort relief ; ces derniers sont généralement traités en terrasses successives de très petites dimensions (c'est le cas entre le rocher et les maisons de la rue Saint Jean). Aussi, le jardin potager en question est lui-même restreint. C'est ce qu'on appelle usuellement le «jardin de curé» où, dans une division en parcelles géométriques, légumes, fleurs, plantes aromatiques et diverses poussent suivant les saisons.

Les maisons de l'ouest de la rue Véry jouissent des plus beaux terrains. En contrebas, les terrains les plus vastes sont herbus, sans plantations d'arbres ou même d'arbustes et sans agrément particulier ; ils sont simplement entretenus.

Les terrains situés entre la rue Véry et le Champ de foire ou encore la rue Saint Jacques sont fortement pentus. Les maisons de la rue Véry possèdent quelques terrasses en surplomb sur le reste du village, avec vue sur le château ; les maisons, situées le long de la rue Saint Jacques, se contentent de petits espaces creusés au flanc du rocher ou en terrasses en partie haute. Entre les deux, les terrains sont de grande dimension, mais la pente est si importante qu'ils ne sont pas ou peu exploitables. Ainsi, certains sont à peine entretenus.

Des parcelles de jardins uniquement, non mitoyennes avec les habitations de leurs propriétaires, sont exploitées à l'arrière de la rue Moignard, vers l'ouest et surtout le long de la RD18. Dans le dernier cas, les terrains sont utilisés par les riverains de l'autre côté de la voie pour faire des jardins potagers. Si l'on compare l'état actuel avec le cadastre napoléonien, cet état de fait n'a pas changé. En effet, les parcelles divisées en deux par le tracé de la nouvelle voie de Grande Communication, étaient généralement restées la propriété d'un même propriétaire.

A P P R O C H E
P A Y S A G E R E

APPROCHE PAYSAGÈRE DE L'AVAP

ENTITES PAYSAGERES

Situé à l'extrême sud du département de la Charente, le territoire d'Aubeterre-sur-Dronne se trouve aux confins du Périgord à la frange nord-est du bassin Aquitain et offre un paysage contrasté de plateaux et collines et de vallée. L'originalité de ses paysages est l'expression même d'une région de Marche.

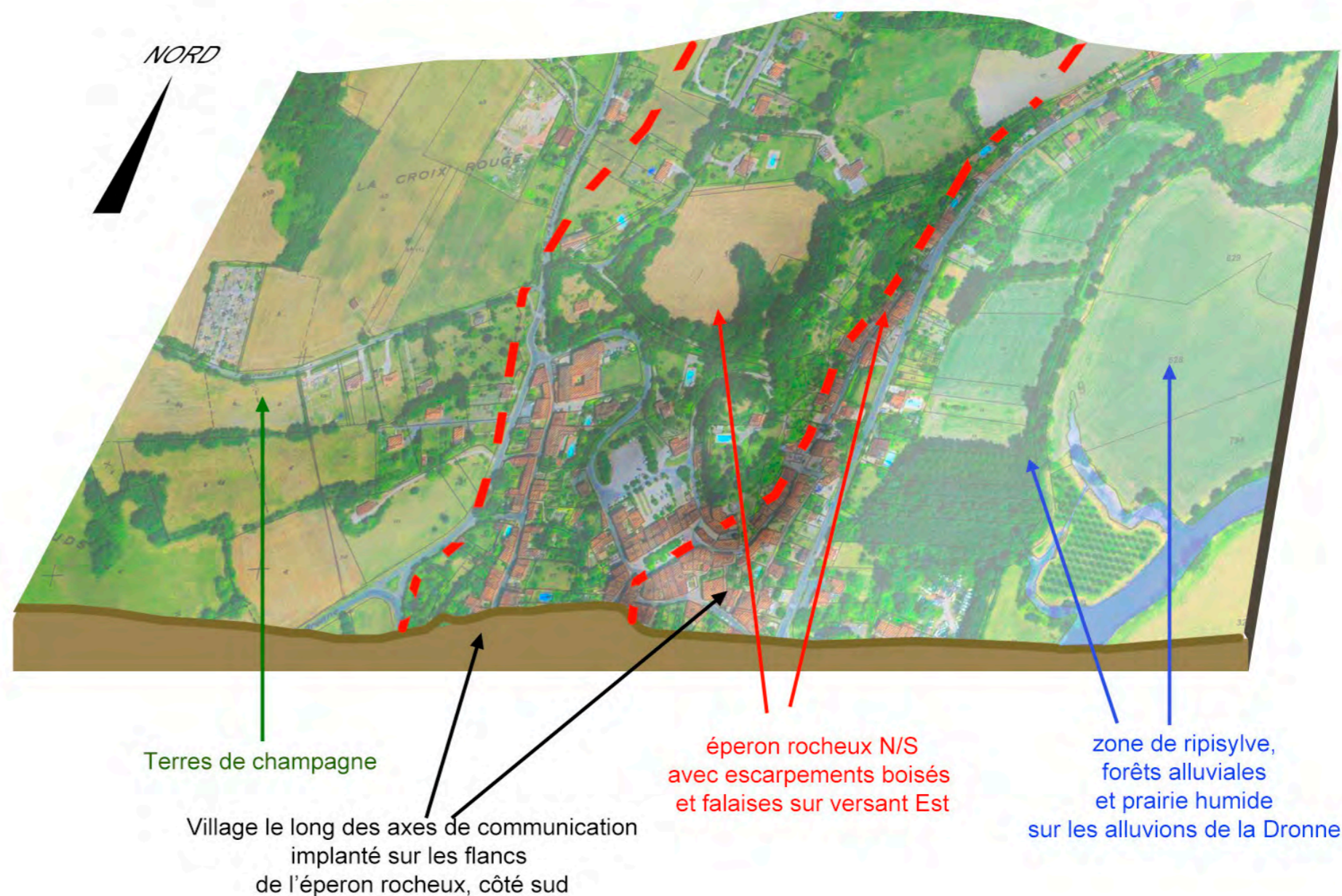
Les formes contrastées du relief ont modelé les paysages et la commune présente trois grandes entités paysagères:

Le village bâti sur le plateau au nord du territoire, domine le site, bordé par les restes d'un massif boisé et la motte du château.

Le paysage naturel de la Dronne, longe la commune à l'est et au sud,

Des paysages plus agricoles formés par les terres de cultures et les prairies occupent les trois quarts du territoire à l'ouest et au sud du village.

AUBETERRE SUR DRONNE - DIAGRAMME SCHÉMATIQUE DU RELIEF



La région agricole au sud de la commune, nous l'avons dit précédemment est constituée de terres de Champagne au paysage vallonné et bien cultivé; terres peu boisées, seuls quelques arbres marquent les routes et les chemins et de loin en loin des haies bocagères bordent les prairies humides de la vallée.

Le paysage très ouvert est ponctué de quelques hameaux

Ceux-ci sont organisés autour des fermes encore en exploitation. Ici, le relief prolonge le plateau du bourg au sud et descend en pente douce vers la Dronne.

Sur une terrasse légèrement en contrebas de ce plateau rocheux, le hameau de La Grange est le plus proche du village, et domine la vallée. Une légère dépression nord-ouest / sud-est sépare les autres hameaux Jean Martin et Baise Vigne. Tous deux sont établis sur des collines isolées par de petits vallons. Seul Jean Martin est visible depuis le sud du village. Plus bas et plus loin au sud, au lieu-dit Le Poulard, une maison rurale isolée et son hangar jouxtent les prairies humides de la vallée.

paysage naturel de la rivière, et zones humides, à l'est et au sud de la commune



*vestiges
espace
boisé
et motte du
château*

village bâti, au nord du territoire

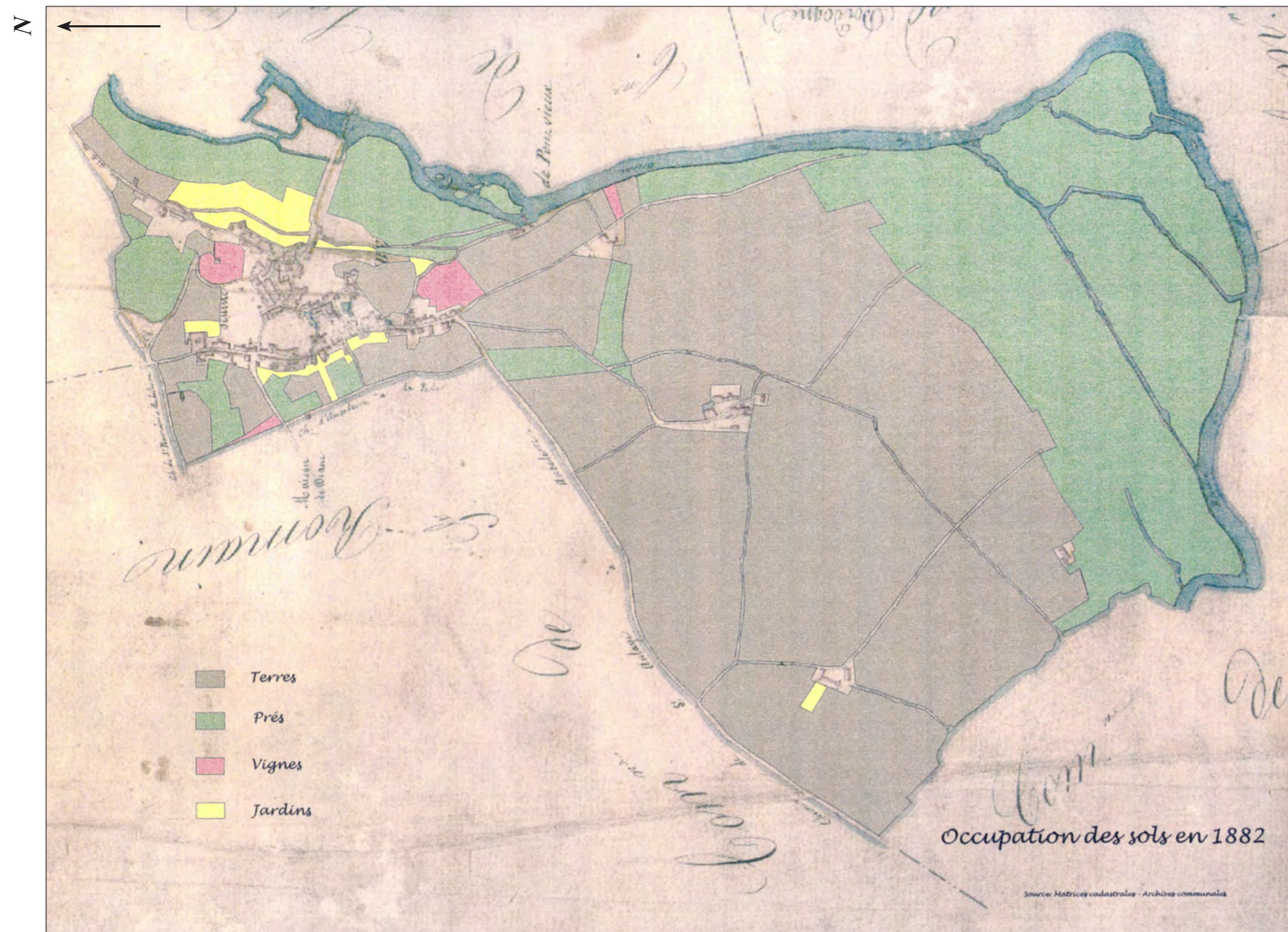
paysages agricoles, à l'ouest et au sud du territoire

extrait de la carte de Guyenne dressée par Belleyme 1785



Ces paysages ont subi peu de modifications au cours des ans. La carte que nous avons réalisée de l'état des sols en 1882 permet de comparer avec les cultures aujourd'hui. Il y a eu peu de changement au cours du XX^{ème} siècle, le hameau de Baise-vigne par exemple est déjà entouré de terres et non de vignobles ; ceux-ci ont certainement disparu vers 1870 avec la maladie de la vigne provoquée par le phylloxéra.

En fait, les modifications majeures du paysage se sont opérées avec le défrichement des terres et la création des cultures ; la plupart des exploitations existaient dès le XVIII^{ème} siècle.



carte reconstituant l'occupation des sols en 1882

La carte de Guyenne, dressée par Belleyme en 1785 montre l'état de la commune à cette époque, en particulier ses reliefs, ses boisements et ses cultures. La configuration paysagère du territoire est identique. On distingue très nettement l'importance de la culture de la vigne sur les terrasses de Baise vignes et de Jean Martin, au sud-est du bourg. Les hameaux du Poulard et de la Grange sont isolés sur des terres, en surplomb sur la vallée dont les marais encadrent la Dronne. La rivière elle-même est précisément dessinée avec ses bras et les deux méandres principaux longeant Aubeterre. Il n'y a pas de pont, mais une grande île marécageuse au pied du bourg avec un moulin à eau et une autre petite île en contrebas de la Grange. La cité est encore entourée de ses fortifications (voir chapitre historique). Sur les hauteurs au nord un important massif boisé vient protéger le village et son château.

Actuellement les terres agricoles représentent 68 % du territoire communal soit 162 hectares sur 239 au total. 102 hectares sont employées pour les cultures de céréales, 11 hectares pour la vigne et 25 hectares de prés, avec une tradition de polyculture et d'élevage. Les constructions des hameaux sont assez représentatives de l'architecture traditionnelle du village d'Aubeterre. La lecture de l'ancien plan cadastral révèle la présence des quatre hameaux ; sa comparaison avec le plan actuel montre quelques disparitions et peu de constructions récentes.

Les grands paysages et les éléments naturels: la Dronne site majeur.

La rivière participe à la formation du paysage. Son tracé en méandres longe le territoire d'Aubeterre à l'est, du nord au sud. La Dronne s'épand en plusieurs bras formant de nombreux canaux ou esteys qui contribuent à la présence imposante de l'eau dans toute la traversée du territoire d'Aubeterre. Au nord la vaste boucle du fleuve forme un paysage ouvert à l'est et un relief encaissé avec des falaises abruptes à l'ouest, bordant le village qui est bâti sur les hauteurs. Puis une sinuosité plus douce avec plusieurs ramifications de canaux vient irriguer les terres au sud et la vallée s'ouvre largement sur un paysage vallonné.



vue aérienne sur la rivière de la Dronne depuis le sud; qui est un site inscrit

Le relief contrasté est une caractéristique majeure du site d'Aubeterre



vue aérienne générale sur la commune d'Aubeterre depuis l'ouest

La rivière de la Dronne participe à la formation du paysage

Ce paysage de qualité se compose d'un vaste ensemble de prairies humides avec une végétation arbustive et arborescente colonisant les rives même de la rivière.

Par endroits, les rives sont envahies par la végétation montrant par là un abandon relatif; moulins et passages à gué, lavoir, sont les lieux d'anciennes activités liées à la rivière ; seuls restent les écluses et passage à gué, ainsi que le beau pont en pierre, entrée majeure d'Aubeterre depuis le département de la Dordogne.

L'ensemble du site des écluses de la Dronne est inscrit; il inclut le plan d'eau et les îles, depuis le pont jusqu'à la pointe de Pontvieux (arrêté du 3 mars 1943).

La vallée de la Dronne et ses paysages majestueux forment un milieu privilégié

Le territoire de la vallée de la Dronne en dehors des espaces bâtis se compose de peupleraies et de prairies installées sur les sols plus humides formés d'alluvions fluviales récentes de type limons sableux et sables. Ces espaces sont restés naturels et sont protégés; les territoires du sud et de l'est de la commune présentent des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique. (ZNIEFF). Une grande partie de la vallée y compris des espaces bâtis, est aussi classée en zone inondable.

La rivière reste aujourd'hui un pôle très dynamique et essentiel pour le développement communal; le tourisme lié à la rivière génère de nouvelles activités modifiant notablement l'environnement au bas du village et qui nécessite une vigilance certaine quant aux choix d'aménagement. Il est important d'arriver à préserver les qualités environnementales des lieux.

En continuité de la vallée, les sols des terrasses sont à texture grossière sableuse et sablo-argileuse avec de gros galets. Ces sols sont plus praticables et permettent la culture de la vigne et des champs de maïs.

Plus en hauteur, les régions de collines forment les terres de Champagne. Ce sont des terrains crayo-marneux à argilo-limoneux à vocation agricole essentiellement céréalière et viticole, en particulier facilitée par le bon drainage naturel des sols. La végétation naturelle de ces terres argileuses et calcaires relève de trois grandes séries de boisements: des chênes (pubescent et pédonculé), des charmes et plus rarement des aulnes sur les terres d'alluvions, accompagnés de taillis de noisetiers, érables, genévriers et les espèces calcicoles. De ces espèces naturelles restent des lambeaux sur les rares endroits non défrichés.

A l'intérieur du village, la végétation est assez remarquable: un micro-climat chaud et humide permet aux habitants de cultiver des espèces méditerranéennes profitant de l'abri des falaises et de l'orientation privilégiée en cirque s'ouvrant sur le fleuve.



vue sur la rivière de la Dronne et la vallée depuis le sud, route de Chalais CD 2.

Les paysages agricoles et les hameaux

Les terres du sud de la commune, se partagent entre les paysages agricoles, terres de cultures pratiquement sans arbres, et les prairies humides de la vallée. La végétation ou ripisilve se compose de peupliers, noisetiers, érables et plus rarement des aulnes. Des ruisseaux comme l'astier du Poulard irriguent et drainent les terres alluviales les plus humides au sud ou creusent de petites vallées dans les terres hautes.



vue sur les terres agricoles au sud ouest de la commune et sur le bourg



vue sur les terres humides de la vallée de la Dronne au sud

PRÉSENTATIONS DE POINTS DE VUE REMARQUABLES DANS ET HORS LA VILLE



Le caractère contrasté des paysages d'Aubeterre en fait tout son charme. La complexité du site et du relief offre des découvertes soudaines et surprenantes. Le bourg est construit sur une hauteur et son éperon rocheux surplombe une rivière (la Dronne) comme les cités d'Angoulême et de Poitiers.

Les visions lointaines sur le bourg et depuis le bourg - points de vue

La richesse du relief fournit de nombreuses vues du village, et les points de vue sur les paysages y sont multiples et variés ; ils s'identifient à l'extérieur et à l'intérieur du village, formant des visions intéressantes sur le bourg et depuis le bourg.

Les vues majeures des paysages d'Aubeterre se découvrent depuis les grandes voies de communication ou de façon plus douce au hasard des promenades ou de la vie quotidienne dans la commune. Ces grands paysages sont formés par :

- le plateau , paysage de champagne
- le paysage sur la vallée de la Dronne
- les vues sur le bourg et le château
- les vues de la rivière

COMMENT S'APERÇOIT LE VILLAGE DE L'EXTÉRIEUR ?

Les plus belles vues se découvrent depuis la vallée et plus spécialement en provenance de Ribérac et du Périgord.

Aubeterre n'est pas un carrefour, mais au contraire, une ville refuge un lieu sûr et protégé, qui se contourne (voir historique et carte de Belleyme chapitre précédent). Tout l'apport des grands travaux de voirie réalisés au cours du XIXème siècle a servi à faciliter le contournement du bourg par la réalisation de routes de grande communication (actuelles D2, D10 et D17) et par la construction d'un pont sur la Dronne. Aussi, les découvertes de la ville se font à partir de ces grands axes et des entrées dans la ville.



Entrée et vue sur le village d'Aubeterre depuis la route de Ribérac



vue route de Laprade, au débouché de la route de Ribérac



vue sur le paysage de la vallée de la Dronne depuis l'intérieur du bourg.

Les constructions récentes en lien avec les routes départementales banalisent les lieux

ENTRÉE EST, DEPUIS LA VALLÉE

La route départementale de Ribérac forme une belle allée plantée qui se continue avec le pont franchissant la Dronne, même si les constructions récentes viennent perturber la vue de premier plan.

La route débouche ensuite sur l'ensemble urbain d'Aubeterre. La vue est ample et panoramique avec toutes les caractéristiques du pittoresque, mêlant végétal et minéral, paysages naturels et façonnés par l'eau et les hommes, où rochers, ruines et architecture forment une composition paysagère.

Nombreuses sont les représentations du village, en peintures, dessins et lithographies ou encore en cartes postales anciennes. Ces vues anciennes montrent que les constructions se regroupaient au pied du village et bordaient la route de Chalais à Laprade, laissant les terres de la vallée de la Dronne dominées par le végétal.

Aujourd'hui, le paysage de la vallée est surtout marqué par des constructions récentes interrompant les espaces plantés d'arbres, les prairies ou les champs cultivés : ce sont des maisons individuelles, des équipements communaux et des commerces divers, mais aussi des aménagements liés au tourisme fluvial, tel que le camping. Ces réalisations récentes contribuent à banaliser les lieux. Il convient d'accorder les créations actuelles avec l'environnement et la beauté du site, et de maintenir des espaces protégés.

Au débouché de la route de Ribérac, le carrefour est patent et les aménagements récents sont malheureusement trop routiers.

En accompagnement de la dynamique économique, créer des emplacements pour le stationnement, avec écrans de verdure par endroits de façon à préserver l'aspect esthétique des lieux et réaliser des cheminements privilégiés amenant vers le village.

Cette politique d'aménagement des lieux a été entreprise sur le plateau en partie nord (voir ci-après).



vue actuelle sur le château et le village, depuis la route de Ribérac



vue ancienne sur le village depuis le pont, arrivée depuis la route de Ribérac

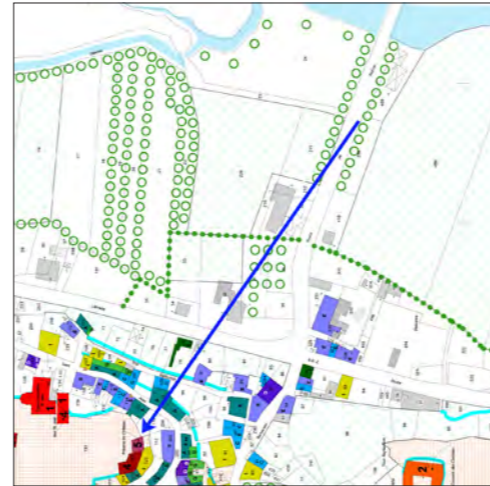


vue ancienne sur le château et le village, depuis la rivière de la Dronne

De la Dronne, à l'est et de la route départementale de Ribérac



vue récente sur le village et le château depuis la route de Ribérac



vue panoramique sur le village s'ouvrant sur la Dronne depuis la route de Ribérac (cliché 2002)



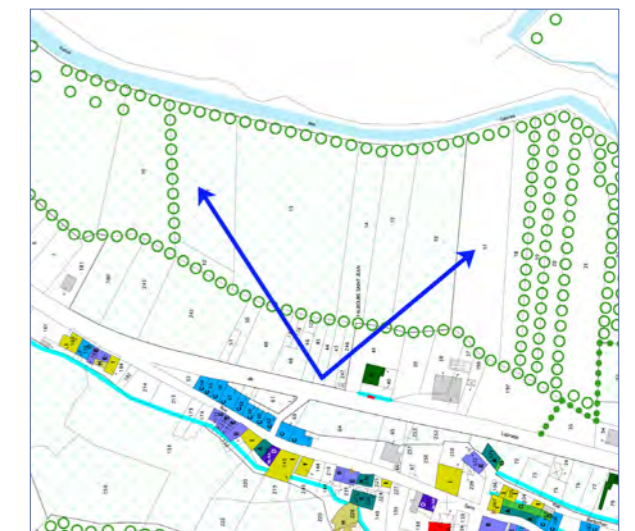
vue panoramique récente sur le village s'ouvrant sur la Dronne, depuis la route de Ribérac

ENTRÉE NORD, DEPUIS LA VALLÉE

En longeant la vallée au nord, l'entrée sur Aubeterre se fait aussi depuis la route de Laprade en contrebas du château. La vue est limitée à l'ouest par la falaise et par la façade urbaine qui la borde et dont les maisons sont parfois creusées dans le rocher. Côté est de la rue Saint-Jean, les maisons se déclinent vers la rivière. Les vues s'ouvrent à l'est sur le paysage de la Dronne, interrompues par des constructions isolées récentes construites pour une maison d'habitation ou un commerce.

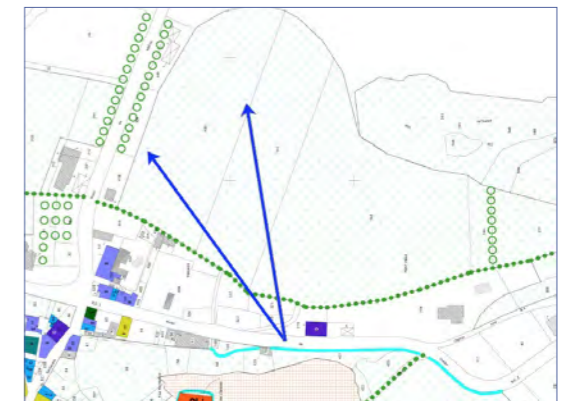
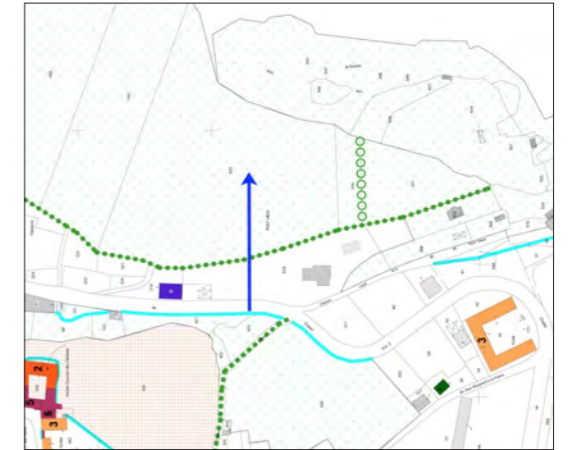


entrée nord au pied du château, route de Laprade

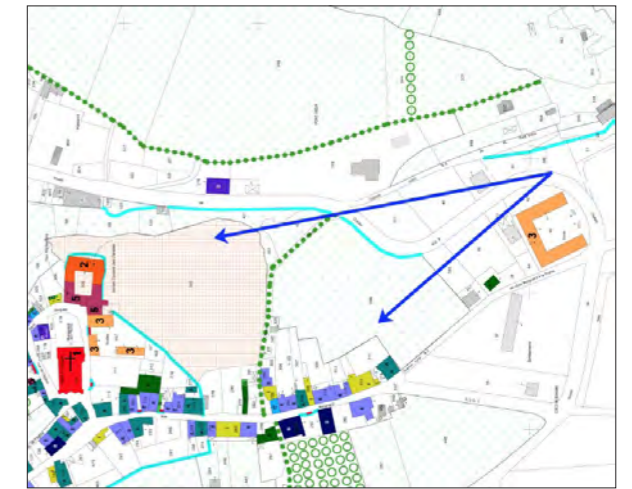


Ripisylve et boisements protégés.
Espaces non bâtis protégés (plantations limitées).

DEPUIS PONT-VIEUX, VUES SUR LA VALLÉE



DEPUIS PONT-VIEUX et LA RD 17, VUES SUR LA VILLE ET LA VALLÉE



POINTS DE VUES SUR L'EXTERIEUR DU VILLAGE D'AUBETERRE

SUR LE SUD et vers la Dronne, les grands paysages naturels et agricoles, paysage de bogage et de cultures



DÉCOUVERTES D'AUBETERRE DEPUIS LE PLATEAU

ROUTE DE CHALAIS

Depuis la route de Chalais, une vision panoramique de la ligne de crête du village s'offre au passant.

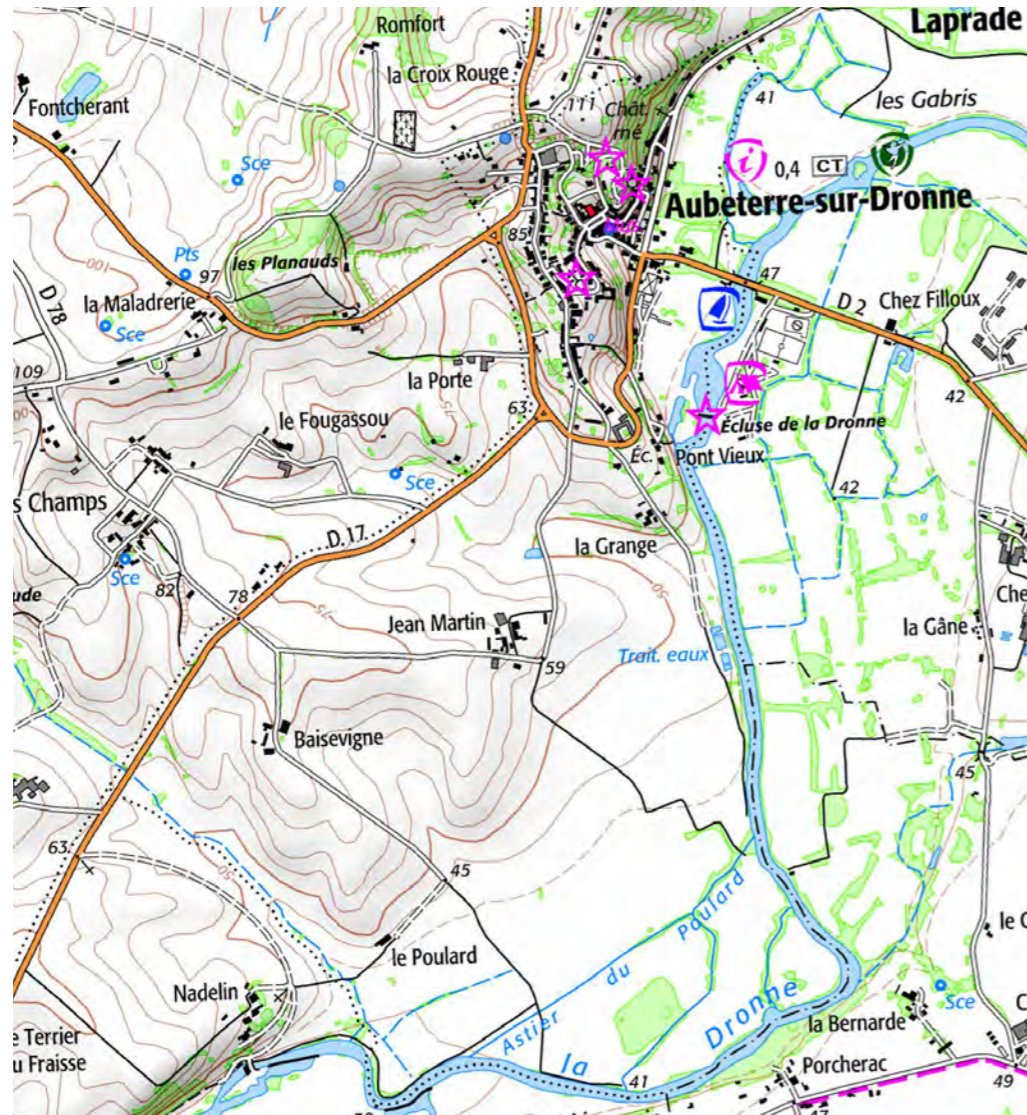
DÉCOUVERTES D'AUBETERRE PAR LE SUD

La perspective en provenance de Saint Aulaye est tournée vers la Dronne qui s'étale avec ampleur dans la vallée, formant des bassins contrôlés par des écluses et des canaux bordés d'arbres et d'arbustes.

La vue sur le village est là très rurale avec de vastes prés englobant les premières maisons. Depuis le plateau, l'impression dominante est rurale ; il y a peu de constructions neuves dans ce paysage agricole.

Depuis le hameau Jean Martin, la perception du village est celle d'un ensemble de constructions massées sur les hauteurs et dominant le paysage rural agricole.

roue de
Chalais



route de
Saint-Aulaye



vue lointaine depuis la route de Chalais



vue proche depuis la route de Chalais

continuum bâti du village



vue sud, depuis Jean Martin



rupture, édifices isolés



vue entrée sud depuis la route de St Aulaye



vue entrée sud depuis Pont-Vieux,
vues lointaines sur la Dronne

DÉCOUVERTES D'AUBETERRE DEPUIS LE PLATEAU

ENTRÉE NORD, depuis la RD10

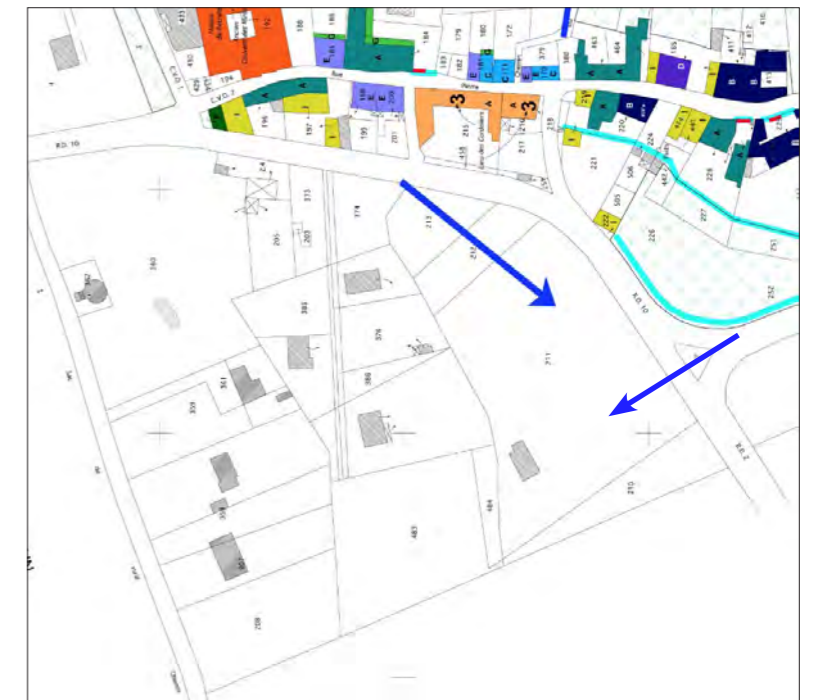
La route contourne le village pour retrouver les hauteurs du plateau.

Espace contraint par les murs de soutènement formant les limites de la ville ; à protéger .
Les garages et les portails ouvrant sur les jardins arrière sont condamnés par la présence des routes (RD10 et RD2).

Espace ouvert sur le grand paysage
Classé en zone d'approche ZA.
Les point de vue sont à protéger sur les grands paysages.



absence de continuité urbaine de l'habitat pavillonnaire récent



POINTS DE VUE DANS LA VILLE , PLACES, CHEMINS , RUELLES ET PASSAGES

ENTRÉE NORD, depuis la RD10 et LE PLATEAU



CD 10, entrée nord depuis le plateau



C'est par un passage étroit creusé dans le rocher que l'on pénètre dans le village d'Aubeterre. Le carrefour aménagé permet d'atteindre un parking créé pour les visiteurs . Et ensuite de découvrir le village à pied.

Les chemins possibles offrent des découvertes différents sur village :
soit par la rue des douves qui contourne le château,
soit vers le champ de foire,
soit la grande rue (Véry et Moignard) en ligne de crête, vers l'église saint Jacques

Le chemin des Douves

Ce chemin est sans doute l'un des accès majeurs de la ville d'autrefois. Sur les traces des douves du château, il contourne la butte pour mener depuis l'arrivée nord de la ville (Montmoreau) au Champ de Foire..., ce chemin a été probablement remblayé et redessiné au 19^e siècle.

Aujourd'hui il dessert le château et continue la promenade vers le village depuis la nouvelle aire de parking en haut près du cimetière jusqu'au champ de foire



Falaises calcaire, et beaux arbres caractérisent ce chemin ancien qui demandent un entretien vigilant.

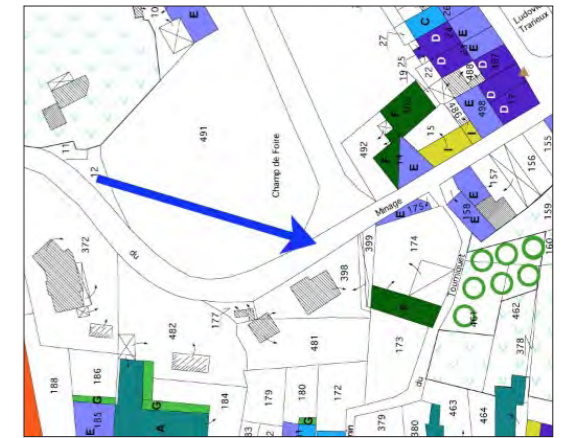
POINTS DE VUE DANS LA VILLE , PLACES, CHEMINS , RUELLES ET PASSAGES

Petit aménagement qui mérite d'être amélioré. Statuaire en bois et parapet.

Le cheminement vers la ville depuis ce plateau pourrait également être aménagé. Cet espace partagé avec les voitures est un des premiers panoramas sur le village.



Beau panorama de découverte. Le «champ de foire» au premier plan doit être aménagé. Aire de stationnement à planter d'arbres formant un couvert végétal maintenu à une hauteur de 4 à 5 mètres pour masquer les voitures et conserver la vue.



La place Trarieux



La place Trarieux constitue un des espaces publics les plus appréciés et les plus fréquentés de la ville. Par sa position centrale, elle joue un rôle majeur dans l'organisation de la ville. Toutes les rues du bourg convergent vers la place.

Ancien emplacement des halles d'Aubeterre détruites en 1861-62, la commune y réalisa un aménagement en 1866, avec nivellement des sols, construction de trottoirs et de caniveaux, installation d'un éclairage public (bec de gaz).

La majorité des commerces s'y est développée au cours du XIXe siècle, dont il reste des devantures en bois qui sont restaurées et servent de modèle aujourd'hui.

La qualité du lieu tient aussi à l'architecture des façades urbaines qui l'environnent. Elles composent un espace clos dont les dimensions assez modestes font de la place un endroit très convivial.

La mairie d'Aubeterre a réalisé, courant 2016 de nouveaux aménagements de la place très qualitatifs.

Cette place est le centre de la vie sociale des aubeterriens et des touristes. Les cafés et restaurants y installent leurs terrasses à l'ombre des tilleuls.



La Place Marcel Merkès et Paulette Merval (anciennement place Barbecane et Lavoir)

Après la place Trarieux, c'est la place la plus agréable d'Aubeterre. Située en contre-bas de la première, cette place a de nombreux accès: certains passages étroits la rejoignent d'en haut, tels le passage porche depuis la place Trarieux, ou les petites venelles depuis les rues Saint Jean et Bardichon. Depuis le bas du village c'est par la rue Barbecane que l'on découvre cette belle place bordée par ses fameuses maisons à balcons de bois.

Le charme de cette place est autant dû à la présence du lavoir qu'à son environnement direct. Les façades à galerie des immeubles en fond de place et une belle grange lui garantissent, en effet, un beau cadre. La place Barbecane comporte un lavoir. Son bassin et sa fontaine, mais aussi les revêtements de sol ont fait l'objet d'une restauration récente.

Cependant, ce site classé mériterait que les riverains soient plus attentifs à la beauté du lieu. Des améliorations devraient être faites pour les bâtiments encadrant directement la placette tant par le traitement des couvertures, parfois en tôle, que par celui de certains murs.



Parvis de l'église Saint Jean et Place Saint Jean: deux aménagements récents pour ce site emblématique

Parvis de St Jean

L'église monolithe Saint Jean, c'est un site touristique très fréquenté (visiteurs en constante augmentation). Cette église souterraine rivalise en notoriété avec celle de Saint Emilion en Gironde.

L'aménagement minéral du parvis est récent et planté de deux jeunes arbres. Un long auvent protège l'entrée de l'église.

Place de St Jean

Face au parvis de l'église Saint Jean, la place est située en continuité de la rue Saint Jean et en surplomb par rapport à la rue Bardichon. Située au débouché de cette rue l'aménagement récent et permet l'accueil des promeneurs. Le traitement minéral de cette place est agrémenté de jardinières qui ferment l'accès aux véhicules. Des sanitaires publics sont intégrés dans la hauteur du mur de la petite rue Bardichon.



La parvis de l'église Saint Jacques et la place Saint Jacques

Le parvis de Saint Jacques est minéral, un jeu d'emmarchement anime la façade principale et mène au portail de l'église, nettement en contre-bas par rapport au niveau de la rue. Une petite rue au nord de l'église longe la parcelle de la tour des Apôtres. En impasse, elle est traitée en rue piétonne. L'aménagement a vieilli et devra être repris (en particulier l'éclairage).

La Place Saint Jacques est située sur l'emplacement de l'ancien cimetière de l'église; la place a été nivelée au milieu du XIXème siècle. Les anciennes Tour Rochement et Tour des Apôtres ainsi que le couvent des Clarisses ouvrent sur cet espace et donnent de la noblesse au lieu.

Mal composée dès l'origine (une maison construite sans autorisation empiète sur l'angle nord-est de l'espace, et utilisée principalement comme espace de stationnement pour les riverains, cette place du monument aux morts mériterait un aménagement.

Sur la façade nord des jardins en terrasse ont besoin aussi d'être revus.



Passages

De nombreux passages avec une forte déclivité relient les différents niveaux des rues principales du village. Ces cheminements mènent d'un plateau à un autre et sont aménagés avec des escaliers ou pas d'âne. Les traverses en bois sont petit à petit remplacées par des marches en pierre calcaire.

Le Passage Trarieux

Ce chemin passe en partie sous le premier étage d'une maison de la place Trarieux pour mener à la petite place barbecane. A la sortie du passage couvert, la vue sur la Dronne étonne et charme et surplombant la place Barbecane.

Les Passages vers la place du Lavoir (anciennement Barbecane) sont nombreux.

Deux ruelles conduisent depuis la rue St Jean à la place du lavoir (Barbecane). Végétation rampante et tombante des murets des parcelles avoisinantes, cette venelle attire le visiteur. Elle est aménagée d'un escalier de type gradine à madriers de bois.

Une seconde tout proche est moins végétalisée que la première et semble un peu moins attrayante. Ce passage est plus court et moins sinueux que son voisin qui éveille plus la curiosité.

Le Chemin entre la rue Véry et la route de Chalais

Sans nom, ce chemin relie la route de Chalais (RD18) et la rue Véry à l'angle de la parcelle 241. La première partie du chemin est à gradine de pierre puis finit par un chemin de gravillons blancs. Serpenteant entre les jardins des riverains, le cheminement est arboré et assez agréable.



Passage Trarieux.

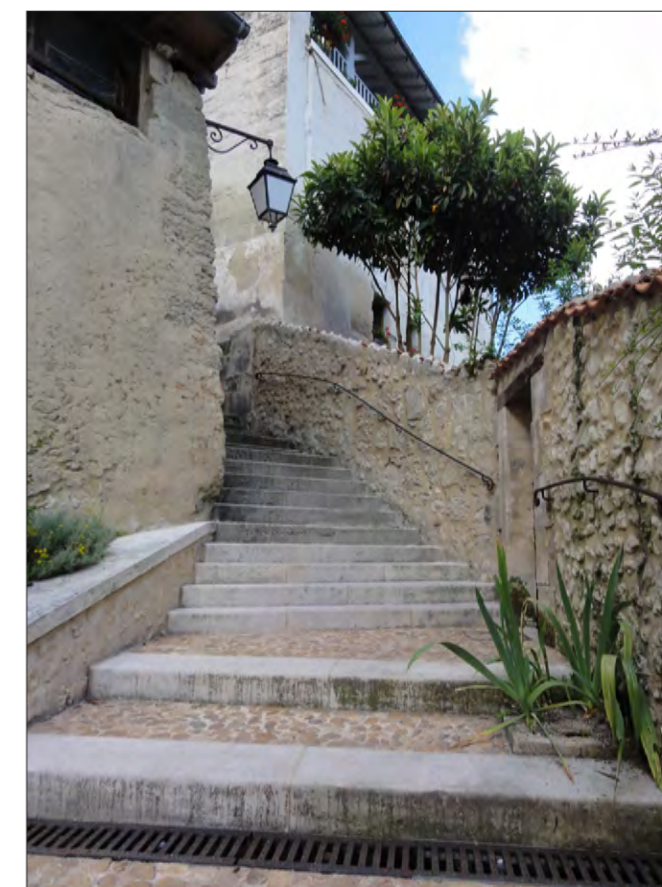
Chemin entre les rues Saint Jean et Barbecane.



Chemin entre la rue Véry et la route de Chalais.

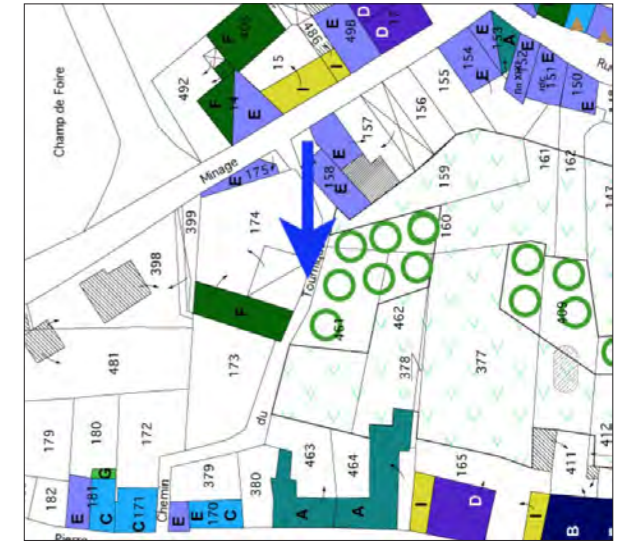


Chemin entre les rues Saint Jean et Barbecane.





rue du Touniquet





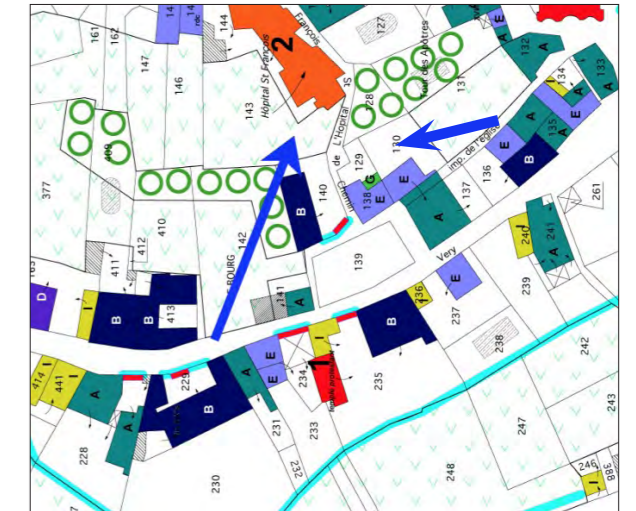
Le passage Jean Fallot
Nouvel aménagement permettant un stationnement et le cheminement depuis le couvent des Minimes jusqu'à la rue du champ de foire.
Limiter les arbres en hauteur pour protéger les points de vue.



Rue Véry,
Espace ouvert sur le grand paysage
et le clocher de la collégiale saint-Jacques



Limiter les arbres en hauteur qui
masquent et banalisent les vues.



Balcon ouvert sur le château accès depuis l'impasse de l'église (saint-jacques).
Rare point de vue sur le clocheton en ardoise de l'hôpital Saint-François

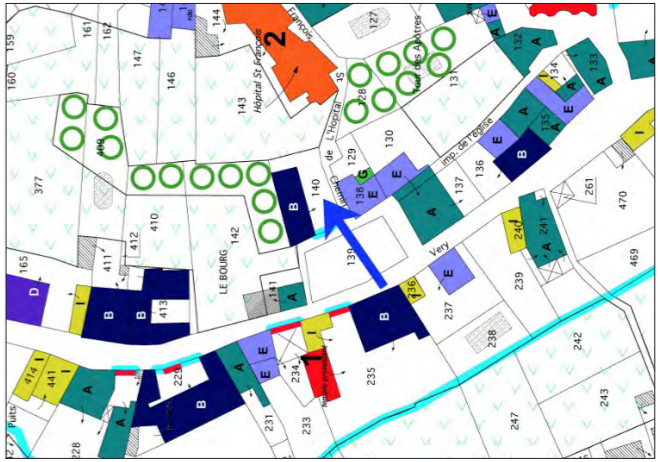


Le passage en arcade sous une habitation relie l'impasse de l'église (St Jacques)
au square Gaillardon

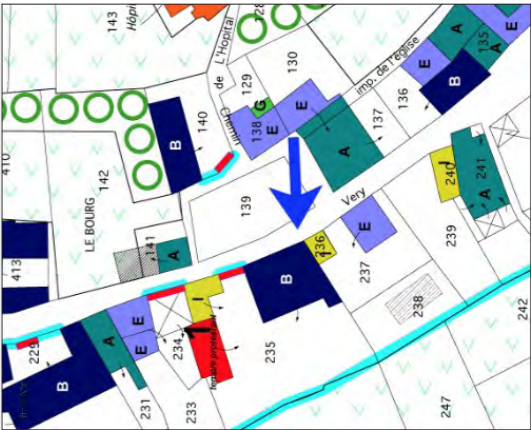




Le square Gaillardon:
riche en découverte pour le promeneur car les
points de vue y sont nombreux.



Cette respiration dans la ville est heureuse et privilégiée, avec une belle ouverture sur la vallée de la Dronne et une vue panoramique sur le château et le village. Au sortir du chemin de l'Hôpital Saint François, ce square mène par deux escaliers au niveau de la rue Véry. Aménagé en 1993 par la commune suite à un don privé du docteur Edmond l'Hoiry. Le terrain appartenait au Docteur Gaillardon, qui possédait une maison située de l'autre côté de la rue Véry. Un souterrain reliait de fait les deux terrains.



Aujourd'hui, l'aménagement de cet espace et son mobilier urbain, mériteraient d'être améliorés.

Les ruelles :

Le Chemin Creux, le Chemin de l'Hôpital St François, le Chemin du Tourniquet irriguent la ville, liant des rues ou routes principales. Ces sentiers représentent le réseau secondaire du bourg, à ce titre, ils ont été aménagés pour recevoir du public. Uniquement piétons, ils sont très employés tant par les habitants que par les touristes... Ils sont plutôt agréables à la promenade. Quels qu'ils soient, ces chemins sont pentus, voire très abrupts. Aussi, les aménageurs ont logiquement proposés des emmarchements pour faciliter le cheminement. Certains sont traités entièrement par un revêtement coulé sur des petits cailloux (granulats de rivière), dessinant des marches et des rampes maintenues par des pavés de pierres. D'autre part un aménagement plus discret, se contentent de dessiner des emmarchements par des madriers de bois qui maintiennent la terre naturelle parfois mélangée à de la grave blanche. La hauteur des marches étant très limitée et le giron au contraire très allongé, ce type de réalisation se nomme : escaliers à pas d'âne ou gradines et permet de gravir de fortes pentes (8% à 16%) sans fatigue.

A cause des pentes importantes, il a fallu avoir une véritable réflexion sur la collecte des eaux dans ces chemins. Des caniveaux à double pente en pavés mosaïques sont situés au centre de la circulation. Des rigoles d'écoulement sont employées en travers des pentes et sont couvertes d'une grille en pierre naturelle.



Chemin du Tourniquet.



Chemin Creux.



Chemin de l'Hôpital Saint François.



*M o d è l e s
d'emmarchement et de
traverses employés à
Aubeterre dans les
cheminements pentus.*



POINTS DE VUE DANS LA VILLE , PLACES, CHEMINS , RUELLES ET PASSAGES

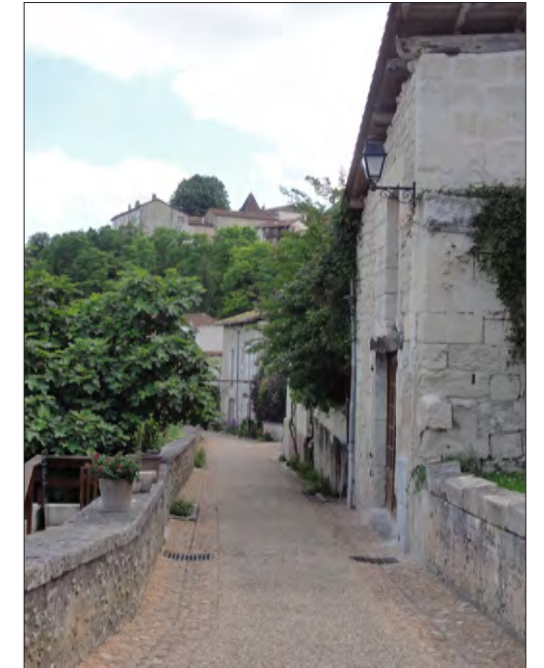
Le petit square de la rue Saint-Jacques

Un petit jardin a été installé en belvédère sur la vallée de la Dronne depuis la rue Saint Jacques sur un terrain vacant aménagé sommairement par la commune pour dégager la vue sur la poterne du château, les galeries de la place Barbecane et le paysage de la rivière. Bien des touristes s'y arrêtent le temps d'un cliché.



La rue Bardichon

La rue Bardichon malgré sa dimension est utilisée au même titre que les autres cheminements illustrés ici. En effet, quasiment réservée à l'usage piéton, cette voie est secondaire. Elle rejoint les rue St Jean (au niveau de l'église monolithe) et rue Barbecane.



La rue Bardichon surplombe d'un côté les jardins des maisons installées le long de la RD17 et offre une vue sur la rivière. De l'autre côté, ce sont les façades arrières des habitations de la rue St Jean qui la dominant (jusqu'à R+3). Certaines présentent des galeries en bois traditionnelles. Des plantes grimpantes et une pergola animent le passage, l'ensemble se prête là aussi, plutôt bien à la promenade.



A P P R O C H E
E N V I R O N N E M E N T A L E

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'AVAP

Enjeux et objectifs de développement durable attachés au territoire de l'AVAP

Concilier valorisation du patrimoine et enjeux de développement durable constitue l'objet principal de l'AVAP.

L'approche environnementale dans le cadre d'une étude d'AVAP a pour objet de dégager les enjeux et les objectifs de développement durable attachés au territoire concerné.

Il s'agit d'évaluer les capacités du patrimoine d'Aubeterre-sur-Dronne à relever le défi que pose la protection de l'environnement.

L'AVAP doit conforter la qualité esthétique des perspectives paysagères et urbaines et des paysages d'intérêt de la commune.

Elle appréhende ainsi les paysages naturels et agricoles (rivières, cours d'eau et zones humides, reliefs, espaces boisés, espaces cultivés ...) mais aussi les espaces publics aménagés ou à aménager (voies et chemins, places, jardins, parcs, ponts,..).

Principalement l'AVAP doit assurer la qualité du patrimoine bâti et des espaces urbains, dans leur cohésion et leur composition et établir comment concilier avec les éléments favorisant les économies d'énergie et l'exploitation des énergies renouvelables. Les éléments à prendre en compte sont le traitement des espaces assurant la qualité du tissu urbain, sa cohésion, ses compositions et le traitement des éléments bâtis.

Par son origine et sa nature même la ville ancienne présente :

- une installation géographique qui a toujours su composer avec les données climatiques ;
- une morphologie urbaine dense et, le plus souvent, en ordre continu qui garantit une économie de l'espace ; cette configuration génère un micro climat, avec des espaces plantés formant des respirations qui doivent être maintenus ou retrouvés. La compacité du bâti favorise également une isolation thermique.
- Le bâti ancien traditionnel offre des performances réelles vis-à-vis de l'économie environnementale avec : - des modes constructifs utilisant des matériaux locaux -des parois extérieures présentant une masse certaine favorisant l'inertie thermique de la construction. Ce bâti ancien s'il nécessite des améliorations en particulier avec l'apport d'une isolation thermique des couvertures sur charpente, impose d'en faire un diagnostic précis pour comprendre où sont ses points faibles et ses points forts. (cf. maisons paysannes, rapport Batan etc...)

Cadre de l'approche environnementale

Cette approche spécifique du patrimoine ne doit pas négliger le contexte plus général, même s'il n'est pas question de faire une évaluation fondamentale et exhaustive et que les effets de l'AVAP ne concernent pas toutes les problématiques environnementales.

La démarche de diagnostic de l'AVAP doit cependant recueillir tous les éléments disponibles concernant les problématiques environnementales afin que les prescriptions de l'AVAP ne compromettent pas, et, le cas échéant, préservent les espaces et milieux constitutifs des habitats du patrimoine faunistique et floristique.

Les principaux fondements de la prise en compte de l'environnement retenus par le droit de l'urbanisme et celui de l'environnement reposent d'abord sur les documents d'urbanisme et les études d'impact, lorsqu'ils existent.

La présente étude de l'AVAP d'Aubeterre-sur-Dronne s'appuie sur les documents suivants :

- La Charte paysagère du Sud Charente
- Le DOCOB, document d'objectif sur la Dronne.
- Les documents cadres au niveau européen concernant la commune d'Aubeterre-sur-Dronne, Zone Natura 2000, ZNIEFF etc. ..
- L'étude préalable de la ZPPAUP d'Aubeterre-sur-Dronne; en particulier les chapitres traitant des paysages ruraux et des paysages urbains

L'approche environnementale de l'AVAP considère uniquement les facteurs environnementaux qui interagissent avec les objectifs et les capacités réglementaires de l'AVAP.

Principaux champs concernés par l'approche environnementale de l'AVAP

L'approche environnementale dans le cadre d'une étude d'AVAP a pour objet de dégager les enjeux et objectifs de développement durable attachés au territoire concerné. , et pour ce faire, inscrire le territoire dans un contexte plus général, même s'il n'est pas question de faire une évaluation fondamentale et exhaustive. Ainsi, l'approche environnementale de l'AVAP considère uniquement les facteurs environnementaux qui interagissent avec les objectifs et les capacités réglementaires de l'AVAP. Les principaux champs concernés par l'approche environnementale de l'AVAP

- **La géomorphologie** (topographie, géologie, hydrographie) en tant que génératrice de paysage (occupation végétale notamment), de localisation et d'organisation des implantations humaines, d'organisation des voies de communication, de réseau et d'énergie hydrauliques, de risques naturels, etc. ;
- **Le climat** (température, pluviométrie, régime des vents) en tant que facteur de localisation d'organisation des implantations humaines, de mode constructifs traditionnels (pentes de toiture, matériaux, etc.), de risques naturels, de pourvoyeur d'énergies renouvelables (solaire, éolien) ;
- **La flore, et la faune** essentiellement occupations arborescentes, éventuellement arbustives telles que haies, en tant que facteur d'organisation du paysage (couverture et implantations végétales), d'habitat pour la faune ou plus largement de biotope, de diversité ou d'intérêt biologiques.

GEOMORPHOLOGIE

La géographie de son terroir repose sur cette dualité alliant des plateaux calcaires et terres de Champagne à des terrains d'alluvions quaternaires. Les paysages de bois et de bocages alternent avec les domaines découverts de champagne, de l'est vers l'ouest où se répartissent la polyculture et les bois.

Le bourg d'Aubeterre-sur-Dronne occupe une des nombreuses collines de ces terres de Champagne qui caractérisent le paysage du Sud de la Charente. Il domine la rivière de la Dronne et sa vallée. Outre ses paysages variés, le relief accusé marque le site. Ainsi, à l'intérieur même du bourg, l'architecture ancienne s'entremêle harmonieusement aux paysages contrastés du relief. Patrimoine architectural et patrimoine naturel y sont intimement liés.

Topographie, géologie, hydrographie

La topographie: un relief marqué qui a façonné le paysage de la commune

Le site d'Aubeterre-sur-Dronne présente un fort dénivelé, environ 100 mètres, entre le plateau calcaire et la vallée de la Dronne. La Dronne forme la limite est du territoire communal du nord au Sud

La topographie très contrastée permet de distinguer sur ce territoire trois parties caractéristiques :

- Une zone de forte pente où l'on trouve le bourg avec des altitudes variant de 50 à 110m (cotes NGF)
- Une plaine alluviale où coule la Dronne située à une altitude de 40 mètres environ.
- Une zone vallonnée variant de 45 à 73m qui est cultivée à 80% et qui est peu boisée. (cf. carte topographie et hydrographie)

Deux grands types de formations géologiques marquent ce territoire (cf. carte de géologie):

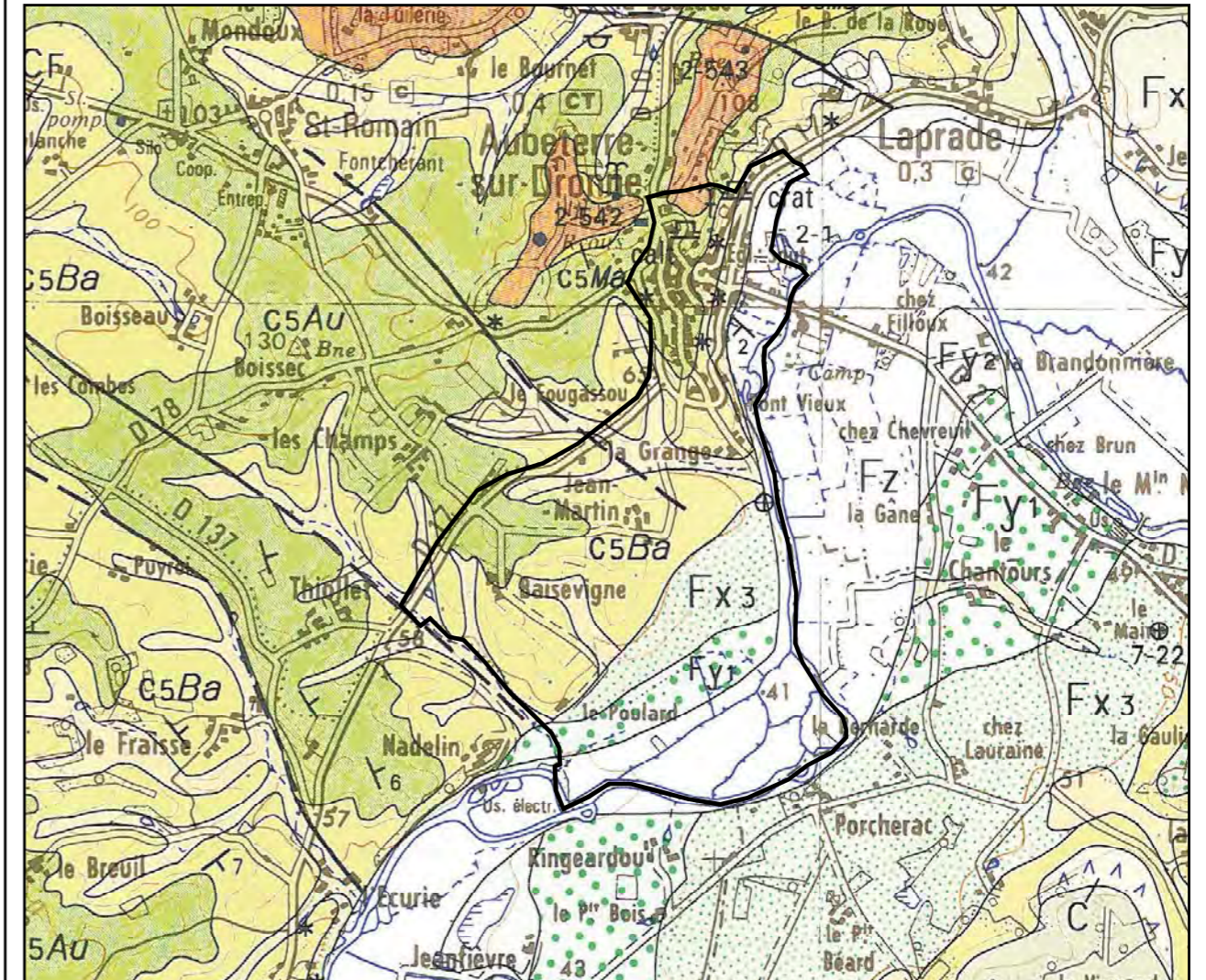
- **les formations calcaires et crayo-marneux** du crétacé supérieur (campanien) qui constituent la zone de plateau. Elles ont donné naissance à des sols basiques, riche en carbonate de calcium et plus ou moins évolués : les terres de Champagne.

Ces formations géologiques sont le siège de karstification plus ou moins importante. Le réservoir aquifère déborde par de nombreuses sources qui jalonnent les vallées.

- **les formations alluviales quaternaires** déposées par la Dronne et organisées en terrasses, la plus basse correspondant aux alluvions les plus récentes (Fz). C'est dans cette dernière que se sont développés des sols à caractères hydromorphes, du fait de la présence d'une nappe alluviale à faible profondeur et de la texture argilo-sableuse. La présence d'un réseau secondaire de fossés dans les prairies, permet d'améliorer localement le drainage de ces terres.

Sur les terrasses alluviales plus anciennes et situées à une altitude supérieure, la nappe plus profonde et la présence d'éléments de granulométrie plus élevée ont donné des sols à meilleurs drainage interne et plus faciles à cultiver.

GEOLOGIE



Quaternaire et formations superficielles :

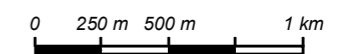
- CF** Colluvions mixtes de vallons secs : sables limoneux à débris calcaires
- C** Colluvions de formations fluviales : sables argileux
- Fz** Alluvions récentes : limons sableux et sables
- Fy2** Très basses terrasses : sables et galets
- Fy1** Très basses terrasses : sables et galets (Pléistocène récent : Würm)
- Fx3** Basses terrasses : sables et galets (Pléistocène moyen : Riss)
- Fw** Moyennes terrasses : galets à matrice argileuse (Pléistocène moyen : Mindel)

Tertiaire :

- e5-6BR** Formation de Beau-Repos : sables feldspathiques, graviers et galets, puis argiles sableuses verdâtres à marmorisations rougeâtres

Secondaire :

- C5Ma** Formation de Maurens : calcaires tuffoïdes jaune pâle et calcaires bioclastiques jaunes
- C5Au** Formation d'Aubeterre : calcaires bioclastiques jaun très à rudistes, lumachelles et calcaires tuffoïdes
- C5Ba** Formation de Barbezieux : calcaires crayo-argileux grisâtres, calcaires bioclastiques et lumachelles



Hydrographie

Sur le plan hydrographique, Aubeterre est situé dans la partie médiane du bassin versant de la Dronne. Le régime hydrologique de la Dronne est soumis à l'influence d'un climat océanique avec des précipitations moyennes allant de 700 à 800 mm/an ; ces précipitations se concentrent au printemps et en automne et sont plus rares l'été.

Le régime hydrologique de la Dronne est de type pluvial, dicté par le régime des précipitations. Les inondations à caractère fluvial surviennent donc généralement en hiver et au printemps, même si elles restent possibles tout au long de l'année. Les karsts présents sur le bassin ont également une influence sur les phénomènes de crue. Lorsque qu'ils ne sont pas saturés, ils jouent le rôle de modérateur en drainant les eaux de surface. Mais, une fois saturés, ils peuvent devenir générateurs d'apports dans le réseau superficiel au niveau des zones de résurgence.

Le secteur correspondant à la terrasse la plus récente et la plus basse est régulièrement inondé. Néanmoins, la commune n'est pas inscrite dans un PPRI.

L'étiage s'observe la plupart du temps en été et peut se prolonger jusqu'aux mois de septembre, octobre, voire novembre selon les années. Il correspond avant tout à une situation naturelle, due à une baisse des pluies et à des températures élevées, bien qu'il soit parfois accentué par des pressions anthropiques (destructions de zones humides, rectifications de cours d'eau, prélèvements excessifs pour divers usages). L'axe Dronne bénéficie d'une réalimentation par le barrage de Miallet pour relever les débits à l'étiage.

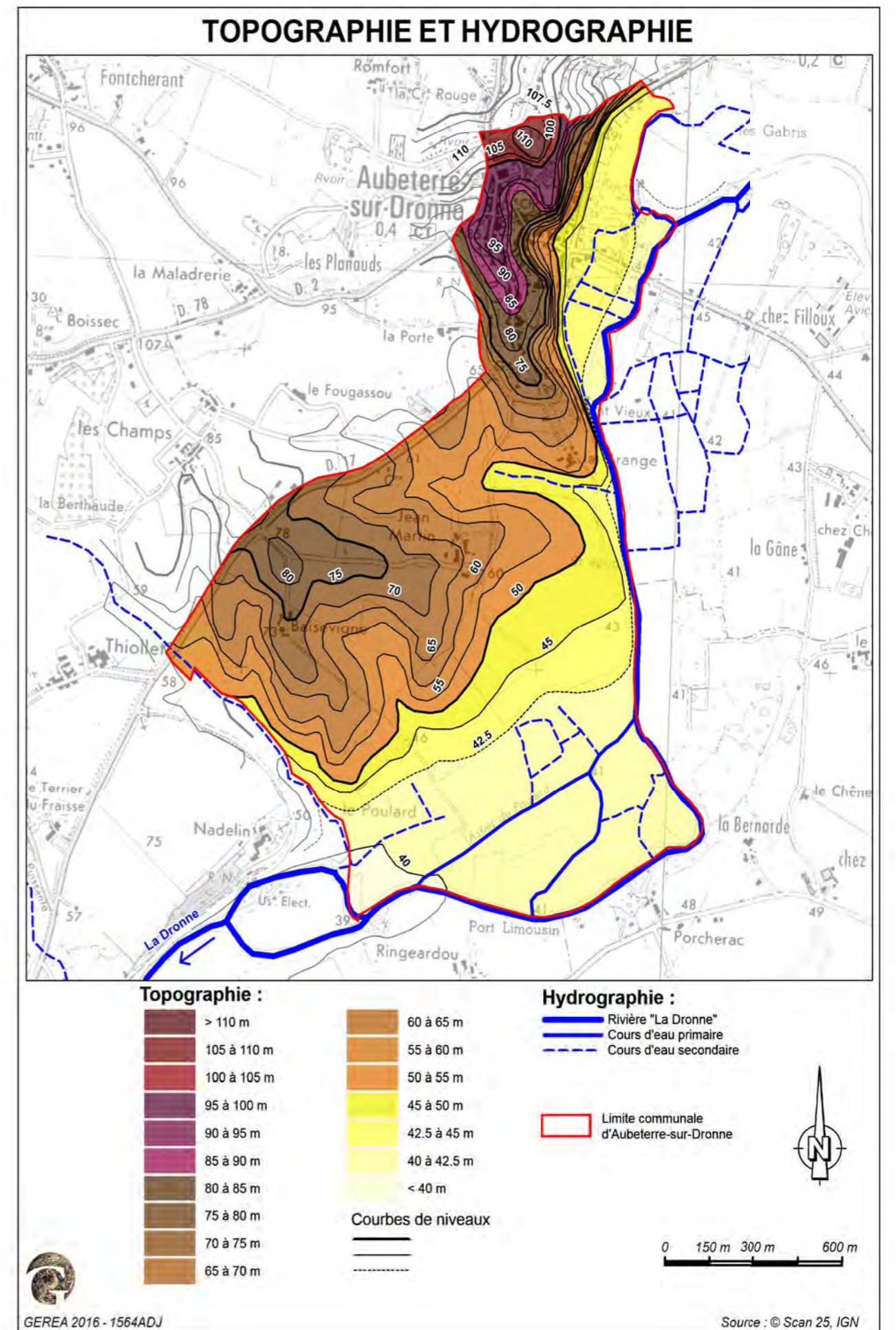
La Dronne a conservé un tracé méandrique (typique des cours d'eau de plaine de faible pente) et un fonctionnement hydrologique globalement « naturel ». Le tracé est néanmoins marqué par la présence d'un grand nombre d'ouvrages transversaux (environ 1 tous les deux km de cours d'eau) à vocation hydroélectrique, industriel ou piscicole, ou pour la plupart sans usage ou d'agrément affectant la dynamique alluviale (donc les habitats) et la continuité écologique.

Au titre de la Directive cadre sur l'eau, le secteur de la vallée de la Dronne concerne 2 masses d'eau superficielles. Le tableau ci-après présente les objectifs et les échéances retenus pour chacune des masses d'eau du secteur dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

	Nom UHR	Objectif global retenu	Echéance retenue	Etat en 2013
FRFR2	La Dronne du confluent de la Côte au confluent de la Lizonne	Bon état	2021	Bon état
FRFR289B	La Dronne du confluent de la Lizonne au confluent de l'Isle	Bon état	2021	Moyen

Tableau 9 : Objectif de qualité des eaux sur les masses d'eau de la Dronne aval

En 2013, la masse d'eau « La Dronne du confluent de la Lizonne au confluent de l'Isle » présente un état écologique moyen (qualifié par les stations de Bonne et Coutras)



II. Occupation du sol

L'occupation du sol actuelle de la commune résulte en grande partie des **facteurs environnementaux évoqués ci-dessus** : relief et géologie, qualité des sols, climat, hydrologie... (cf. carte de l'occupation du sol)

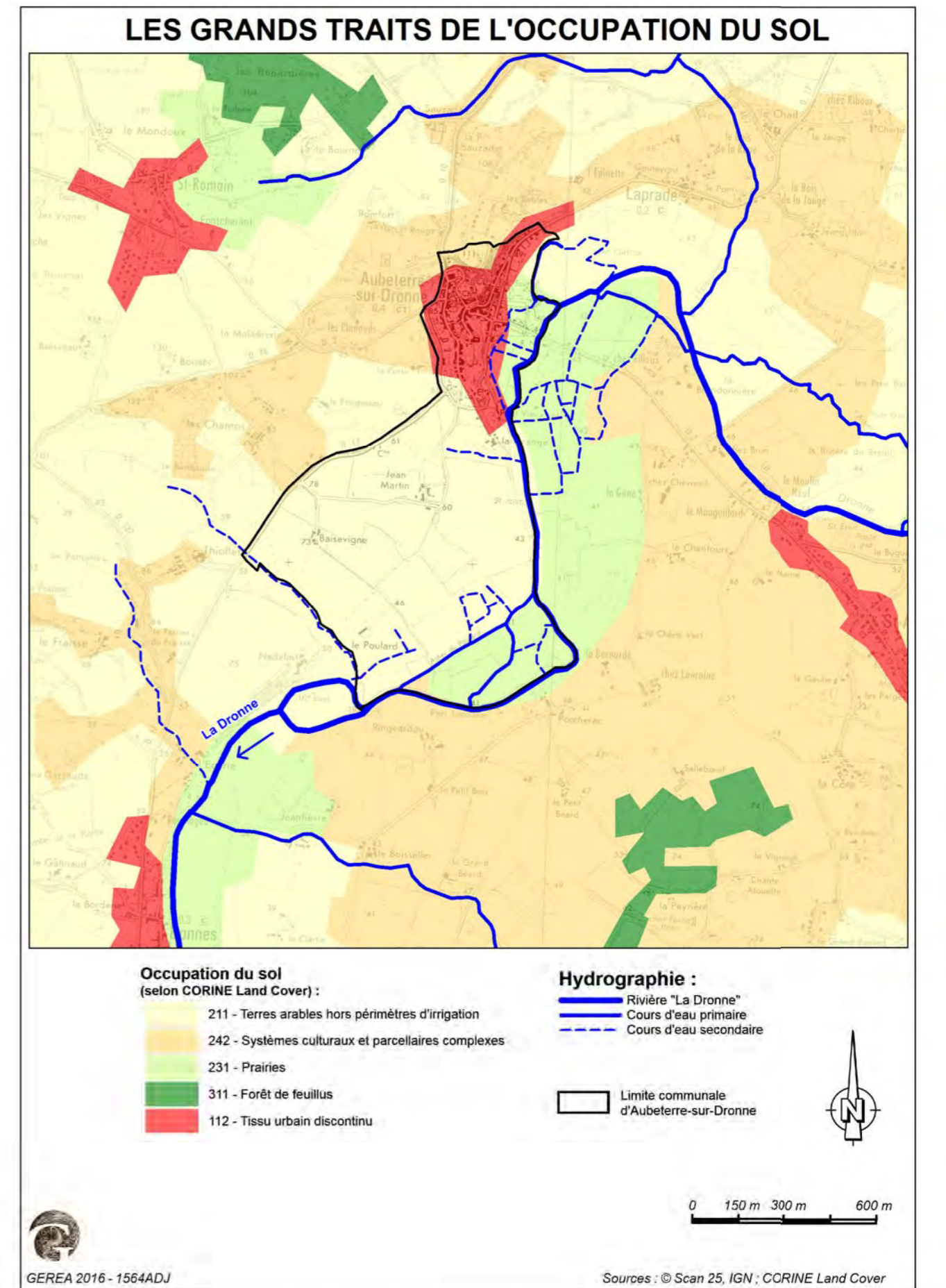
- **Au nord du territoire, le village bâti sur le plateau** occupe une position dominante dans le site, et se trouve protégé par les restes d'un massif boisé et la motte du château. La zone urbanisée concerne le bourg ; l'habitat rural se présente sous forme de hameaux modestes avec les terres d'exploitations groupées autour du siège agricole. Les paysages ont subi peu de modifications au cours des ans, ils ont été préservés de l'urbanisation désordonnée probablement par des contraintes de sites qui limitent la construction.
- **Le paysage naturel de la Dronne et de sa vallée**, élément fondateur d'Aubeterre, longe la commune à l'est et au sud. Le territoire de la vallée de la Dronne, en dehors des espaces bâtis, se compose de peupleraies et de prairies installées sur les sols humides formés d'alluvions fluviales de type limons sableux et sables. Les boisements spontanés appartiennent à la série de l'aulne et du frêne oxyphylle.
- Enfin, **à l'ouest et au sud du village**, les terres de cultures occupent les trois quarts du territoire formant des paysages plus agricoles. Les terres de Champagne sont des terrains à vocation agricole essentiellement céréalière et viticole, facilitée par le bon drainage naturel des sols. La végétation naturelle, résiduelle, appartient à la série du chêne pédonculé (atlantique) parfois en mélange avec le charme, et la série du chêne pubescent (méditerranéen) sur les sols calcaires peu profonds voire superficiels (rendzines) ; sur ces derniers, la végétation prend l'aspect de landes et de pelouses calcicoles où se mélangent noisetiers, érables, genévriers et des espèces calcicoles, parfois d'intérêt patrimonial (ex. cortège d'orchidées).

III. Biodiversité et habitats naturels d'intérêt patrimonial

La vallée de la Dronne est constituée de milieux humides de grand intérêt patrimonial, accueillant notamment des espèces animales et végétales figurant à l'annexe de la directive européenne dit « directive habitat » ; ce qui lui a valu d'être intégré au réseau NATURA 2000 sous le code n°FR7200662 « Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle ». L'enjeu phare de ce site Natura 2000 reste la préservation d'un corridor amont/aval (ripisylve, habitats à loutre et vison, poissons migrateurs, libellules), mais également la préservation des prairies alluviales (habitats, flore, papillons, etc.).

Les habitats naturels du réseau de sites Natura 2000 font partie des réservoirs de biodiversité de la trame Verte et Bleue, dont il convient de garantir la préservation (cf. Schéma Régional de Cohérence Ecologique - SRCE).

Sur le territoire d'Aubeterre sur Dronne, sont essentiellement représentés les habitats naturels relevant de la « directive Habitats » suivants :



• **Habitat 91F0 - Forêts alluviales de type « chênaie-ormaie » (extrait Docob)**

Description :

Il s'agit de formations boisées alluviales, principalement situées sur les basses terrasses alluviales plus ou moins inondables ou en cordons plus ou moins étroits des berges de la Dronne. Installés sur des sols profonds et évolués, ils constituent le stade forestier le plus abouti des formations alluviales, découlant directement des aulnaies-frênaies (91E0). Le caractère fondamental de ces milieux est lié à la dynamique de la rivière qui modèle la morphologie du terrain, dépose des matériaux, alimente en eau et nutriments (surtout azote) et influe ainsi sur l'activité du sol et la productivité

Objectifs de conservation et préconisations de gestion :

- veiller à préserver et maintenir des mosaïques d'habitats (intégrant habitats boisés y compris lisières et clairières) dans les secteurs où se développent les formes les plus typiques des habitats existants ;
- En cas d'intervention de défrichement, veiller à préserver au maximum les lisières (zone d'implantation des mégaphorbiaies ou des ourlets (franges) forestiers) ;
- Eviter le remplacement des boisements par des boisements cultivés (ex. populiculture), - Limiter les usages (plages de baignade, accès canoës) et notamment les accès en berge aux secteurs en moins bon état de conservation ;
- Limiter la fréquentation et le piétinement du bétail par la création de zones d'accès privilégiées, la matérialisation d'abreuvoirs... de manière à éviter la pression sur le sol, les lisières etc. ;
- Préserver une zone tampon aux abords des milieux remarquables exempte de travaux notamment de nature sylvicoles (populiculture) ou agricoles (grandes cultures), d'une largeur minimale de 10 mètres ;

• **Habitat 6510- Prairie de fauche (extrait Docob)**

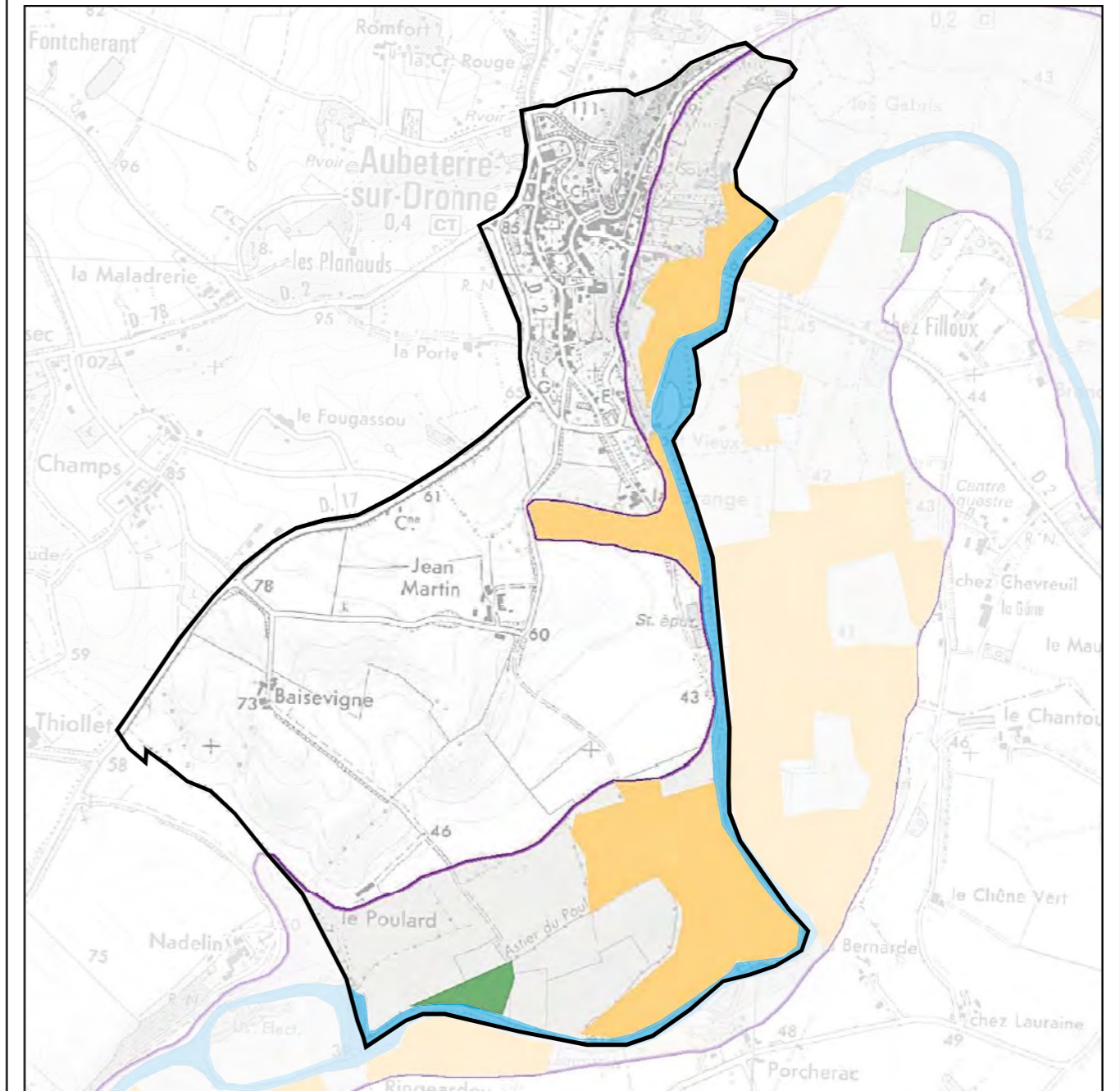
Description :



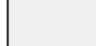
Elles occupent les sols fertiles de forte productivité de la plaine alluviale de la Dronne (ou de leurs affluents) et sont généralement séparés de ces rivières par un cordon rivulaire plus ou moins dense et sont très souvent associées à un réseau bocager.


Objectifs de conservation et préconisations de gestion :


Compte tenu de la sensibilité particulièrement importante des prairies de fauche, les mesures suivantes doivent être préconisées pour une meilleure gestion des habitats d'intérêt communautaires ou habitats patrimoniaux :

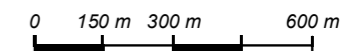
HABITATS NATURELS (selon la typologie Natura 2000)



-  6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)
-  91F0 : Forêt mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmension minoris*)
-  Habitat ne relevant pas de la Directive Habitats

 Limite du site Natura 2000 proposée pour adoption après inventaire

 Limite communale



Pour les prairies en bon état de conservation :

- pérenniser les pratiques de gestion extensive ;
- encourager la préservation d'une zone tampon aux abords des milieux remarquables, comme la plantation de boisements ou de haies en transition avec les cultures d'une largeur minimale de 5-10 mètres, ou la conservation d'une bande fauchée tardivement, favorisant ainsi la conservation de ces habitats et permettant à certaines espèces de se maintenir (cuivré des marais, damier de la succise,...) ;
- limiter le mitage des habitats en bon état de conservation et encourager localement les initiatives d'élargissement des surfaces de prairies (importance des prairies dans la conservation des populations de Cuivré des marais ou Damier de la Succise, deux papillons d'intérêt communautaire, mais aussi du Vison d'Europe).

Pour les prairies en mauvais état de conservation :

- négocier une diminution de l'intensité de l'entretien en adaptant pour chaque parcelle concernée le chargement (détermination des UGB (Unité Gros Bétail) et des espèces voire de races adaptées à la sensibilité des prairies) ;
- respecter les périodes favorables (au regard de la sensibilité écologique du milieu) de fauche ou d'introduction du troupeau (intervention à retarder d'autant plus que les prairies sont longuement inondées) ;
- en cas d'intensité d'entretien trop importante, à minima créer des bandes tampon (gérées extensivement) assurant la pérennité de l'habitat et la continuité écologique entre les différents habitats,
- limiter, voire supprimer les intrants chimiques (chaulage ; engrais chimique ; produits phytosanitaires...)
- en cas d'enfrichement constaté, intervenir activement par broyage ou fauche sur la végétation (le pâturage favorise les refus qui accélèrent l'enfrichement et le boisement), gérer par fauche annuelle en fin de printemps ou fin d'été ou pâturage extensif avec fauche périodique des refus ;
- assurer un entretien régulier du mobilier agricole (état des clôtures, des zones d'abreuvements, etc.).

Pour les prairies à l'abandon :

- reprendre les activités de fauche extensive et intervenir activement par broyage sur les ligneux

Arrêté du 7 octobre 2013 établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 2° du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement sur le bassin Adour-Garonne
 L'annexe au présent arrêté fixe la liste des cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux mentionnés au 2° du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement, sur lesquels tout ouvrage doit être géré, entretenu et équipé dans un délai de cinq ans après la publication de la liste selon les règles définies par l'autorité administrative, en concertation avec le propriétaire ou, à défaut, l'exploitant pour assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs.

La liste 2 : Les rivières à restaurer

La liste 2 (2° du §1 de l'article L. 214-17 du code de l'environnement), dérivée de la notion de « rivières classées » au titre du L. 432-6 du code de l'environnement, doit permettre d'assurer rapidement la compatibilité des ouvrages existants avec les objectifs de continuité écologique. Elle implique une obligation d'assurer le transport des sédiments et la circulation des poissons migrateurs, amphihalins ou non.

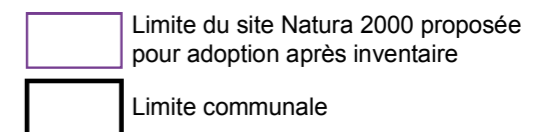
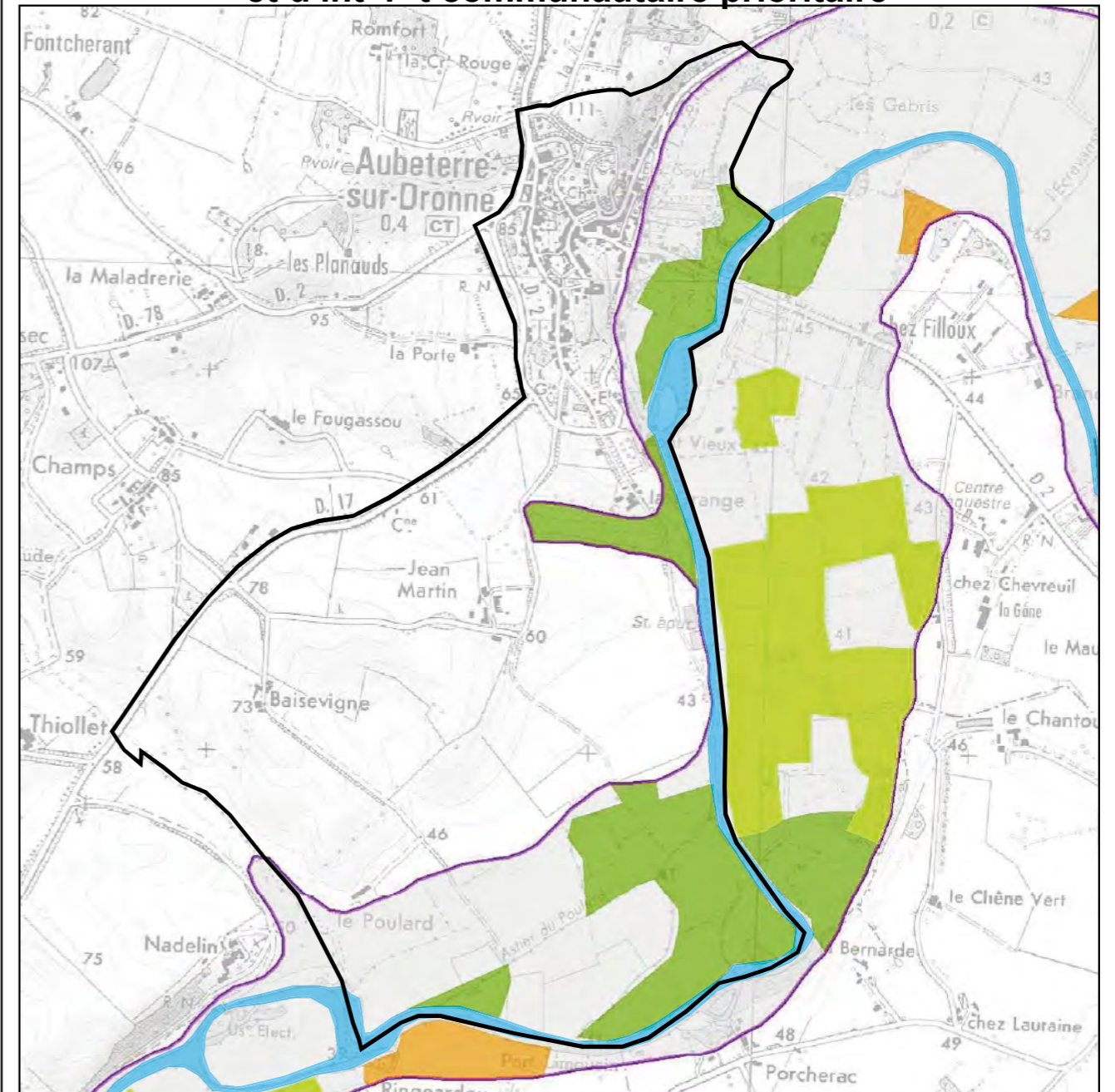
Les conséquences réglementaires de ce classement :

En pratique, les ouvrages existants sur les cours d'eau, canaux ou parties de ceux-ci, inscrits à cette liste, doivent être gérés, entretenus et équipés selon des règles définies par le préfet, en concertation avec le propriétaire ou, à défaut, l'exploitant. Ces préconisations pourront concerner des mesures d'équipement - construction de passe à poissons...- et des mesures de gestion telles que des ouvertures régulières de vannes.

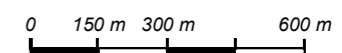
Chaque ouvrage devra être mis en conformité au plus tard dans un délai de 5 ans après la publication de l'arrêté de classement.

P7--0250 | La Dronne : à l'aval du grand pont de Ribérac

Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire et d'intérêt communautaire prioritaire



GEREA 2016 - 1667ADJ



Source : © DOCOB - Vallée de la Dronne

LE CLIMAT D'AUBETERRE-SUR-DRONNE

LE CLIMAT

- Le climat (température, pluviométrie, régime des vents)
- en tant que facteur de localisation d'organisation des implantations humaines,
- de mode constructifs traditionnels (pentes de toiture, matériaux, etc.),
- de risques naturels,
- de pourvoyeur d'énergies renouvelables (solaire, éolien) ;

Le climat de Aubeterre-sur-Dronne est chaud et tempéré.

De fortes averses s'abattent toute l'année sur Aubeterre-sur-Dronne. Même lors des mois les plus secs, les précipitations restent assez importantes.

Des risques d'inondation en bordure de la Dronne.

Il tombe en moyenne 868 mm de pluie par an.

La carte climatique de Köppen-Geiger y classe le climat comme étant de type Cfb., c'est-à-dire: **un climat tempéré, de type océanique.**

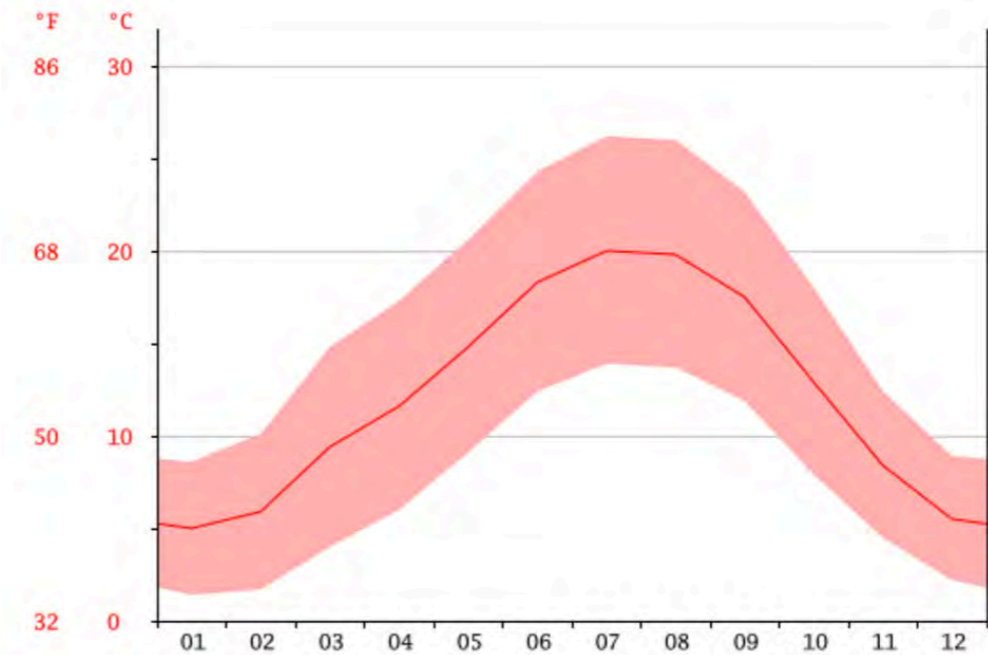
Un climat favorable et propice à l'agriculture

La température moyenne annuelle à Aubeterre-sur-Dronne est de 12.4 °C.

Un ensoleillement important (+2 000h/an).

Des vents de moyenne importance.

COURBE DES TEMPÉRATURES



Courbe des températures, Aubeterre-sur-Dronne
20°C font du mois de Juillet le plus chaud de l'année. Avec une température moyenne de 5.0 °C, le mois de Janvier est le plus froid de l'année.

DIAGRAMME CLIMATIQUE

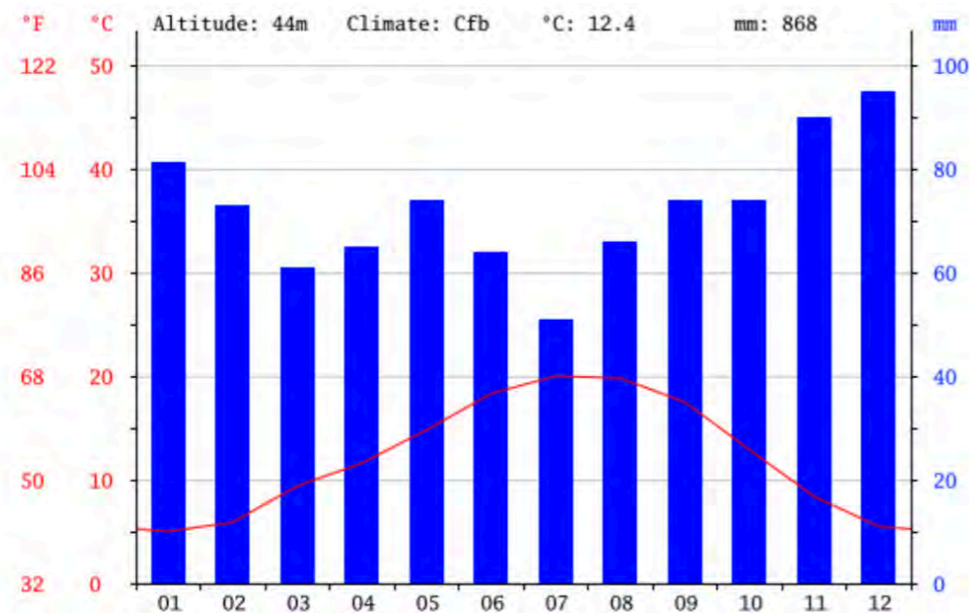


Diagramme climatique, Aubeterre-sur-Dronne

51 mm font du mois de Juillet le plus sec de l'année. Avec une moyenne de 95 mm, c'est le mois de Décembre qui enregistre le plus haut taux de précipitations.

TABLE CLIMATIQUE

month	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
mm	81	73	61	65	74	64	51	66	74	74	90	95
°C	5.0	5.9	9.4	11.6	14.8	18.3	20.0	19.8	17.5	12.9	8.4	5.5
°C (min)	1.4	1.7	4.0	6.0	9.1	12.4	13.9	13.7	11.9	7.9	4.5	2.2
°C (max)	8.6	10.1	14.8	17.3	20.6	24.3	26.2	26.0	23.2	18.0	12.4	8.9
°F	41.0	42.6	48.9	52.9	58.6	64.9	68.0	67.6	63.5	55.2	47.1	41.9
°F (min)	34.5	35.1	39.2	42.8	48.4	54.3	57.0	56.7	53.4	46.2	40.1	36.0
°F (max)	47.5	50.2	58.6	63.1	69.1	75.7	79.2	78.8	73.8	64.4	54.3	48.0

Table climatique, Aubeterre-sur-Dronne

Entre le plus sec et le plus humide des mois, l'amplitude des précipitations est de 44 mm.

Une variation de 15.0 °C est enregistrée sur l'année.

La température peut atteindre 26° en été.

Mais pratiquement pas de gel; le climat reste très tempéré.

PIÈCES GRAPHIQUES
DU
RAPPORT DE PRESENTATION

PLAN DES PROTECTIONS AVANT L'AVAP

CARTES D'INVENTAIRE DES PATRIMOINES

